

QUE

CHOISIR

TEST PLASTIFIANTS
ILS POLLUENT NOTRE
ALIMENTATION



LA SANTÉ, NOUVELLE PROIE DE LA FINANCE

**Après Orpea, Médicharme...
Au tour de la Croix-Rouge**

croix-rouge française 

Centre médico-chirurgical de réadaptation des Massues

Nos tests

- Essuie-tout
- Nettoyeurs de sol
- Dentifrices



DROM-COM : 6,20 € / 740 XPF



POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE ACCESSIBLE À TOUS

Nos combats sont d'abord les vôtres

L'Union fédérale des consommateurs-Que Choisir est la première association de consommateurs de France, 100 % indépendante depuis sa création, en 1951.

► Nos missions : vous informer, vous conseiller et vous défendre.

► À cette fin, nos experts –journalistes, économistes, ingénieurs – vous aident à choisir de façon éclairée.

► Nos juristes saisissent les autorités compétentes pour faire respecter

vos droits, sanctionner les agissements illicites et obtenir l'indemnisation des consommateurs lésés.

► Nos lobbyistes exercent une pression au niveau national et européen pour que la législation et les fabricants évoluent.

► Quant à nos 4100 bénévoles, ils sont à votre service dans les 130 associations locales UFC-Que Choisir, réparties dans tout le territoire, et s'engagent dans la défense individuelle et collective des consommateurs.

Votre financement est le garant de notre indépendance

► Votre contribution financière est un soutien essentiel à notre association, qui n'accepte aucune subvention du monde économique.

► Cela nous permet de financer librement nos combats, nos informations, loin des lobbies et des pressions politiques.

► Vous pouvez contribuer en adhérant auprès de nos associations locales, en vous abonnant à nos médias ou en faisant un don sur Consolidons.org pour soutenir nos actions d'intérêt général.

Rejoignez notre mouvement de défense des consommateurs sur Quechoisir.org



QUE CHOISIR ENSEMBLE (EX-UFC-QUE CHOISIR)
233, boulevard Voltaire, 75555 Paris Cedex 11. 0143 4855 48.

QUE CHOISIR ENSEMBLE et *Que Choisir*
sont également présents sur :



PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE DES PUBLICATIONS : Marie-Amandine Stévenin **DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ :** Pierre Pageot **Relations presse/communication :** Christelle Leduc, Lauren Nelson, Candice Tchoumjeu, Anne Vesque **RÉDACTION - Rédacteurs en chef :** Arnaud de Blauwe (QC mensuel), Franck Attia (QC en ligne), Pascale Barlet (QC Budgets et QC Pratique), Perrine Venetier (QC Santé) **Assistante :** Fadila Benni-Nawjeek **Secrétaire général de la rédaction :** Laurent Suchowicki **Enquêtes, reportages :** Elsa Abdoun, Cyril Brossat, Elsa Casalegno, Boris Cassel, Camille Gruhier (chef de rubrique tests), Fabienne Maleysson, Yves Martin, Éliane Oudin, Fabrice Pouliquen, Anne-Sophie Stamane, Pierre Thieulin-Pardo, Audrey Vaugrente **Secrétariat de rédaction :** Valérie Barrès-Jacobs, Marie Bourdellès, Gaëlle Desportes, Leslie George (QC en ligne) **Conception graphique :** Isabelle Eveillard et Ludovic Wyart **Direction artistique :** Ludovic Wyart **Maquette :** Sandrine Barbier, Clotilde Gadesaude, Capucine Ragot (première rédactrice graphiste) **Responsable photo :** Catherine Métayer **Infographie/maquette web :** Carla Félix-Dejeufosse (responsable du pôle réalisation), David Barreto, Laurent Lammens **Ont collaboré à ce numéro :** Christian Debraisne, Olivier Puren **Documentation :** Frédérique Vidal (responsable), Véronique Le Verge, Stéphanie Renaudin **QUE CHOISIR ÉDITION - Laure Sassier. ESSAIS COMPARATIFS -** Éric Bonneff (directeur), Karima Amziane, Marie Bar, Laurent Baubeste, Lauryne Dos Santos, Éric Ébran, Vincent Erpelding, Aïssam Haddad, Soraya Hamimi, Gaëlle Landry, Abygaëlle Le Palabe, Lars Ly, Neil McPherson, Mélanie Marchais, Mickaël Marques De Oliveira, François Palemon, Séliha Redjadj, Gabrielle Théry, Domitille Vey **OBSERVATOIRE DE LA CONSOMMATION -** Grégory Caret (directeur), Noé Bauduin, Isabelle Bourcier, Ingrid Stiemer, Juliette Vacant **ADMINISTRATION -** Florence Thomassin (directrice administrative et financière), Sandrine Flagel, Audrey Saint-Dizier **Ressources humaines :** Élodie Valet (directrice), Aude Dauchy, Toutou Gassama, Anne Hamadou **Gestion de projets :** Régis Ghozlan (directeur) **Informatique :** Jean-Baptiste Goupille (directeur technique), Damien Bidault, Rémy Ebbo, Clément Gaal, Andy Griffit, Willy Julian, Nicolas Lavergne, Christophe Marti, Zohra Sourta, Alexis Ulrich **Logistique :** Philippe Ballon (responsable), Sarah Bouzouf, Franck Delhomel **MARKETING/DIVERSIFICATION -** Laurence Rossilhol (directrice), Delphine Blanc-Rouchouse, Justine Boduch, Jean-Louis Bourghol, Margaux Debrade, Marie-Noëlle Decaulne, Jean-Philippe Machanovitch, Francine Manguelle, Steven Phommarin, Ibrahim Sissoko, Agathe Vaillant **Courrier :** Brigitte Bouttier **DIRECTION DE L'INFORMATION JURIDIQUE -** Sophie Herbreteau (directrice), Moustapha Bakayoko, Magali Berthe, Lucas Bilton, Clémentine Chervin, Emmanuel Eslin, Rayane Karam, Ruth Kinouani, Moussoukeïn Kourouma, Julia Le Roux, Laure Littardi, Patricia Lorineau, Lucie Luzard, Krystèle Mensah, Emmanuel Papin, Samir Victor **Service abonnements :** Que Choisir, 45, avenue du Général-Leclerc, 60643 Chantilly Cedex. Tél. : 0155 5671 09 **Inspection des ventes et réassorts diffuseurs :** MP Conseil **Tarifs :** 1 an, soit 11 numéros : 49 € ; 1 an + 4 hors-séries : 67 € ; 1 an + 4 hors-séries + 4 Pratique : 94 € **QUE CHOISIR ENSEMBLE -** Association à but non lucratif - Bureau du conseil - **Présidente :** Marie-Amandine Stévenin - **Vice-présidents :** Christian Bailly, Arnaud Lajugie - **Trésorière :** Marina Secall-Bersinger - **Secrétaire :** Ludvine Payraud - **Conseil d'administration :** Anne-Marie Abinal-Longo, Claude Anzieu, Philippe Balbastre, Michel Debais, Xavier Kruger, Jean-Christophe Lampe, Jean-Pierre Lhermite, Hélène Wolff ; et pour le personnel : Arnaud de Blauwe, Patricia Lorineau **ACTION POLITIQUE - Études et Lobby :** Olivier Andrault, Clarisse Berger, Lucile Buisson, Frithjof Michaelsen, Benjamin Recher, Juliette Woods **Juridique :** Magali Buttard (responsable), Brune Blanc-Durand, Gwenaëlle Le Jeune, Véronique Louis-Arcène **Relations associatives :** Myriam Bos, Marion Calmette, Carmen Duarte, Alix Felgerolles, Catherine Guillerm, Cloé Leyrat, Nadia Mamri, Karina Ruyffelaert, Jean-Philippe Randriambelon **IMPRESSIO -** RotoFrance, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes. Distribué par MLP. Dépôt légal n° 144. Commission paritaire n° 0727 G 82318. Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés. Ce numéro comporte un encart « Carte d'information juridique » sur une partie du tirage et un encart sous enveloppe collée en 4^e de couverture sur une partie du tirage. Numéro imprimé avec des encres blanches sur papier certifié PEFC Perlen Style (origine papier : Suisse - 72 % de fibres recyclées - eutrophisation : 0,62 mg/l). CoC inspecta 2177. ISSN 0033-5932.



NOS TESTS

Comment nous procédons

▶ Chaque année, des centaines de produits testés

Que Choisir teste des centaines de produits, dans tous les domaines : alimentation, cosmétique, chimie, high-tech, bricolage, jardinage... Ces essais comparatifs, réalisés par des experts en toute indépendance, sont gravés dans notre ADN. Leur sérieux a bâti notre réputation.

▶ Aucun lien avec les fabricants

Tous les articles que nous analysons sont achetés anonymement dans le commerce. Nous les payons comme vous le feriez vous-même. Chez Que Choisir, une équipe d'acheteurs est chargée des études de marché et des achats.

▶ Des ingénieurs et des labos

Nous testons les produits selon un protocole rigoureux établi par les ingénieurs de notre service essais comparatifs, dans des laboratoires indépendants et qualifiés, en partenariat avec nos homologues européens.

▶ Pas de pub !

Les résultats de nos tests et les informations que nous publions ne peuvent faire l'objet d'aucune exploitation commerciale ou publicitaire, à l'exception de La Note Que Choisir, délivrée et contrôlée par le Bureau Veritas Certification.

▶ Dans ce numéro

338
produits achetés

12
laboratoires sollicités

197 300 €
investis

Le numéro 655 de *Que Choisir* a été tiré à 419 590 exemplaires

CRÉDITS DE COUVERTURE
DANIEL DENOIRE ; LAURENT HINI ; ALEXIS LECOMTE

10



26



44



56



SOMMAIRE

Sur le fil 4
L'actualité de votre vie quotidienne en bref

Grande enquête 10

▶ **La Croix-Rouge** se vend à la finance

▶ **Ça va mieux** 18

Les bonnes nouvelles du mois

▶ **Derrière l'étiquette** 20

Protections menstruelles

En rayon, différents degrés d'absorption

▶ **5 conseils pour** 24

Acheter ses pneus sur Internet

Grand test 26

▶ **Vins, huiles, beurres, fromages**

Des phtalates plein nos assiettes

Nos tests

▶ Nettoyeurs de sol 32

▶ Répéteurs wifi et mesh 34

▶ Dentifrices 36

▶ **Ça pourrait vous arriver** 38

« La mairie s'est acharnée pour que nous ne construisions pas ! »

▶ **Transition énergétique** 40

Le lithium de la colère

▶ **Salles obscures** 44

Les prix font leur cinéma

▶ **Documents « officiels »** 47

Parcours sans faux

▶ **Carton rouge** 50

Un artisan aux pratiques douteuses

Je veux 52

Du neuf dans ma cuisine Poêles de cuisson, tables à induction, air fryers et cafetières avec broyeur à grains

▶ **À vos marques** 56

Sopalin Au bout du rouleau ?

▶ **Le courrier des lecteurs** 60

Avec notre département d'information juridique

▶ **Nos actions, votre défense** 64

Le billet de Marie-Amandine Stévenin
Nos actions et les litiges résolus

▶ **Carte blanche** 66

Inflation Un bon taux coûte que coûte

PHOTOCUISINE/STOCKFOOD ; D.DENOIRE ; G.ROLLE/REA ; PIXEL-SHOT/ADOBE STOCK

Bons retours

Choisir *Que Choisir*

Cela faisait quelques mois que nous ne nous étions pas adressés à vous via cet édito. Vous, fidèles lecteurs de ce magazine qui continue de tracer sa route, avec une diffusion globale d'environ 350 000 exemplaires - ce qui, en ces temps difficiles pour la presse écrite, est à relever. Une performance saluée ces dernières semaines par la profession : l'article « Ehpad, quand les financiers se goinfrent », publié en mars 2025 dans *Que Choisir Budgets* (n° 178), a été honoré par une fédération d'éditeurs de presse dans la catégorie « Meilleure enquête 2025 ». Et *Que Choisir* a été élu « Meilleur magazine de l'année » par les lecteurs fréquentant les maisons de la

presse. Ces encouragements nous motivent à persévérer. En juillet dernier, *Que Choisir* a lancé une nouvelle formule. Tout en préservant l'ADN du titre (avec nos conseils pratiques et nos tests comparatifs en particulier), nous avons souhaité accorder une place plus importante à des sujets qui vous interpellent

en tant que consommateurs et citoyens. Cet objectif nous a conduits à créer une cellule investigation. Pour mieux vous éclairer et vous informer en toute indépendance. Les sondages menés auprès d'un panel d'abonnés l'indiquent : vous approuvez ! Nos articles sur la politique du nucléaire en France (n° 648), l'envers du décor de la culture des fruits et légumes en Espagne (n° 651), le scandale des eaux minérales (n° 652) ou encore la corruption (n° 654) ont été très bien accueillis. Sachez que d'autres « révélations » sont à venir... Votre confiance et votre adhésion nous portent. Merci à vous.

■ ARNAUD DE BLAUWE
RÉDACTEUR EN CHEF



A. LECOMTE



Chips et frites font partie des produits comportant de l'acrylamide, un composé mauvais pour la santé.

CADMIUM, MERCURE...

L'Anses confirme les risques

Un bilan de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), qui a analysé les dernières données disponibles sur la contamination des aliments par différentes substances potentiellement toxiques, confirme l'existence de risques pour la santé des consommateurs.

● **Les habitudes alimentaires de 4 000 participants décryptées,** 719 échantillons d'aliments analysés, plus de 250 substances chimiques recherchées... Les études de l'alimentation totale menées par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) sont un extraordinaire vivier d'informations pour prendre la mesure des risques sanitaires.

● **La dernière mouture vient de révéler ses premiers résultats sur notre exposition à des métaux lourds** (argent, cadmium, mercure, plomb et aluminium) et à un composé néoformé (apparaissant lors de la transformation des aliments), l'acrylamide. Elle confirme l'existence d'un risque pour la santé des Français lié à l'exposition à chacune de ces substances⁽¹⁾. Ses auteurs invitent donc à « renforcer la surveillance de la contamination des denrées », à mener des études afin de mieux comprendre leur origine et à réduire celle par le cadmium en agissant sur les fertilisants agricoles, qui en contiennent.

● **Côté consommateurs, plusieurs solutions permettent aussi de minimiser les risques.**
 > **Pour l'acrylamide** (cancérogène et neurotoxique), réduisez la consommation de produits cuits à haute température ou grillés (frites, chips, pain grillé...) et n'abusez pas du café.
 > **Pour le cadmium** (ayant d'éventuels effets délétères sur les reins et les os, et cancérogène), mangez moins d'aliments les plus fortement contaminés (fruits de mer, chocolat, abats, algues...). Assurez-vous aussi de bons apports en fer, car il permet de limiter l'absorption du cadmium par l'organisme. Vous êtes fumeur ? Diminuez votre consommation.
 > **Pour le mercure (neurotoxique et potentiellement cancérogène)**, ne mangez pas plus de deux portions de poisson par semaine, en privilégiant les petites espèces « proies » (sardines, anchois, harengs...) et en variant les origines géographiques.

(1) Sauf pour l'argent, pour lequel le risque n'a pas pu être établi faute de données.

SÈVE DE BOULEAU

Des promesses qui tombent à l'eau

Avec le retour du printemps, les offres de cures d'eau de bouleau fleurissent. La recette pour la vendre? La sève de bouleau serait drainante, détoxifiante, énergisante, purifiante, ou encore reminéralisante. Elle soignerait également moult maux (eczéma, acné, troubles urinaires, hypertension, etc.), aiderait à perdre du poids, soutiendrait le système immunitaire... Alors, y a-t-il du vrai dans tout ça? Il est possible de trouver dans l'eau de bouleau certains oligoéléments, comme le zinc ou le cuivre, en petites quantités. Mais les teneurs varient, voire sont parfois nulles. De plus, une alimentation équilibrée permet de combler les apports. D'après l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), rares sont les Français qui risquent d'en manquer. La sève de bouleau est aussi une source importante de manganèse.



Cependant, là encore, aucun risque de déficit n'a été identifié chez nous, tandis que l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) a fixé des limites de sécurité afin d'éviter des excès délétères (neurotoxicité, notamment). Or, boire un litre d'eau de bouleau peut suffire à les dépasser. Ajoutons qu'une étude de 2020 révélait que celle-ci était aussi susceptible d'être contaminée par divers métaux lourds, tels que le plomb, le nickel ou le cadmium. Énième rappel que «naturel» et «traditionnel» ne signifient pas forcément bon pour la santé...

Le chiffre

800 000 €

C'est le montant du préjudice subi par une septuagénaire de Vanves (92). Tout part d'un SMS lui demandant de reprogrammer la livraison d'un colis. «Dans la soirée, elle reçoit l'appel d'un faux banquier, relate le quotidien *Le Parisien*. L'homme lui annonce que des aigrefins viennent de faire un virement frauduleux à partir de son compte et qu'elle doit remettre tous ses biens de valeur [à la police].» Le lendemain, elle confie un sac contenant bijoux et montres d'une valeur de 12000 € à un soi-disant policier. Il l'accompagne ensuite dans un établissement spécialisé où elle possède un coffre. Hélas, sur place, elle a remis à l'escroc l'équivalent de 600000 à 800000 € en pièces d'or.

Impôts Revalorisation

Initialement gelées par le gouvernement, les tranches de l'impôt sur le revenu sont finalement revalorisées de 0,9%. Une mesure prise pour neutraliser les effets de l'inflation sur le niveau d'imposition des contribuables. Cette hausse s'applique aussi aux seuils et limites traditionnellement indexés sur le barème de l'impôt.

Vu!

Difficile de comprendre la logique des règles qui encadrent l'utilisation du terme «confiture»...

La confiote se passe de fruits!

«Spécialité laitière» au lieu de yaourt, ou «nectar» pour jus de fruits... Habituellement, nous vous alertons sur ces dénominations suspectes qui ne correspondent pas à celles attendues des produits. Les confitures font exception. Pour arborer cette appellation, le pot doit contenir au moins 55 % de sucres. Bizarre,

en ces temps d'obésité et de diabète galopants. Pour les fruits, la teneur minimale ne s'élève qu'à 35 %. Les fabricants qui préfèrent forcer sur les framboises ou les abricots, se rapprochant ainsi d'une fabrication maison, n'ont plus qu'à se rabattre sur des noms peu évocateurs tels que «préparation de fruits». Un comble!



Les ptites douceurs : pas assez de sucre pour s'appeler confitures, mais plus de fruits!!!



HÔPITAL

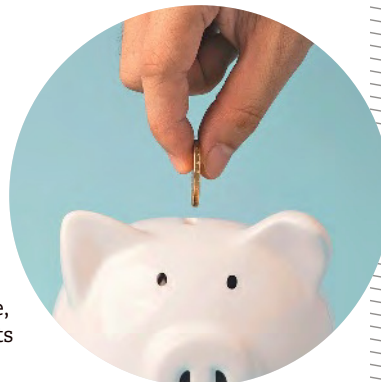
Hausse des forfaits

On comprend mieux pourquoi le ministère de la Santé n'a pas pris parti dans le bras de fer sur le gel des cotisations des mutuelles. Il vient d'alourdir la part de ce que ces dernières devront dorénavant rembourser, en majorant le forfait journalier (qui correspond aux frais d'hébergement à l'hôpital) et le forfait patient urgences (passage aux urgences sans hospitalisation). Depuis le 1^{er} mars dernier, le premier a grimpé de 20 à 23 € par jour – excepté en psychiatrie où il est fixé à 17 €, contre 15 € auparavant –, le second, de 19,61 à 23 € également, sauf pour les personnes en affection longue durée (ALD), qui bénéficient d'un «tarif réduit» à 9,96 €, et les femmes enceintes (exonération en fin de grossesse). À partir du 22 avril, le forfait sur les actes coûtant plus de 120 € à l'hôpital sera facturé

32 € au lieu de 24 €. À la charge des patients sur le papier, ces sommes sont en réalité couvertes par les complémentaires santé dès lors que le contrat est étiqueté «responsable». Elles vont donc absorber une dépense annuelle supplémentaire de 450 millions d'euros. De quoi leur donner une bonne raison d'augmenter leurs prix... malgré la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 qui le leur interdit cette année! Notons, par ailleurs, que ces mesures vont à rebours des conclusions d'une enquête récemment publiée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). Ce service, qui dépend du ministère de la Santé, a mis en évidence les effets délétères des hausses de forfaits et de restes à charge sur les ménages modestes et sur les malades.

Épargne retraite Nouveau fonctionnement

La loi de finances pour 2026 aménage les règles de déductibilité des plans d'épargne retraite (PER). Ces mesures s'appliquent aux versements effectués à compter du 1^{er} janvier 2026. Le report de la part non utilisée du plafond de déduction fiscale a été allongé, passant de trois à cinq ans. Mais la possibilité de déduire les sommes versées sur le PER est supprimée à compter du 70^e anniversaire du souscripteur. En contrepartie, le capital ou la rente correspondant à ces versements sont moins taxés à la sortie du plan.



Stats Que Choisir

VOUS ET VOTRE LAVE-LINGE

La machine à laver est dans presque tous les foyers : 96 % des ménages en possèdent une. Et il s'en vend près de 2,5 millions par an. Mais comment s'en sert-on et les juge-t-on, ou encore quelles sont les marques les plus répandues ? Pour le savoir, nous avons interrogé nos lecteurs. En retour, nous avons reçu 4350 réponses.

► 7 APPAREILS SUR 10 SONT À OUVERTURE FRONTALE

► LE TOP 5 DES MARQUES LES PLUS PRÉSENTES

1 BOSCH	14 %
2 MIELE	12 %
3 ELECTROLUX	11 %
4 WHIRLPOOL	10 %
5 SAMSUNG	8 %

Avec une note moyenne de 8,3/10, tous fabricants confondus, les consommateurs se montrent satisfaits de leur lave-linge. Dans le détail des critères, c'est le bruit à l'essorage qui écope du moins bon score (6,8/10). Miele est la marque la plus appréciée (9/10), devant Bosch (8,7/10).

► ENTRE 300 ET 499 € PRIX DU LAVE-LINGE POUR 41 % DES FOYERS ENQUÊTÉS

Ce taux s'élève à 22 % sur les modèles à plus de 700 €. Autre statistique : lorsque nos sondés possèdent une machine lavante sèche, seuls 20 % d'entre eux utilisent plus ou moins régulièrement la fonction séchage. En cause, notamment, la facture d'électricité dissuasive. Enfin, la lessive liquide est plébiscitée par 75 % des participants.

Lisez notre enquête «High-tech et électroménager : la qualité au meilleur prix» dans le n° 182 de *Que Choisir Budgets*, actuellement en kiosque, 5,20 €.

CANICULE EN VILLE

Arbres sauveurs

Une étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) fondée sur des mesures effectuées à Paris ces 10 dernières années montre que les arrondissements périphériques de la capitale, qui sont également les plus verts, s'avèrent moins touchés par la surmortalité causée par les épisodes de canicule. La présence d'arbres, de parcs, de jardins ou de toitures végétalisées est associée à un taux de décès inférieur. A contrario, les quartiers très minéralisés, avec un



fort potentiel d'îlot de chaleur tels que ceux de l'hypercentre, exposent à un risque plus élevé. Plus que les caractéristiques socioéconomiques des habitants, l'âge, la typologie du bâti et la végétation, donc, sont déterminants. Les arbres, en particulier, font la différence, grâce à l'ombre qu'ils procurent et au phénomène d'évapotranspiration. Renforcer la place de la nature en milieu urbain est ainsi indispensable pour s'adapter au réchauffement climatique, avec d'autres mesures comme la réduction de la circulation des autos et l'adaptation des logements.

Retrouvez chaque semaine les chroniques conso de *Que Choisir* sur Radio Vinci Autoroutes.



TROIS QUESTIONS À...

AMÉLIE DELOFFRE

Cofondatrice de l'association Parlons climat

« LES SÉNIORS SONT LES CHAMPIONS DES ÉCOGESTES »

Que Choisir Vous avez interrogé par sondage 4 000 Français sur le dérèglement climatique, dont environ un quart de séniors (65-80 ans). Quels sont les résultats marquants pour ces derniers ?

Amélie Deloffre L'environnement et le climat font partie des trois enjeux prioritaires pour 29 % d'entre eux, c'est davantage que les autres classes d'âge. Pendant les entretiens, ils parlent beaucoup de modération, de sobriété et de la surconsommation qu'ils condamnent. Cela bat en brèche l'idée

selon laquelle ces sujets les laissent indifférents. Par ailleurs, un grand nombre d'entre eux s'engagent dans les associations ou participent à des réunions municipales. C'est moins visible que les manifestations prises par les plus jeunes, mais cela compte quand même.

QC Concernant la consommation, quelles sont les différences selon l'âge des sondés ?

A. D. Les séniors sont les champions des écoGESTES, comme trier ses déchets, baisser le chauffage et limiter la climatisation, acheter des produits avec peu d'emballages, etc. Ils les adoptent davantage que les 18-34 ans. Idem pour des habitudes de consommation telles que manger moins de viande, uniquement des fruits

et légumes locaux et de saison, ou encore ne pas prendre l'avion. Les motivations ne sont pas forcément écologiques. Par exemple, réduire ses apports carnés peut s'expliquer par des enjeux de santé, et beaucoup, dans cette génération, sont peu coutumiers de l'avion. Ce n'est pas forcément un renoncement. Mais les chiffres sont là.

QC Les séniors veulent-ils des mesures politiques contraignantes ?

A. D. Oui, et là aussi, davantage que les jeunes : les 65-80 ans ont vécu pendant une période où l'État était légitime et où on attendait de lui qu'il résolve les problèmes. Les 18-34 ans,

à l'inverse, réclament parfois un moindre interventionnisme des autorités. Les séniors croient encore dans le politique, ce sont d'ailleurs eux qui votent le plus.

Cosmétiques Attention les yeux !

Des cils et des sourcils bien fournis, voilà qui habille les yeux aussi bien que le maquillage. Ainsi, certaines femmes appliquent des sérums promettant de favoriser leur pousse. Mauvaise idée, selon un comité d'experts de l'Union européenne. Ces cosmétiques peuvent en effet contenir des ingrédients proches des prostaglandines (hormones naturellement présentes dans notre corps), qui susceptibles d'interférer

avec ces dernières. Au-delà des effets secondaires sur les yeux, les scientifiques évoquent des risques cancérigènes, sur le développement et la reproduction et, plus largement, divers impacts systémiques sur l'organisme. Et ce à des concentrations très réduites... Parmi les références figurant dans notre appli Quelproduit, certaines de marques RevitaLash, Rosegold et Orphica comportent ces substances, notées en « rouge ».



JUSTICE

50 € pour saisir le juge !

Depuis le 1^{er} mars, vous devez débours 50 € lorsque vous saisissez le tribunal judiciaire. Sinon, votre requête est déclarée irrecevable. Issue de la loi de finances 2026, cette mesure est passée sous les radars. Cette contribution

obligatoire avait déjà été instaurée entre 2011 et 2013 et sa réintroduction, discutée lors du projet de loi de finances 2025. Mais, à l'époque, elle ne s'élevait «qu'à» 35 €. Certes, des exceptions sont prévues dans certains cas et pour les justiciables bénéficiant de l'aide juridictionnelle. «Si l'accès à un juge coûte 50 €, combien de consommateurs se lanceront dans une procédure ? Beaucoup moins», estime Marie-Amandine Stévenin, présidente de Que Choisir Ensemble. Qui ajoute : «La contribution de 35 € avait fait chuter de 13 % les saisines pour des contentieux portant sur de faibles montants, et ceux qui relevaient du droit de la consommation avaient été listés comme particulièrement concernés.»



ÉNERGIE

Qui a le meilleur service clients ?

Le médiateur national de l'énergie a mis à jour le taux de saisines en médiation des fournisseurs de gaz et d'électricité. Cet indicateur rend compte de la qualité de leurs services clients. Un critère important à prendre en compte, notamment quand on souhaite changer d'opérateur. Plenitude, Ekwateur et Vattenfall affichent les taux de saisines les plus élevés en 2025, ce qui témoigne d'une qualité de service clients bien inférieure à la moyenne nationale. À l'opposé, Enercoop monte sur la première marche du podium. Un bon service clients,

Le mot du mois

ANTIBIOTIQUES

Les femmes sont plus souvent sous traitement antibiotique que les hommes et, à posologie identique, physiologiquement plus sujettes à leurs effets indésirables, en raison d'une métabolisation différente. Or, ni les prescriptions médicales ni les recommandations ne tiennent compte de cette réalité. Dommage!

Paracétamol Défauts sur les pipettes

Si les graduations de la seringue qui sert à donner le paracétamol liquide à votre enfant s'estompent au rinçage, ce lot fait peut-être partie d'un de ceux sur lesquels un défaut a été détecté (distribués entre le 12/11/25 et le 03/02/26). Le médicament, du Doliprane 2,4%, n'est pas en cause, mais la pipette n'est pas fiable. Cessez d'utiliser le produit et procurez-vous un autre flacon.

Que Choisir Ensemble⁽¹⁾ s'ouvre aux abonnés de Que Choisir

Constitué de 15 binômes d'administrateurs issus de 128 associations locales, le conseil d'administration de Que Choisir Ensemble évolue pour accueillir de nouveaux profils, dont des abonnés à Que Choisir (version papier ou numérique).

● **IL EST TEMPS DE VOTER !**

Le nombre de candidatures au conseil d'administration (CA) de Que Choisir Ensemble (anciennement UFC-Que Choisir) déposées par les abonnés à Que Choisir témoigne de votre intérêt pour le droit des consommateurs et de votre fidélité à l'égard de l'association. Nous vous en remercions ! Cela confirme votre enthousiasme et votre envie de participer et de vous impliquer dans la vie associative de Que Choisir Ensemble.

Le comité des candidatures s'est réuni pour évaluer l'éligibilité de chacune d'elles. Il soumet donc à votre vote 12 candidatures pour 4 sièges d'administrateurs représentant les abonnés. Les deux candidats qui auront obtenu le plus de voix deviendront titulaires, et les deux suivants, suppléants.

● **LE VOTE EST OUVERT ENTRE LE 15 MARS, À 9 H, ET LE 5 AVRIL, À 18 H**

Nous mettons à votre disposition une plateforme numérique sécurisée sur laquelle vous pouvez choisir vos quatre candidatures préférées. Pour voter, vous devez :

- > **être abonné depuis trois mois minimum** à la date d'ouverture du scrutin, soit depuis le 15 décembre 2025;
- > **vous connecter** à la plateforme depuis un ordinateur ou un smartphone via <https://www.quechoisirensemble-abonnes.webvote.fr> ou en scannant ce QR code.



J. BONNEFOY, KERMALO/REA



Testé ailleurs

Pendant ce temps, nos homologues étrangers mènent leurs propres essais comparatifs.

États-Unis *Faciles à enfiler*

L'américain Nike vise l'inclusion avec sa gamme EasyOn, des vêtements et des chaussures faciles à enfiler. Nos confrères de **Consumer Reports** ont comparé la basket Nike FlyEase à d'autres modèles basés sur le même concept, comme la Kuru Flex Slip-On ou la Skechers Summits. Résultat : les essayer, c'est les adopter !



Un critère important lors du choix d'un fournisseur de gaz ou d'électricité.

mais qui s'accompagne de tarifs peu compétitifs. Dommage ! Suivent Ilek, Octopus Energy, EDF et Total-Energies. Gaz de Bordeaux fait son entrée parmi les 10 meilleurs. Toutefois, ce classement n'intègre pas les petits fournisseurs, ce qui peut masquer les mauvaises pratiques de certains, comme Wekiwi.



Allemagne *Extra-pâte à bambins chez Lidl et Aldi*

Pendant que nous testions des dentifrices pour adultes (lire p. 36), nos homologues de **Test** se penchaient sur ceux destinés aux enfants. Surprise : les références Aldi et Lidl arrivent en tête pour leur protection efficace contre les caries et l'absence de substances nocives (dioxyde de titane, etc.). Elles sont mieux classées que Signal, Elmex ou Gum, qui coûtent jusqu'à sept fois plus cher !

Espagne *Carrefour, champion du grec*

Danone et Nestlé peuvent aller se faire cuire un œuf avec leurs GriΣgo et Yaos... C'est Carrefour qui remporte la palme du meilleur yaourt à la grecque parmi les 23 produits analysés par **OCU**. Mais attention, ces produits sont enrichis en crème, et donc plus gras que les yaourts nature classiques. À ne pas consommer tous les jours.



> vous identifier sur la plateforme à l'aide de votre numéro d'abonné au format 1/1111111 et du code identifiant que vous recevrez par courrier ou par courriel distinct (lorsque nous avons votre adresse e-mail) au plus tard le 16 mars ;
> renseigner votre numéro de téléphone mobile afin de recevoir un mot de passe valable 60 minutes, qu'il faudra saisir sur la plateforme.
Attention ! Pour les abonnés dont nous avons l'adresse e-mail, le courriel qui contiendra votre identifiant personnel vous sera envoyé le 15 mars. Il sera expédié à partir de cette adresse e-mail : noreply@emailing.webvote.fr. Vérifiez bien vos spams ! Gedivote, la société qui gère la plateforme de vote, met à votre disposition un service clients 24 h/24 h et 7 j/7 j. Il peut vous accompagner en cas de difficultés techniques : 02 96 50 44 77.
(1) Anciennement UFC-Que Choisir.



Pays-Bas *Panique sur les ondes*

Ces temps anxiogènes, nourris de tensions géopolitiques diverses, inspirent nos confrères de **Consumentenbond**. « Une radio d'urgence permet de rester informé en cas de catastrophe », expliquent-ils. Ils ont donc évalué 12 modèles sur leur autonomie, la possibilité de les recharger manuellement et leur compatibilité FM et DAB+ (radio numérique). On vous donne la meilleure, juste au cas où : Follsea DAB-373BT, à 70 €. Croisons les doigts pour qu'elle ne serve jamais.

Autriche *Pollués jusqu'aux pointes*

Les huiles capillaires promettent de faire briller les cheveux jusqu'aux pointes. Mais à quel prix ? **VKI** a examiné 40 références, puis les a réparties dans trois catégories (vert, jaune, rouge) selon leur dangerosité. Aucune n'a pu être classée en vert (car elles contenaient toutes des composés chimiques contestés). La majorité est en jaune (problématique pour l'environnement), les autres ont fini... en rouge (perturbateurs endocriniens, substances persistantes...).



LA CROIX-ROUGE SE VEND À LA FINANCE

CHOQUANT La Croix-Rouge vend une partie de ses biens immobiliers à une société foncière privée. La transaction, qui appauvrit les centres médicaux de l'association, fait remonter de l'argent au siège... mais permet surtout à des fonds spéculatifs d'en gagner beaucoup. Dix ans avant, une opération identique a été conclue avec le réseau d'Ehpad Orpea...

Les financiers en rêvaient... La Croix-Rouge française l'a fait ! Elle a entrouvert, pour la première fois en 2020, les portes de son immense patrimoine immobilier à un fonds spéculatif. Cette année-là, elle crée la SCI Foncière CRF et ouvre son capital à Cofinimmo, un groupe d'investissement immobilier belge, dont le premier actionnaire est, à l'heure où nous écrivons ces lignes, le gestionnaire d'actifs américain BlackRock. L'association cède l'équivalent de 180 millions d'euros de bâtiments et de terrains à sa toute nouvelle société fille.

Deux ans plus tard, Cofinimmo devient majoritaire de la SCI ; la Croix-Rouge a perdu les commandes. Les hôpitaux qu'elle gère, installés au sein de ces immeubles, doivent payer des millions d'euros de loyers. Pourtant, en 2020, Guy Bernfeld, son directeur adjoint, jurait, la main sur le cœur, aux représentants du conseil économique et social (CSE) que l'association caritative conserverait à jamais la majorité de la Foncière CRF... et le contrôle de ses actifs. L'adage selon lequel «les promesses n'engagent que ceux qui y croient» se vérifie malheureusement encore une fois.

VENTE DE BIENS FINANCÉS PAR DES DONS ET DE L'ARGENT PUBLIC

Les plus importants hôpitaux et centres de soins de suite et de réadaptation (SSR) de la Croix-Rouge sont toujours situés sur les terrains et dans les bâtiments qu'elle a vendus. Rappelons que ces biens ont tous été acquis via des legs ou la générosité du public, afin d'améliorer la prise en charge de patients gravement blessés ou malades. Rappelons aussi

qu'un certain nombre de locaux ont bénéficié de financements de l'État ou des collectivités locales. À l'instar de l'établissement hospitalier des Massues à Lyon (Rhône), dont 25% des sommes dédiées à la construction d'un nouvel édifice ont été apportés, en 2017, par l'Agence régionale de santé (ARS). Ou du domaine de Saint-Alban, dans l'agglomération de Chambéry (Savoie), qui a également perçu, il y a 14 ans, de substantielles subventions de la région et du département pour bâtir une extension. «*Les donateurs de la Croix-Rouge savent-ils ce qui se passe? L'association renfloue ses caisses par un tour de passe-passe, en cédant des biens collectifs et subventionnés par le public. Cette opération n'améliore pas le service rendu, et n'empêche pas la direction de fermer des dizaines de structures jugées non rentables et de licencier des centaines de salariés*», alerte Carine Sedenio, déléguée centrale CGT-Croix-Rouge.

En 2020, les structures médicales de l'organisation humanitaire concernées par la cession ne connaissaient pas de difficultés financières particulières. Elles avaient même toutes été rénovées moins de 10 ans avant la création de la SCI. Un peu naïvement peut-être, le directeur d'un des centres de soins confiait ainsi à son équipe : «*Il s'agit d'immobiliers de bon niveau [constructions récentes]. Les investisseurs n'auraient pas voulu investir dans de l'ancien.*»

En outre, plusieurs établissements s'étendent sur des emplacements géographiques très prisés, comme le centre de soins et de rééducation Richelieu à La Rochelle (Charente-Maritime), où l'on peut admirer, de certaines fenêtres, le bleu de l'océan. La structure s'est déployée autour de la villa du même nom, dont a hérité la Croix-Rouge en 1915. Posée sur la corniche du front de mer face au port des Minimes, cette belle bâtisse de style néorégionaliste fut, ▶



croix-rouge française 

Centre médico-chirurgical de réadaptation des Massues

L'hôpital lyonnais des Massues paie actuellement un loyer de 4,5 millions d'euros par an.

LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA CROIX-ROUGE

En France

La Croix-Rouge française (CRF) est une association reconnue d'utilité publique (17 000 salariés et 78 000 bénévoles). Ses missions ? Les opérations de secours, l'action sociale

et la formation. Ces activités sont organisées en six pôles. Le secteur sanitaire compte 21 établissements de santé et affiche 256,7 M€ de produits d'exploitation en 2025.

À l'étranger

Si la CRF est juridiquement indépendante du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui intervient sur les zones de guerre, et des autres Croix-Rouge nationales,

elle appartient au même mouvement. La CRF agit aussi à l'étranger sous l'égide de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge (FICR).

▶ dans un premier temps, reconvertie en hôpital pour les soldats rapatriés du front. Aujourd'hui, dans ce secteur, les prix du mètre carré s'envolent rapidement.

De même qu'à Saint-Alban-Leysses (Savoie), où est située une autre unité hospitalière de l'association, le domaine de Saint-Alban (dont nous avons déjà parlé). L'ancien château, légué en 1921 à la Croix-Rouge afin d'y soigner de jeunes tuberculeux, a ensuite été transformé en un centre

médicoscolaire destiné aux enfants et adolescents hémophiles, avant de devenir un établissement SSR pour adultes. Contrairement à la promesse faite en 2020 par la direction au personnel, les quatre hectares constructibles autour des bâtiments ont bien été cédés à la SCI Foncière CRF. L'usage de ce terrain au

profit de la structure médicale est garanti par le bail de 12 ans signé la même année. Mais que se passera-t-il après ? Pourrait-il être revendu ? Mystère...

Cofinimmo n'est pas un inconnu pour les observateurs économiques. Outre son poids colossal sur le marché immobilier européen (6 milliards d'euros d'actifs dans les bureaux,

les centres commerciaux et les structures médicales), le fonds s'est signalé dans une autre histoire de gros sous... avec Orpea (devenu Emeis) – le réseau d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) qui a été au cœur d'un vaste scandale révélé, en 2022, par le livre *Les fossoyeurs* du journaliste Victor Castanet.

DIVIDENDES ÉLEVÉS VERSÉS AUX ACTIONNAIRES

En 2011, 11 ans avant que l'affaire n'éclate, Orpea et Cofinimmo affichent leur satisfaction dans un communiqué. « *Le groupe Orpea et Cofinimmo [...], y est-il annoncé, viennent de conclure un accord de partenariat portant exclusivement sur des murs d'actifs exploités par le groupe Orpea en France [...]. La location des actifs détenus par la société commune aux deux partenaires donnera lieu à un loyer indexé annuellement.* » « *Cofinimmo détiendra 51 % du capital social de chaque société jointe et l'organisme de placement collectif immobilier (OPCI) du groupe Orpea, le solde, soit 49 %* », précise le document. La suite, on la connaît : négligences, maltraitements, économies drastiques imposées aux maisons de retraite aux dépens des résidents... Les Ehpad d'Orpea doivent en effet dégager de nouvelles



marges financières. L'objectif? Bien évidemment, verser d'avantageux dividendes et loyers aux actionnaires et investisseurs bailleurs (lire *Que Choisir Budgets* n°178). Le partenariat noué avec la Croix-Rouge ressemble à un copier-coller de celui signé avec Orpea. En 2023, Cofinimmo possède 50% du capital plus une part de la SCI Foncière CRF. L'association, elle, n'en détient plus que 39%. Les six hôpitaux et centres de SSR, logés dans les bâtiments transmis à la SCI Foncière CRF, sont devenus du jour au lendemain locataires des immeubles alors qu'ils en étaient encore propriétaires la veille. En échange, la Croix-Rouge a reçu 86 millions d'euros de cash (plus-values de cession et versements du fonds spéculatif).

LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE AU CŒUR DU SYSTÈME DE SANTÉ

Si les sociétés financières comme Cofinimmo investissent dans le secteur de la santé, c'est que cela leur garantit une remontée de loyers réguliers et sécurisés, car en bonne

partie financés par l'assurance maladie des États. «*L'argent issu de la solidarité nationale n'a pas vocation à alimenter des fonds de pension. La santé devrait demeurer un secteur régalién, comme le sont la police ou l'armée*», déplore Jean-Paul Thomas, délégué central CFDT à la Croix-Rouge. *Je crains qu'après le sanitaire, d'autres secteurs d'activité de la Croix-Rouge ne fassent l'objet de vente de murs*», ajoute-t-il. Nous avons demandé à Cofinimmo si d'autres biens pouvaient intégrer la Foncière. Elle nous a répondu : «*C'est une possibilité même si, à court terme, il n'y a pas de projets concrets en ce sens.*»

Ces opérations de cession-bail sont aussi mieux rémunérées que les placements traditionnels. «*Une marge opérationnelle élevée [...] est normale pour un investissement en immobilier, spécialement dans le cas où les contrats sont de type [...] "double net"*», a admis Cofinimmo, en 2024, en réponse à la question du syndicat CFDT sur ses investissements dans le groupe de cliniques Ramsay. Ce qui est le cas de celui de la Croix-Rouge [les frais d'entretien et les aménagements intérieurs restent à la charge des établissements].

L'objectif des fonds spéculatifs consiste surtout à identifier des «partenaires» prêts à payer le prix fort. Dans le cadre de l'alliance avec la Croix-Rouge, sur les 11,5 millions d'euros de loyers annuels facturés aujourd'hui aux centres de soins, 1,2 million d'euros sont distribués, chaque année, aux actionnaires de la SCI Foncière CRF, soit 4 à 5% de dividendes garantis par an.

Les effets négatifs des opérations de cession-bail dans les secteurs de la dépendance et de la santé ont pourtant déjà été épinglés plusieurs fois. En 2024, un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et de l'Inspection générale des finances (IGF) se penche sur le cas du réseau d'Ehpad Médicharme, qui a fait faillite. «*Ce groupe, lit-on, a revendu, en cession-bail, la quasi-intégralité de l'immobilier des établissements acquis [...]. Le niveau élevé des loyers [versés] aux investisseurs-bailleurs, combiné aux modalités complexes du refinancement BlackRock, pèse lourdement sur [son] résultat d'exploitation.*» Un point de vue confirmé par le fondateur de Médicharme, Patrick Boulard : «*Ce modèle économique faisait peser des charges de loyer trop élevées pour garantir une rentabilité aux Ehpad.*» «*Un tel montage financier n'est viable que si les revenus des hôpitaux ou des Ehpad augmentent autant que les loyers réglés aux investisseurs, ce qui n'est pas le cas*, prévient un économiste de la santé. *Sans régulation forte de ce type de financement, le risque est une baisse continue de la qualité des soins et une précarisation accrue des établissements.*»

DÉTÉRIORATION DE LA QUALITÉ DES SOINS

Ils ont tenu à se déplacer pour manifester leur solidarité. Le 11 octobre 2024, une poignée de malades sont venus soutenir, devant le centre savoyard de soins et de réadaptation du domaine de Saint-Alban, la soixantaine de salariés grévistes (sur 127). Plusieurs patients témoignent ▶



Depuis qu'il a été vendu à la SCI Foncière CRF, appartenant à plus de 50% à un investisseur privé, le centre Richelieu, à La Rochelle (17), a vu ses comptes se dégrader...

Contrôlée par Cofinimmo, un fonds spéculatif au capital très dilué, la SCI Foncière CRF est propriétaire des murs de six hôpitaux et centres de la Croix-Rouge.

Cofinimmo

50%

BLACKROCK et UBS Avec 10 % des parts de Cofinimmo, ces poids lourds de la finance mondiale en sont les deux premiers actionnaires (début mars 2026).



Richelieu (17)



Bel-Air (37)

▶ auprès de la radio France Bleu Savoie (devenue ICI) «de la qualité des équipes médicales... mais aussi d'un manque d'effectif et du fait que les choses se dégradent». Des membres du personnel soignant brandissent des pancartes : «Je ne peux pas faire plus si on me donne toujours moins.» Ils dénoncent le non-remplacement de collègues en congés ou en formation, entraînant une détérioration de la prise en charge des patients. Un phénomène qui s'amplifie depuis que le domaine Saint-Alban perd de l'argent... c'est-à-dire, selon les employés en grève, après la vente des bâtiments de la Croix-Rouge à la SCI Foncière CRF. Avant cette opération, il était excédentaire. Bien que les établissements soient devenus locataires des murs qu'ils possédaient auparavant, le bénéfice de leur cession ne leur a pas été versé... pas plus que les 550 000 € de dividendes payés chaque année à la Croix-Rouge par la SCI Foncière CRF. Les sommes sont destinées à améliorer les comptes annuels de l'association et permettent à la direction de présenter des ratios financiers nettement plus acceptables... au détriment de l'activité sur le terrain.

Résultat ? Désormais, la majorité des structures médicales dont les bâtiments ont été revendus à la SCI Foncière CRF sont déficitaires, alors qu'elles dégageaient des profits ou étaient à l'équilibre avant la cession ! «On n'est pas encore à Ramsay ou à Orpea, mais qu'en sera-t-il dans le futur avec la majoration des loyers ? », s'interroge un soignant du centre de la Croix-Rouge de Bois-Guillaume, non loin de Rouen (Seine-Maritime). «La pression de la rentabilisation, déjà importante à cause des politiques de santé actuelles, s'est beaucoup alourdie après la création de la Foncière», poursuit-il.

Les inquiétudes sont également perceptibles à Margency. Unique en France, cet hôpital pédiatrique du Val-d'Oise accueille des enfants souffrant de cancers ou de graves pathologies respiratoires et digestives. Ce lieu de vie, qui héberge une centaine de malades âgés de quelques jours à 18 ans, est salué pour le travail et les qualités humaines de ses équipes soignantes. Il a même réussi à développer un service rare de soins palliatifs dédié aux plus jeunes.

Depuis la vente de ses murs à la SCI Foncière CRF, il y a six ans, l'établissement francilien s'acquitte d'un loyer, qui atteint aujourd'hui 2,7 millions d'euros annuels, en augmentation de 20 % depuis 2020. Même si les salariés louent l'écoute et la stabilité de leur direction locale, ils déplorent que le paiement des loyers ait plongé, dès la première année de la cession, les comptes du centre hospitalier dans le rouge (deux millions d'euros de pertes)... Lui aussi était bénéficiaire avant la transaction.

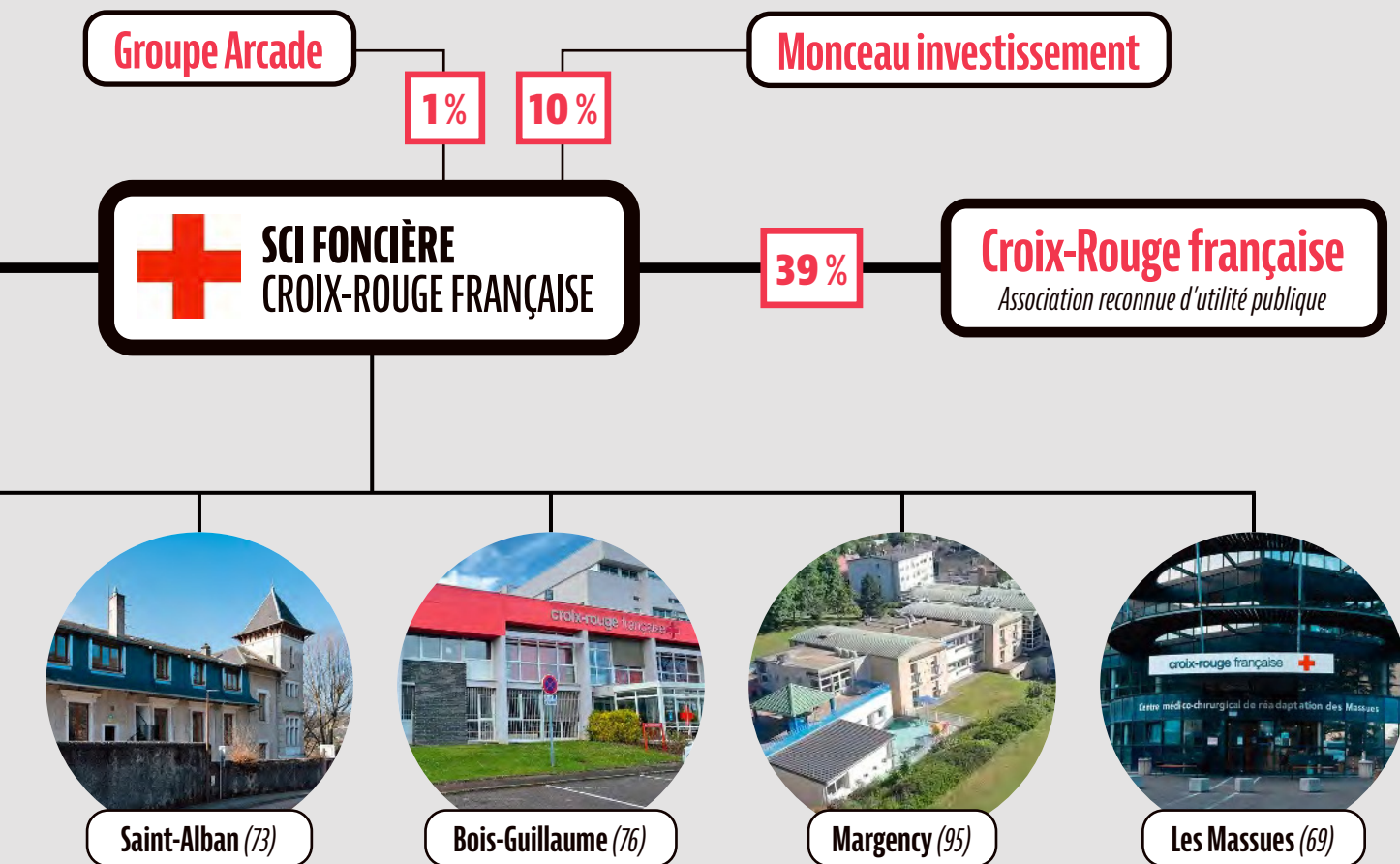
«On comprend d'autant moins l'utilité de cette opération, qui appauvrit la Croix-Rouge, que l'association était correctement notée par les agences, comme l'a confirmé l'expertise réalisée par un cabinet extérieur. On pouvait emprunter à un taux bien inférieur au

coût de tout ce montage», souligne Carine Sedenio. En 2019, l'agence Fitch lui avait attribué un A. À cette époque de taux d'intérêt au plancher, avec une telle évaluation, une organisation comme la Croix-Rouge avait la possibilité de contracter des prêts, sur 10 ans et plus, autour de 1,5 % !

INVESTISSEMENTS : ON EST LOIN DU COMPTE

La direction de la Croix-Rouge nous l'a garanti : «Ce mode de gestion n'a aucun impact négatif sur le fonctionnement des services. Au contraire, la SCI Foncière CRF est en mesure d'établir et de tenir une programmation pluriannuelle des travaux à coûts constants. Cela permet d'anticiper les opérations, d'organiser les chantiers sans désorganiser les services et de continuer à accueillir les patients dans de bonnes conditions.» Quelques investissements ont effectivement été réalisés ici et là. Mais les témoignages que nous avons recueillis laissent planer de sérieux doutes quant à leur importance. «Depuis six ans maintenant, on ne voit rien venir», affirme un salarié d'un des établissements sanitaires.

COFINIMMO CONTRÔLE LA FONCIÈRE CROIX-ROUGE



Dans un centre de rééducation, par exemple, les dépenses pour restaurer ou moderniser les locaux ne dépassent pas 10% des loyers facturés. Même chose pour le centre médico-chirurgical de réadaptation des Massues. Cet immense complexe est la réunion de trois structures sanitaires de la Croix-Rouge en 2018. Les loyers annuels s'élèvent actuellement à 4,5 millions d'euros. Contrairement à ce qui était initialement prévu, les vieux édifices n'ont pas été réhabilités lors de la fusion. «L'établissement a présenté à la Foncière une demande de rénovation, notamment thermique, des bâtiments les plus anciens, qui sont des passoires thermiques. Il est impératif que cet investissement puisse enfin se réaliser. Certains étés, nous sommes obligés de déménager les patients de leur chambre, tellement la température est insupportable. Et l'hiver, on a froid», s'indigne Stéphane Maréchal, infirmier et délégué syndical CGT aux Massues.

MAIS OÙ VA L'ARGENT ?

Parallèlement, les frais de siège que prélève la Croix-Rouge aux structures concernées par cette cession de murs ne cessent d'enfler. Ils sont de 4%, le plafond autorisé

par la loi. Mais différentes sources internes montrent qu'il existe, au sein de la Croix-Rouge, une double présentation : l'une destinée à l'ARS d'Île-de-France, à 4%, donc, de frais de siège, et l'autre réelle, à 6 ou 7%. D'intenses tractations seraient d'ailleurs en cours avec les pouvoirs publics afin de faire reconnaître ces nouveaux taux.

Les charges de la direction de l'immobilier et du patrimoine (DIP) de la Croix-Rouge en particulier ont bondi ces dernières années. Ce département adore faire appel à des cabinets privés pour divers types de services ou de conseils. Oscillant entre 100 000 et 150 000 € avant 2019, les honoraires de ces derniers ont dépassé les 2 millions d'euros en 2022 et se sont élevés à 3,1 millions d'euros en 2023. Or, dans le même temps, les effectifs de la DIP sont passés de 19 à 30 postes, ce qui n'est pas critiquable, puisqu'elle était sous-dimensionnée. Mais on est tout de même interpellé par la hausse exponentielle du volume des prestations extérieures. D'autant que la gestion des immeubles des six centres de soins de la SCI Foncière CRF a été transférée à la société Edmond de Rothschild REIM, selon les termes du partenariat conclu entre la Croix-Rouge et Cofinimmo. ▶

▶ Quoi qu'il en soit, les 5 millions d'euros annuels de plus qu'a dépensés la DIP depuis 2021 sont intégralement refacturés à l'ensemble des établissements de la Croix-Rouge (toutes activités confondues) et à son réseau de bénévoles via des frais de siège... qui ont atteint 80 millions d'euros en 2025!

«Je ne me résous pas, je vous le dis en toute franchise, à voir d'immenses groupes privés, portés par des fonds de pension, souvent étrangers, racheter établissement de santé par établissement,

ce qui fait partie du capital social de notre nation, surtout quand c'est la solidarité nationale qui règle les soins», s'insurgeait, en février 2022, au Sénat, Olivier Véran, alors ministre de la Santé, en réponse à une question au gouvernement.

Deux ans auparavant, c'est le président de la République, Emmanuel Macron, qui, en pleine crise du covid, clamait son opposition à la financiarisation de la santé. *«Il est des biens et des services trop précieux, comme la santé, qui doivent être placés en dehors des lois du marché. [...] La santé gratuite, sans condition de revenus, de parcours ou de profession, ne [représente] pas des coûts ou des charges pour notre État providence, mais des atouts indispensables quand le destin frappe»,* martelait-il, en mars 2020, dans un discours télévisé. C'est pourtant dans la même période que la société commune Cofinimmo-Croix-Rouge voit le jour... avec la bénédiction de l'exécutif.

PERSONNE NE S'EST OPPOSÉ AUX CESSIONS

Comme la direction de la Croix-Rouge aime le rappeler, les autorités de contrôle n'ont pas contesté la cession de ses établissements sanitaires... ni le versement de dividendes issus des loyers hospitaliers à des investisseurs privés. L'Autorité des marchés financiers (AMF) a validé, en 2020, sans ciller le dossier de création d'un fonds d'investissement alternatif (FIA) permettant à la SCI Foncière CRF de collecter des fonds auprès du public. Surtout, les ARS, destinataires chaque année des états réalisés des recettes et des dépenses (ERRD) des centres de soins de l'association, n'ont pas réagi. Les soudaines charges de loyers qui plombent leurs comptes n'ont ému personne. Une seule, l'ARS du Centre-Val de Loire, aurait émis des réserves sur la vente des murs de Bel-Air, à La Membrolle-sur-Choisille (Indre-et-Loire). En l'acceptant finalement... Visiblement, loin des caméras, le ministre de la Santé s'est résolu à ce qu'un fonds spéculatif ait la mainmise sur des bâtiments indispensables aux activités de la Croix-Rouge.

En réalité, il y a bien longtemps déjà que l'État voit d'un œil favorable le secteur privé s'emparer d'une partie de ses missions sanitaires. Depuis le début des années 2000, l'heure est à la maîtrise des coûts de santé, dans le cadre de l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam). Un pas majeur en direction de la privatisation de la santé est fait lorsque le gouvernement aligne,

en 2008, les remboursements aux cliniques privées sur ceux des hôpitaux publics. Il prend pourtant le risque qu'une concurrence déloyale naisse entre les deux, le privé restant libre de se concentrer sur les interventions les plus lucratives. C'est ce qui est en train de se produire. Le service public, tenu d'assurer sa mission d'intérêt général, récupère une large partie des activités les moins rémunératrices. Toujours dans le but de réduire les dépenses, l'État a instauré une tarification à l'acte, dite «T2A», pour l'ensemble des établissements de santé, publics et privés. Toutefois, les tarifs varient selon le type de soin, avec des baisses des remboursements sur certains d'entre eux.

Toutes ces décisions mettent en difficulté de nombreux établissements de santé et centres infirmiers publics ou associatifs comme ceux de la Croix-Rouge. En 10 ans, une dizaine de structures sanitaires de l'association ont fait l'objet de plans sociaux et ont été fermées. Et les locaux occupés par celles toujours ouvertes pourraient tomber dans l'escarcelle de la SCI Foncière CRF... autrement dit dans celle de Cofinimmo. Or, à l'heure où nous bouclons ce numéro, Aedifica, un autre fonds spéculatif belge, vient de rafler 80% des actions de Cofinimmo. Quelle sera sa stratégie financière concernant l'immobilier de la SCI Foncière Croix-Rouge française? Bien malin qui peut le dire!

■ ÉLISA OUDIN PHOTOS DANIEL DENOIRE



SALARIÉS EN QUÊTE DE BOUSSOLE

Au-delà des établissements sanitaires concernés par l'opération foncière de la Croix-Rouge, les doutes et les désillusions ont envahi de nombreux autres services de l'association humanitaire.

Face aux difficultés pécuniaires, à la baisse des financements publics et aux injonctions de rentabiliser les missions, les valeurs de la Croix-Rouge d'humanisme et de solidarité peuvent-elles résister ? « Il y a deux ans et demi, l'association a fermé le centre de soins infirmiers (CSI) dont je dépendais, car il n'était plus rentable. Une personne âgée que je suivais depuis longtemps s'est mise à pleurer lorsque je lui ai annoncé que je venais

pour la dernière fois. Elle m'a suppliée de la garder. Cela m'a fendu le cœur », témoigne une infirmière de l'ex-CSI d'Ambazac (Haute-Vienne). Au sein des crèches, des hôpitaux, des centres médico-psycho-sociaux, etc., de plus en plus d'employés s'indignent contre des directives contradictoires, déconnectées du terrain et principalement ciblées sur les objectifs financiers. Un rapport d'expertise sur le pôle psychique de la Croix-Rouge, réalisé par un cabinet indépendant et présenté aux représentants des salariés

en 2025, dénonce « un déficit [pour le pôle] de capacité à tenir ensemble les différentes logiques institutionnelles. [...] Les projets actuels nous paraissent de nature à dégrader les conditions de travail, à susciter incompréhension ou opposition et à accentuer les tensions... »

Incompréhensions

Ce management par les chiffres aboutit parfois au résultat inverse de celui recherché, comme au centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) d'Athis-Mons (Essonne). Créé il y a 50 ans, il a longtemps été

considéré comme une référence pour l'accompagnement des enfants en difficulté et des familles, la plupart issus de milieux défavorisés. Mais depuis le départ, en 2018, de l'ancien médecin directeur, Jean-Jacques Giudicelli, et la valse de directeurs administratifs qui a suivi, le nombre de patients a chuté des deux tiers. Seuls huit employés sur une quinzaine sont restés en poste. À l'équilibre, avec un budget géré localement jusqu'à cette année-là, le CMPP perd aujourd'hui de l'argent. « On comprend de plus en plus mal certaines décisions du siège », assure un autre salarié, évoquant les conditions de fermeture du centre de santé parisien de la rue Haxo. La Croix-Rouge a décidé de mettre fin aux activités de la structure devenue déficitaire. Des élus locaux ont alerté sur le risque que les foyers aux revenus les plus modestes ne trouvent pas d'alternative. Il y avait cependant une solution : un collectif de médecins a proposé de créer une maison de santé. Las, l'association a refusé, il y a un an, de communiquer les informations sur le volume de travaux à réaliser, s'ils ne s'engageaient pas avant à reprendre l'établissement. Sans visibilité sur ces charges, les praticiens ont renoncé. Les locaux, toujours entre les mains de la Croix-Rouge, sont inoccupés depuis maintenant près de deux ans.

L'usage du terrain par le centre de rééducation de Saint-Alban (73) est garanti par un bail de 12 ans signé avec la SCI Foncière CRF.

Ça va mieux



Parce que dans l'actu, il y a aussi des bonnes nouvelles

Crash tests

Pour des voitures plus sûres

En 2026, Euro NCAP, le programme européen d'évaluation des nouveaux véhicules, applique un protocole de notation de la sécurité des voitures particulières beaucoup plus strict. Une amélioration !

Pour prendre en compte la prolifération des solutions électroniques, pas toujours très bien acceptées, et les risques réels auxquels sont confrontés les usagers de la route, l'Euro NCAP – l'organisme européen qui effectue les crash tests – revoit son système de notation de la sécurité des voitures. Désormais, chaque modèle sera évalué selon quatre critères : conduite sûre ; évitement des collisions ; protection des occupants ; sécurité après l'accident.

La guerre des boutons

Une telle refonte du protocole de l'Euro NCAP incitera les constructeurs à proposer des véhicules adaptés au plus grand nombre et à simplifier leur usage. Elle signe également la fin de l'habitacle tout numérique, et témoigne d'une plus grande importance accordée à l'interface homme-machine (IHM). Euro NCAP va à présent jauger l'emplacement, la clarté et la facilité d'utilisation des commandes essentielles. La disponibilité de boutons physiques pour les fonctions les plus utilisées sera également vérifiée. Ces mesures répondent aux remarques des conducteurs, qui se disent très distraits par l'électronique embarquée : elle les oblige à quitter la route des yeux pour naviguer dans des menus.



Désormais, chaque modèle sera évalué selon quatre critères reflétant mieux les conditions réelles de conduite.

Par ailleurs, les voitures capables d'optimiser le fonctionnement des ceintures de sécurité et des airbags en fonction de la morphologie des passagers obtiendront un score plus élevé.

Conducteur sous surveillance

De même, les modèles disposant d'un système d'appel d'urgence (e-call), qui indique aux secours

le nombre de personnes à bord, décrocheront une meilleure note. Des points seront, en outre, attribués aux technologies de surveillance, comme les dispositifs qui détectent la consommation de drogue ou d'alcool et ceux arrêtant le véhicule de façon sécurisée si le conducteur perd connaissance. Quant aux poignées de portes rétractables, elles sont sur la sellette. La raison ? Lors de plusieurs accidents, les occupants n'ont pas pu sortir de la voiture. Le nouveau protocole Euro NCAP prévoit d'analyser la réaction des poignées après avoir simulé un crash – ce qui garantira une intervention optimale du Samu ou des pompiers. Enfin, les fabricants de véhicules électriques devront gérer correctement l'isolation des batteries haute tension pour limiter le risque d'incendie.

Frais et commissions

Deux amendes à payer

À la suite de contrôles effectués par les services de la répression des fraudes entre octobre 2022 et avril 2025, la Caisse d'épargne d'Île-de-France ainsi que celle du Grand Est Europe devront payer de lourdes amendes administratives pour pratiques commerciales trompeuses. Plutôt que de s'exposer à un procès, les deux établissements bancaires ont préféré accepter la transaction pénale qui leur a été proposée. La première, parce qu'elle avait facturé



des commissions d'intervention injustifiées et dépassé les plafonds qui leur sont applicables, a écopé d'une amende 6 millions d'euros. Quant à la seconde, à qui on reprochait «seulement» d'avoir dépassé les plafonds, elle versera 3,2 millions d'euros. Les deux caisses ont indiqué avoir pris les mesures nécessaires pour rembourser les clients concernés.

Arnaque bancaire

L'opérateur impliqué

Fin 2023, M^{me} V. reçoit un appel. Le numéro de sa banque apparaît, et un individu se présente comme un conseiller BNP Paribas. Il l'informe qu'un paiement frauduleux est en train d'être effectué sur son compte et qu'elle doit lui fournir son numéro de client et le mot de passe de son espace en ligne pour le bloquer - ce qu'elle fait. Un peu plus tard, un e-mail de BNP Paribas lui indique qu'une nouvelle clé digitale a été enregistrée. Trois jours après, elle constate deux débits totalisant 8 861 €. Comme la banque

refuse de la recréditer, M^{me} V. saisit la justice. Au cours de la procédure, BNP Paribas assigne Bouygues Telecom, l'opérateur de la victime, pour que celui-ci la garantisse des sommes qu'elle pourrait être obligée de verser à M^{me} V. La banque estime qu'il a une part de responsabilité dans l'arnaque. Pari gagnant, car dans sa décision du 15 janvier dernier, le tribunal judiciaire de Paris condamne BNP Paribas à rembourser la plaignante et... l'opérateur, à garantir le montant correspondant. Le fait que le numéro figurant au dos de la carte bancaire de la cliente s'affiche sur son téléphone l'a mise en confiance. Or, Bouygues Telecom aurait dû bloquer cet appel, une loi de 2020 imposant à tous les opérateurs d'instaurer un système d'authentification des numéros appelants dans un délai de trois ans. Or, au moment des faits, il n'avait pas respecté cette exigence. Il a interjeté appel.



Faute d'avoir détecté un numéro usurpé, Bouygues Telecom a été condamné.

1200 €

Montant maximal de l'aide allouée à un particulier pour faire raccorder son logement à la fibre optique lorsqu'un problème sur sa partie privative en empêche le déploiement par l'opérateur. Son attribution est soumise à conditions, notamment de revenus. Cette prime forfaitaire dépend aussi des travaux à effectuer et peut tomber à 400 ou à 800 €. L'entreprise qui les réalisera en déduira le montant du devis (prix à payer) et se fera rembourser par l'État (infos sur Asp.gouv.fr).

MaPrimeRénov', le retour

Après une suspension totale depuis le 1^{er} janvier 2026, MaPrimeRénov' a repris du service fin février. Le dispositif se durcit néanmoins pour les gestes isolés: l'isolation des murs et l'installation d'une chaudière à biomasse ne sont plus éligibles à l'aide. Elles ne restent subventionnées que si elles s'intègrent dans une rénovation globale (Parcours accompagné). Bien que l'exécutif mise sur ces chantiers d'ampleur, les plafonds de travaux ont été revus à la baisse depuis septembre 2025, entraînant de fait la diminution du montant des aides. Quant aux délais d'instruction, ils s'allongent.

Droit à la réparation

À partir du 31 juillet 2026, l'Union européenne imposera un « droit à la réparation ». Il obligera les fabricants à proposer celle de leurs produits à des tarifs et dans des délais raisonnables, même hors garantie. Ils devront aussi mettre à disposition les pièces de rechange et les outils nécessaires. Un formulaire européen standardisé permettra au consommateur de comparer les prix et les services de réparation, tandis qu'un site unique recensera les professionnels et les initiatives facilitant la remise en état des appareils.

Protections menstruelles

En rayon, différents degrés d'absorption

Serviettes et tampons jetables ou lavables, culottes spéciales, coupes, éponges... le choix de protections pendant les règles est pléthorique. Leurs performances s'avèrent en revanche extrêmement variables.



Bien qu'elles dominent toujours le marché, et de loin, les serviettes hygiéniques ne constituent plus la seule solution à la disposition des femmes pour absorber le flux menstruel. Outre les classiques tampons – avec ou sans applicateur –, il existe désormais des options réutilisables telles que les coupes (ou cups) ou les culottes. Une gamme de choix élargie plus que bienvenue. Mais que valent ces différentes protections ? Nous les avons toutes comparées dans des conditions simulant un port en journée. Les performances sont extrêmement variables.

Seuls les tampons s'en sortent avec des résultats assez homogènes – bien que les modèles «super» avec applicateur absorbent moins que ceux digitaux du même nom. Preuve que ce n'est pas l'appellation, mais bien le nombre de gouttes qui fait référence. Rien de plus normal, puisque les fabricants suivent une même norme

qui manque de clarté (lire l'encadré p. 22). Exception notable, le tampon lavable Taynie affiche un résultat bien en deçà de l'absorption revendiquée. En dehors de cette catégorie, c'est un peu la jungle. Les marques font preuve d'une grande créativité sur le plan marketing, en particulier au rayon des serviettes. Vania promet ainsi que sa protection «absorbe jusqu'à 4x plus que nécessaire», quand Doulys (E.Leclerc) vante les mérites de ses «barrières antifuites» et de ses «canaux intelligents», et Loft (Aldi), d'un produit «féminin & doux».

Si la qualité est au rendez-vous, les informations figurant sur le paquet sont trompeuses. Nous avons sélectionné des serviettes avec ailettes qui correspondent à un flux abondant.

Les informations portées sur les paquets sont trompeuses

Pourtant, on obtient des absorptions très différentes. La serviette Always Ultra Day Long, censée absorber à des flux moyens à abondants selon le fabricant, affiche même le pire résultat dans cette catégorie, après la serviette lavable Anaé pour flux abondant. Ce manque global de cohérence pose un réel problème pour les consommatrices. Il leur est impossible de passer d'une marque à l'autre, ou même d'un type de protection à un autre, avec la garantie qu'elles seront suffisamment protégées.

Du côté des protections réutilisables, le rendez-vous est manqué. L'ensemble des produits tient bien dans la durée, ce qui est leur premier argument. Mais cela ne suffit pas. Si l'on omet les résultats catastrophiques de la serviette et du tampon lavables, les autres protections (culottes, coupes et disques) décrochent de meilleurs résultats. Les cups semblent plutôt adaptées à des flux abondants à très abondants, au vu de leur contenance élevée,



✓ L'ESSENTIEL

Les coupes et disques menstruels sont plutôt adaptés aux flux abondants, voire très abondants. Les culottes semblent mieux correspondre à des flux légers à moyens, et perdent en absorption avec les lavages. Une serviette jetable n'en vaut pas une autre. En fonction des marques, à promesse équivalente, les résultats varient beaucoup. Ceux des tampons jetables, eux, s'avèrent assez homogènes.

REPÈRES

2 milliards

Quantité de serviettes et tampons jetés chaque année en France, selon Zero Waste France. Ces déchets non recyclables sont incinérés ou enfouis.

Entre 6000 et 13000

Nombre de protections jetables consommées par femme entre la puberté et la ménopause.

36 ans

Durée moyenne entre les premières et les dernières règles d'une femme.

5 à 10 ans

Longévité estimée d'une protection réutilisable (cup, culotte, serviette, tampon).

1^{er} avril 2024

Entrée en vigueur du décret imposant plus de transparence aux fabricants.

mesurée entre 25 et 34 g (lire p. 23). Cela dit, il faudra veiller à les changer toutes les quatre à six heures. Contrairement à ce que l'on constate avec les tampons, le niveau de remplissage des coupes n'affecte pas la facilité du retrait, ce qui constitue un point positif. Il est donc important de respecter cette limite de port de quatre à six heures, afin de réduire le risque de syndrome du choc toxique (SCT), une infection rare mais grave. N'en déplaise à certaines marques, comme Intimina Ziggy Cup 2 ou Intima Cup, qui promettent jusqu'à huit heures de protection, exposant les clientes à un risque réel.

Des culottes sur la sellette

On peut aussi déplorer la baisse systématique des capacités d'absorption des culottes après un an d'utilisation – allant jusqu'à 44%. Les fabricants sont pourtant ambitieux dans leurs promesses sur l'emballage. Si l'on en croit Saforelle, sa culotte menstruelle équivaut à quatre tampons «super»

– soit 48 g. Lors de nos tests, elle atteint 16,8 g, et seulement 9 après lavages. On regrette cet excès marketing, car les performances de l'ensemble des culottes évaluées sont honorables dans l'absolu – bien que plus adaptées à des flux légers à moyens, soit jusqu'à 50 g par cycle.

Ces errances s'avèrent d'autant plus fâcheuses qu'il existe un véritable enjeu sur le plan environnemental. Du fait de leur composition – plastiques et tissus –, et de leur objectif – absorber des liquides biologiques –, les protections jetables ne peuvent pas être recyclées. Elles sont donc incinérées ou enfouies, générant une quantité non négligeable de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre. Selon une étude réalisée par Zero Waste France, les protections menstruelles représentent, dans l'Union européenne, 590 000 tonnes de déchets chaque année et 5,3 kg d'équivalent CO₂ par femme et par an. En dépit d'une dépense initiale plus

élevée, leurs versions réutilisables peuvent, en outre, se révéler plus rentables sur le moyen terme.

Les protections menstruelles ne sont soumises à aucune réglementation spécifique : elles doivent correspondre au Règlement européen sur la sécurité générale des produits (RSGP), «*qui impose de ne mettre sur le marché que des produits sûrs pour l'usage auquel ils sont destinés*», précise ▶

► le syndicat professionnel Group'Hygiène. Elles sont aussi soumises au règlement Reach, qui cible les risques chimiques. Malgré ce cadre très large, les produits s'avèrent tous assez sûrs. En 2018, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a analysé plusieurs types de protections. Si différents polluants ont été trouvés (hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines, furanes, etc.), ils l'étaient à des seuils trop faibles pour entraîner un risque pour la santé des utilisatrices.

Obligation de transparence

Nous avons également recherché une centaine de PFAS soumis à d'autres règlements, sans en détecter. «Le principal risque est celui du choc toxique menstruel, lié au port de protections internes et à la durée de port», résume Aurélie Mathieu, adjointe au chef de l'unité d'évaluation des risques de l'Anses. Les cas constatés demeurent, heureusement, rares et auraient tendance à diminuer. Mais ces bons résultats ne tiennent, pour l'heure, qu'à la bonne volonté des industriels. «Les composants sont

soigneusement sélectionnés pour garantir la sécurité des consommateurs, tant en matière de sécurité que de bonne tolérance cutanée», nous assure Group'Hygiène, qui met aussi en avant les multiples contrôles réalisés tout au long de la chaîne de production. Seule évolution réglementaire, minime et réclamée de longue date par les associations : un décret de décembre 2023 contraint les fabricants à une certaine transparence sur la composition des protections menstruelles.

Les industriels sont tenus de détailler les substances ajoutées intentionnellement, les modalités et précautions d'usage et les effets indésirables envisageables. Toutefois, cette obligation n'est pas systématiquement respectée : nous avons ainsi remarqué une absence d'information sur la composition complète des tampons Siempre (Lidl), et des allégations à risque sur les coupes menstruelles. Pire encore, alors que le décret dispose que le public «doit avoir accès à une indication explicite de la capacité d'absorption du produit», ce n'est pratiquement jamais le cas !

■ AUDREY VAUGRENTE AVEC GABRIELLE THÉRY



SERVIETTES ET CULOTTES

Promesses excessives

Les serviettes dominent le marché. Quant aux culottes testées, les fabricants font mieux qu'en 2022 (à lire dans le n° 611 de *Que Choisir*) On mesure jusqu'à 30 g à la première utilisation avec la culotte Always, puis 20 g après lavages. On reste loin de l'équivalent « quatre tampons flux abondants » annoncé... qui nécessiterait d'absorber 65 g ! Après 24 lavages, la capacité de toutes les culottes diminue, de 19 % à 44 % selon les modèles.



TAMPONS ET CUPS

Capacité démesurée

Les tampons s'en sortent avec des résultats assez homogènes. Pour les coupes (et autres protections internes), la règle d'or : les changer toutes les quatre à six heures afin de limiter le risque de choc toxique. Plus cette durée s'allonge, plus il augmente. Or, si elle n'est pas adaptée au flux, une capacité d'absorption élevée permet un temps de port prolongé. Et le système de gouttes facilite l'erreur. La cup Saforelle taille 2 affiche trois gouttes, soit 9 à 12 g dans le référentiel des tampons. Selon nos mesures, elle absorbe jusqu'à 27 g !



ABSORPTION ON N'Y COMPREND GOUTTE !

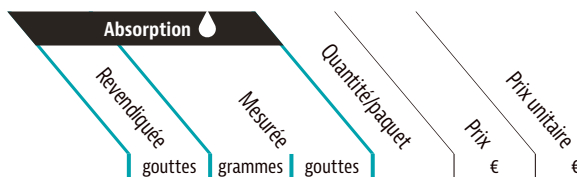
✘ **Au rayon des protections menstruelles, il y a du choix.** Mais le premier critère reste la capacité à absorber le sang des règles. Pour cela, les fabricants utilisent souvent un système de gouttes. Bien pratique ! Derrière cette apparente harmonie, c'est en fait le flou complet. Du côté des serviettes et culottes, ces gouttes n'ont pas de sens réel. Lors de nos tests, sur cinq serviettes indiquant cinq gouttes, nous avons mesuré une absorption allant de 15,7 à 24 g. Sur les produits affichant trois gouttes, on varie de 3,8 à 27 g.

Gouttes	Grammes
1	<6
2	6-9
3	9-12
4	12-15
5	15-18
6	18-21

✘ **Ça s'améliore du côté des tampons :** les industriels respectent, depuis 1999, un standard d'absorption. Par exemple, trois gouttes équivalent à 9 à 12 g. Le but : orienter les utilisatrices et limiter le risque de syndrome du choc toxique menstruel (SCT), une infection rare mais grave, liée au port prolongé de protections internes. On aurait pu attendre des fabricants de serviettes, culottes, coupes et éponges qu'ils adoptent les mêmes standards. Ce n'est pas le cas (lire le tableau p. 23).

30 PROTECTIONS MENSUELLES

NOTRE CLASSEMENT



SERVIETTES DE JOUR AVEC AILETTES

Rang	Produit	Revendiquée (gouttes)	Mesurée (grammes)	Quantité/paquet (gouttes)	Prix (€)	Prix unitaire (€)	
1	LOFT (ALDI) SERVIETTES ULTRA MINCES	5	24	7	14	1,29	0,09
2	VANIA MAXI SUPER	5	22	7	14	2,35	0,17
3	TADAM SERVIETTES DERMO-SENSITIVES SUPER+	4	21,1	7	24	4,70	0,20
4	DOULYS (E.LECLERC) SUPER+ ULTRA MINCE	5	19,6	6	12	1,09	0,09
5	LOVE & GREEN SERVIETTES HYPOALLERGÉNIQUES SUPER	5	18,7	6	12	2,32	0,19
6	SOFT (CARREFOUR) SUPER+ ULTRA	5	15,7	5	12	1,35	0,11
7	SIEMPRE (LIDL) SUPER+ TAILLE 2	2 à 4	11,1	3	24	1,80	0,08
8	NANA ULTRA RÉGULIER+	n. a.	10	3	28	3,65	0,13
9	ALWAYS ULTRA DAY LONG TAILLE 2	n. a.	4,9	1	26	5,19	0,20
10	ANAÉ SERVIETTES HYGIÉNIQUES LAVABLES FLUX ABONDANT	3	3,8	0,5	2	24,12	12,06

CULOTTES DE RÈGLES

Rang	Produit	Revendiquée (gouttes)	Mesurée (grammes)	Quantité/paquet (gouttes)	Prix (€)	Prix unitaire (€)	
1	ALWAYS HIPSTER TAILLE M	3	30	9	1	16,50	16,50
2	NANA COMFORT FIT HIPSTER TAILLE M	n. a.	22,9	7	1	23,60	23,60
3	SAFORELLE CULOTTE MENSTRUELLE TAILLE M	3	16,8	5	1	23,50	23,50
4	DIM PROTECT CULOTTE DE RÈGLES BOXER TAILLE S	4	11,3	3	1	24,99	24,99

TAMPONS

Rang	Produit	Revendiquée (gouttes)	Mesurée (grammes)	Quantité/paquet (gouttes)	Prix (€)	Prix unitaire (€)	
1	NETT PROCOMFORT SUPER	4	12,9	4	24	3,05	0,13
2	AUCHAN BETTER LIFE SUPER	4	12,3	4	16	2,13	0,13
3	LOFT (ALDI) TAMPONS COMPACT SUPER ⁽¹⁾	3	10,8	3	20	2,25	0,11
4	DOULYS (E.LECLERC) TAMPONS COMPACT SUPER ⁽¹⁾	3	10,8	3	20	2,35	0,12
5	TAMPAX COMPAK 2IN1 SUPER ⁽¹⁾	3	10,3	3	24	4,19	0,17
6	TAMPAX COMPAK COTTON PROTECTION SUPER ⁽¹⁾	3	10,3	3	14	5,39	0,39
7	ORGANYC PROTECTION COMPLÈTE SUPER	3	9,8	3	16	4,55	0,28
8	LOVE & GREEN TAMPONS HYPOALLERGÉNIQUES SUPER ⁽¹⁾	3	8,8	2	14	4,85	0,35
9	TAYNIE TAMPONS LAVABLES	4	7,3	2	8	18,60	2,33
10	SIEMPRE (LIDL) NATURE NORMAL	2	7,1	2	16	1,63	0,10

COUPES (CUPS), ÉPONGES, DISQUES

Rang	Produit	Revendiquée (gouttes)	Mesurée (grammes)	Quantité/paquet (gouttes)	Prix (€)	Prix unitaire (€)	
1	INTIMINA ZIGGY CUP 2 (76 ml)	n. a.	34	11	1	39,95	39,95
2	ANAÉ MY MENSTRUAL CUP TAILLE L (28 ml)	n. a.	27	8	1	17	17
3	SAFORELLE LOT DE 2 COUPES MENSTRUELLES TAILLE 2	3	27	8	2	29,50	14,75
4	INTIMA CUP T2 SUPER	3	25	8	1	10,82	10,82
5	ANAÉ 3 ÉPONGES MENSTRUELLES 6-7CM (éponge naturelle)	n. a.	14,3	4	3	14,89	4,96
6	JOYDIVISION SOFT-TAMPONS NORMAL (éponge synthétique)	n. a.	6	2	50	27	0,54

Comment nous testons

► **Pour les serviettes et les culottes** L'absorption est évaluée sur un mannequin immobile en position debout et assise, simulant un usage de jour. Le volume maximal absorbé est mesuré en appliquant un goutte-à-goutte en continu sur la zone absorbante jusqu'à détection d'une fuite sur la face extérieure.

► Pour les tampons, cups et éponges

L'absorption est évaluée sur un dispositif simulant l'orientation du vagin et la pression effectuée sur le tampon ou la cup. Le volume maximal absorbé est mesuré en exposant le produit à un flux liquide, jusqu'à émission d'une goutte qui témoigne d'une fuite.

► **PFAS** Nous en avons recherché plusieurs identifiés et pour lesquels une réglementation existe pour d'autres produits (PFOA, PFOS, etc.). Aucun n'a été détecté.

n. a. : non applicable car il n'y a pas d'équivalence en « gouttes »

(1) Avec applicateur.

► **L'absorption annoncée** par les fabricants en nombre de gouttes sur le paquet est tantôt inférieure, tantôt supérieure (et parfois égale, surtout pour les tampons) à l'absorption réelle constatée en laboratoire. Nous l'avons mesurée en grammes, et converti ici en gouttes (en comptant 3 g = 1 goutte).

5 CONSEILS POUR

Acheter ses pneus sur Internet

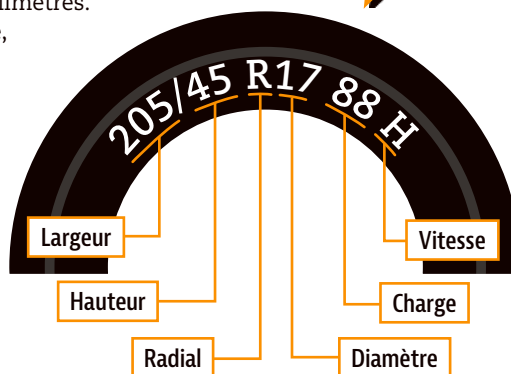
Acquérir ses gommages en ligne permet de comparer facilement les modèles et, souvent, de réaliser de bonnes affaires... à condition d'être bien préparé.

1

Cherchez le bon format

À chaque type de véhicule, ses propres pneus. Sur les sites, il est généralement possible de dénicher la bonne taille soit par l'immatriculation, soit par les dimensions. Celles-ci sont définies par une série de chiffres et de lettres lisibles sur le flanc de la gomme, comme 205/45/R17 88 H. La première correspond à la largeur du pneu en millimètres. La deuxième, exprimée en pourcentage, indique le rapport entre la hauteur du flanc et la largeur de l'enveloppe. Dans notre exemple, le R annonce que sa structure interne est radiale et le 17 précise, en pouces, le diamètre intérieur (donc celui de la jante). Arrivent ensuite les indices de la charge (88) puis de la vitesse (H) que le pneu peut supporter.

Les dimensions
d'un pneu

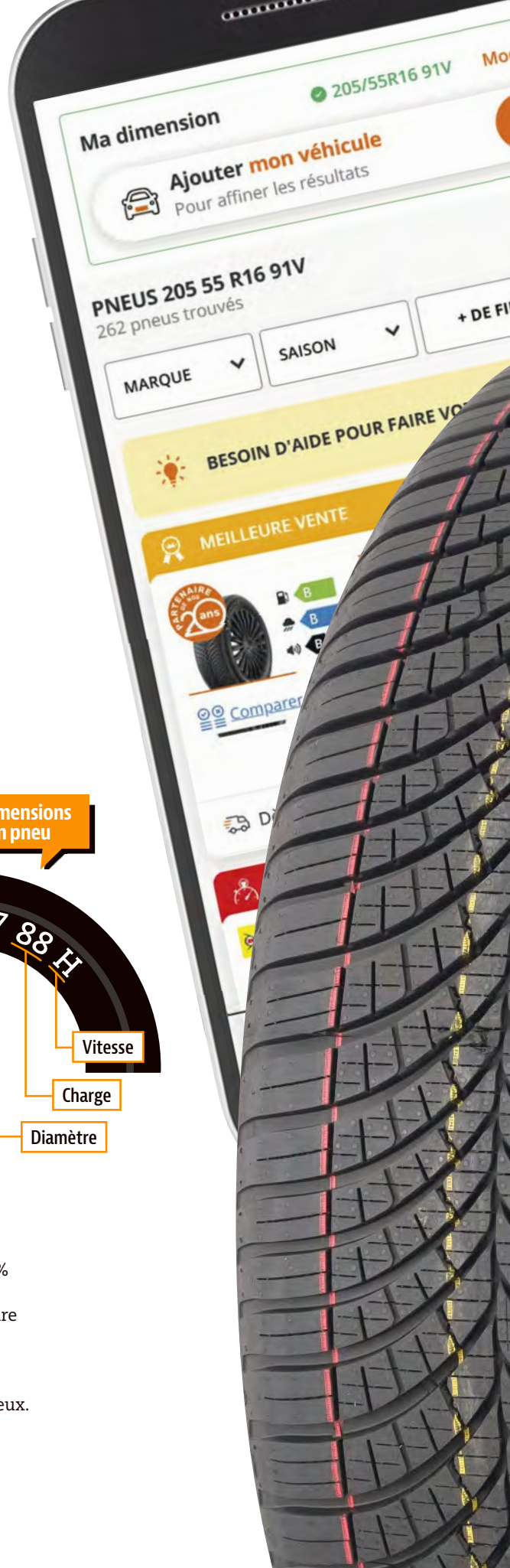


2

Trouvez le plus adapté

Il existe trois sortes de pneus : été, hiver et toutes saisons. Ils représentent respectivement 53 %, 10 % et 37 % des ventes. Ceux d'été sont destinés à un usage lors des mois les plus chauds, quand la température peut atteindre les 40 °C. À l'inverse, les gommages hivernales permettent de rouler en sécurité lorsque le thermomètre tombe sous les 7 °C, mais aussi sur verglas ou sur neige. Les enveloppes toutes saisons, elles, constituent un compromis entre les deux.

■ RUBRIQUE COORDONNÉE PAR YVES MARTIN



3

Comparez les prix

L'avantage d'Internet? Pouvoir examiner en un coup d'œil les coûts des références en appliquant le filtre dédié. Attention, le pneu le plus abordable se montre généralement le moins performant, comme nos tests le prouvent: adhérence limitée sur la route, distance de freinage allongée, durée de vie courte... Outre les questions de sécurité, se fier uniquement au tarif n'est pas forcément un calcul judicieux. En effet, la résistance au roulement d'une gomme low cost s'avère souvent moins bonne, et peut engendrer une surconsommation de carburant allant jusqu'à 20%, réduisant d'autant l'autonomie d'un véhicule électrique.

L'ATOUT DU WEB

Plus de 15 millions de pneus ont été remplacés en 2024. Même si l'on divise par quatre, c'est beaucoup. Un tiers a été acquis sur Internet (source: Syndicat du pneu); 50% des acheteurs prennent d'abord des renseignements en ligne avant de se rendre en magasin ou sur un site. L'atout du Web? Les avis des clients. Allo pneus.com, qui réalise une vente en ligne sur deux, publie au total 500 000 avis vérifiés et authentifiés pour 70 marques. Une sacrée base de données!

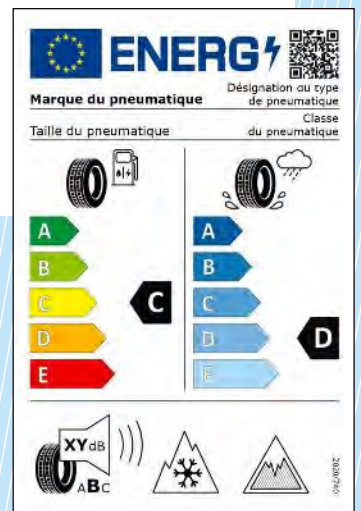
1,6 mm

Usure des gommages tolérée par le Code de la route. Elles doivent présenter des sculptures en relief; vérifiez les témoins d'usure, inspectez les flancs... Regardez quand changer de pneus sur [Qce.link/pneu656](https://www.quechoisir.org/qce-link/pneu656)

4

Détaillez l'étiquette européenne

Chaque pneu reçoit une vignette indiquant, entre autres, trois critères: la consommation de carburant, l'adhérence sur sol mouillé et le niveau de bruit de roulement en décibels. Y figure aussi un QR code renvoyant aux caractéristiques du produit issues de la base de données européenne European Product Registry Labelling (Eprel), tels le nom du fabricant, le modèle de la gomme, ses dimensions et sa classe: C1 (voitures particulières...), C2 (utilitaires, camions...) et C3 (autocars, bus...). Le logo en forme de montagne à trois pics avec un flocon identifie le marquage 3PMSF, qui atteste de sa performance sur la neige, alors que l'icône représentant une montagne glacée reflète celle sur le verglas.



5

Pensez au montage

Mieux vaut acheter vos pneus sur un site qui propose des partenariats avec des garages effectuant le montage. Pour simplifier la logistique, faites-les livrer directement chez celui que vous avez sélectionné. Parfois, il existe une solution de montage mobile à l'adresse de votre choix (domicile, travail). Attention, la prestation de montage-équilibrage est propre à chaque enseigne et peut donc varier sensiblement. Pensez à vous renseigner sur ce point, car cela risque de faire grimper la facture.

Vins, huiles, beurres, fromages

Des phtalates plein nos assiettes

Le plastique est utilisé au cours de la production et pour l'emballage des denrées. Or, il contient divers additifs, appelés plastifiants, en particulier des phtalates, nocifs pour la santé. Nous en avons détecté dans plusieurs aliments.

« **L**e plastique, c'est fantastique... » au point d'envahir notre nourriture ! En France, 20% des plastiques seraient utilisés par les secteurs agricole et agroalimentaire, dont la quasi-totalité (91%) pour l'emballage des denrées. Logique : cette matière solide, souple, façonnable, imperméable à l'eau, à l'oxygène ou aux bactéries, et résistante aux UV, permet le transport, la conservation et l'emballage des aliments à un prix imbattable. Cependant, pour lui conférer ces propriétés, il faut lui adjoindre des additifs. Et c'est là que le bât blesse : ces derniers peuvent migrer hors de leur matrice, alors qu'ils sont potentiellement nocifs pour la santé et l'environnement (lire aussi l'encadré p. 30).

Afin de vérifier dans quelle mesure ces substances contaminent nos denrées, nous avons recherché, dans divers produits, une famille d'additifs, les plastifiants, divisés en deux catégories : les phtalates et les non-phtalates (lire le lexique p. 27). Nous en avons ciblé 34 parmi les plus répandus et susceptibles de se retrouver dans la chaîne alimentaire. Plusieurs catégories d'articles ont été sélectionnées, sur la base des alertes émanant de nos précédents tests et de la littérature scientifique : des aliments gras (produits laitiers, poissons, pâtes à tartiner, huiles, viandes) ;

ceux vendus sous emballage plastique ou papier sulfurisé (fruits et légumes, beurre, fromages, crème, plats préparés y compris pour enfants) ; ceux pour lesquels la production implique des matériaux en plastique (tous, notamment les laits infantiles) ; ceux issus d'un milieu notoirement contaminé (produits de la mer)... Ce test ne se voulait pas représentatif des niveaux globaux de contamination. Il constitue plutôt un « coup de sonde ».

Taux de contamination élevé

Nous avons passé au crible 216 produits, parmi lesquels 81 (soit 38%) se sont avérés contaminés par au moins un plastifiant. Sur les 34 molécules recherchées, nous n'en avons trouvé que 9, mais parmi elles figurent le DEHP (détecté 22 fois), le DBP (35 fois) et le BBP (une fois), considérés comme très préoccupants par les agences sanitaires européenne et française, car reprotoxiques présumés et perturbateurs hormonaux avérés. Sans surprise, les denrées grasses (huile d'olive et de noix, beurre, emmental, comté, mozzarella, pâte à tartiner) sont les plus contaminées, à des niveaux parfois élevés (lire les fiches p. 28-29). En effet, les phtalates sont des substances dites lipophiles, migrant facilement vers les aliments riches en lipides. Pour cette raison, certains (DEHP, ▶



► Lexique

PLASTIQUES Polymères (chaîne de molécules carbonées identiques liées les unes aux autres) issus d'hydrocarbures fossiles, mélangé à des additifs.

ADDITIFS Substances chimiques ajoutées dans une matière afin de lui conférer des propriétés spécifiques. Ils composent en moyenne 7% des plastiques, mais parfois bien plus (jusqu'à la moitié). Il peut s'agir de plastifiants, d'antioxydants, d'antimicrobiens, etc.

PLASTIFIANTS Additifs ajoutés aux plastiques pour leur conférer certaines qualités (dureté, souplesse, élasticité, etc.).

PHTALATES La principale famille de plastifiants (les autres étant les non-phtalates).

► Comment nous testons

► **Nous avons sélectionné** 216 aliments et boissons de différentes catégories : produits laitiers (lait, beurre, crème, fromages), huiles (d'olive et de noix), boissons (eau en bouteille, vin, whisky, bière, jus de fruits), plats préparés

(aliments pour bébés, cordons-bleus), fruits et légumes, viandes, fruits de mer (crevettes, poissons) et laits en poudre. Nous y avons recherché 34 plastifiants, dont l'ATBC, le DEHA, le DBP, le DEHP et le BBP, les plus dangereux

car reprotoxiques présumés et perturbateurs endocriniens avérés, et qui sont aussi parmi les plus répandus. Une partie des résultats provient de tests réalisés en 2025 (sur des vins, des beurres et des huiles d'olive).

▶ DBP, BBP, DINP et DIDP) sont interdits dans les matériaux en contact avec les denrées grasses. Le fait d'en détecter suggère soit des emballages non conformes, soit des pollutions via les équipements industriels ou l'environnement. Une proportion importante des vins est également polluée par du DBP et du BBP. En revanche, nous n'avons rien trouvé parmi les autres catégories, excepté des traces d'un plastifiant (ATBC) dans un unique lot de baby-carottes sous emballage plastique. Même si les

teneurs restent globalement basses, la diversité des substances identifiées témoigne d'une pollution diffuse généralisée. S'agissant de substances reprotoxiques et/ou perturbatrices endocriniennes, potentiellement actives à des doses extrêmement faibles, c'est préoccupant. Et la présence simultanée

de plusieurs molécules ajoute à l'inquiétude, car on ignore quels « effets cocktail » aux conséquences néfastes ces mélanges peuvent induire.

Conformes malgré tout

Cependant, tous ces aliments sont conformes. Ils le resteraient même avec des concentrations supérieures, et leur vente n'est donc pas illégale. Cela tient en partie à une étrangeté de la législation européenne : elle n'encadre pas la teneur en plastifiants dans les aliments eux-mêmes, mais réglemente seulement les matériaux destinés à entrer en contact avec les denrées (surtout les emballages), pour s'assurer qu'ils ne relarguent pas leurs additifs. Pour cela, elle fixe à chacun une limite de migration spécifique (LMS), exprimée en milligramme de phtalate (ou groupe de phtalates) par kilo d'aliment. Autrement dit, chaque matériau, contenant ou emballage, considéré individuellement, ne doit pas diffuser de phtalate au-delà de la LMS. Mais de nombreuses autres sources de contamination existent. « Malheureusement, il est extrêmement difficile de les identifier », souligne Étienne Cabane, chimiste des matériaux au Food Packaging Forum, une fondation scientifique à but non lucratif.

On sait qu'une partie des plastifiants proviennent des emballages en plastique ou des encres appliquées sur les emballages en carton. D'autres migrent depuis les tuyauteries en PVC, joints, filtres ou flexibles utilisés dans les usines, ou encore des pressoirs ou cuves de stockage en polyester ou aux parois intérieures revêtues de résine époxy. Certains proviendraient des bâches en plastique des serres horticoles, contaminant les sols puis les plantes... sans compter les particules en suspension dans l'air! ▶

■ Présence de plastifiant perturbateur endocrinien avéré et présumé toxique pour la reproduction humaine

■ Présence de plastifiant perturbateur endocrinien présumé

Vins Les phtalates poussent le bouchon

38 testés, 30 contaminés (79%)

Trois phtalates ont été détectés dans 30 bouteilles, dont deux faisant partie des plus dangereux car perturbateurs endocriniens et reprotoxiques, le DBP et le BBP. Le premier a été retrouvé dans 24 vins, avec des teneurs dépassant la limite de migration spécifique

(LMS) pour 4 d'entre eux. C'est encore trop, malgré les progrès accomplis ces dernières années par la filière viticole – les teneurs étaient 10 fois plus élevées il y a une décennie. Le second est quantifié dans un seul vin. Quant au DMP, détecté dans 7 bouteilles, il n'est pas réglementé.



Huiles de noix Toutes contaminées

5 testées, 5 contaminées (100%)

Le faible nombre d'huiles testées ne permet pas d'extrapoler à l'ensemble de la production. Pour autant, ce coup de sonde inquiète : tous les produits s'avèrent contaminés par du DEHP. Même si les teneurs restent en dessous des seuils, il s'agit d'une substance toxique pour la reproduction et perturbatrice endocrinienne (active à très faible dose). Du DINP est aussi détecté, à des taux dépassant la LMS des matériaux pour quatre d'entre elles. Une huile contient aussi du DnOP. La filière ne parvient pas à identifier toutes les sources de pollution.



100%

Présence de plastifiant perturbateur endocrinien suspecté ou de plastifiant sans risque identifié

Absence de plastifiant dans le produit



Huiles d'olive Cocktails peu appétissants

21 testées, 20 contaminées (95%)

L'huile d'olive est l'aliment contaminé par le plus grand nombre de plastifiants, puisque cinq (DINP, DIDP, DEHP, DBP et DEHA) ont été détectés. Quatre échantillons contiennent un seul plastifiant, mais les 15 autres, deux ou trois, ce qui pose la question de potentiels effets cocktails. Ces additifs sont le plus souvent en quantités inférieures aux LMS, mais quatre huiles affichent des dépassements ponctuels ou répétés de DBP et de DEHP, classés toxiques pour la reproduction et perturbateurs endocriniens. Ils ne devraient pas se trouver dans ces produits, car ils sont interdits dans les matériaux en contact avec des aliments gras.



Beurres Détections dans trop de produits

21 testés, 15 contaminés (71%)

Seuls deux plastifiants, qui ne figurent pas dans la liste des plus inquiétants, ont été détectés dans une grande partie des beurres : un phtalate (le DEHP) et un substitut aux phtalates (ATBC). Le premier, reprotoxique présumé et perturbateur endocrinien

avéré, a été retrouvé dans 12 échantillons, à des niveaux quantifiables. Le second, qui ne fait pas l'objet d'alerte sanitaire à ce jour, dans trois autres. Les deux sont simultanément présents dans un beurre, posant la question d'éventuels effets cocktails.



Fromages Teneurs très élevées dans le comté

19 testés, 9 contaminés (47%)

Des tests ont été menés sur trois types de fromages : du comté, de l'emmental et de la mozzarella. Deux phtalates, l'ATBC et le DEHA, ont été dosés dans plusieurs échantillons de ces trois fromages (respectivement 4, 3 et 2).

Les teneurs sont particulièrement élevées dans des lots de comté, d'autant plus s'ils sont affinés longtemps. Cependant, elles restent largement sous les LMS des matériaux, ces produits sont donc conformes.



▶ Quelques filières ont fait des efforts pour réduire les contaminations. Ainsi, les whiskys testés il y a 10 ans contenaient presque tous du DEHP; aujourd'hui, nous n'avons décelé aucun phtalate dans les six sélectionnés. Mais toutes les filières n'y arrivent pas encore. «*Nous essayons depuis 10 ans d'identifier et d'éliminer les sources de contamination des huiles ou des fruits (olives, noix...) dans la chaîne de transformation, soupire Hubert Bocquet, délégué général de la Fédération nationale des corps gras. Il peut s'agir d'un tuyau en plastique pour transvaser l'huile d'une cuve à l'autre, de fuites de lubrifiants des machines de cassage des noix, etc. Par exemple, des phtalates provenaient des fûts dans lesquels les olives étaient saumurées après récolte. On a réussi à faire baisser leur teneur au fur et à mesure du renouvellement des fûts. Les filières oléagineuses ont mis en place un plan de surveillance avec des prélèvements d'échantillons. Les mesures portent leurs fruits, mais on n'arrive pas à avoir zéro présence, même si les niveaux retrouvés aujourd'hui ne sont pas alarmants.*»

Une réglementation à améliorer

Reste qu'il est difficile de contraindre les fabricants, et plus encore leurs fournisseurs à l'étranger, quand même les pouvoirs publics n'en font pas une priorité. «*Il y a de gros manquements dans la réglementation, qui est fondée sur des tests d'il y a 30 ou 40 ans, souligne Étienne Cabane. Ainsi, la recherche d'effets perturbateurs endocriniens ne fait pas partie des analyses demandées sur les emballages alimentaires.*» Pierre-Étienne Bouillot, spécialiste du droit agroalimentaire à Agro-ParisTech, déplore «*une confusion entretenue*» par le chevauchement de plusieurs textes réglementaires pour une même substance. Outre celui sur les emballages, il y a encore Reach sur les substances chimiques, celui sur les déchets, etc., dont les exigences ne sont pas complémentaires. De plus, les



Les denrées sont parfois contaminées par les lubrifiants utilisés pour les machines.

efforts se concentrent davantage sur la gestion des déchets que sur la prévention. «*La priorité est mise sur le recyclage, dont l'efficacité est pourtant limitée à l'échelle globale, voire contre-productive car elle empêche une réduction du volume total mis sur le marché, explique-t-il. C'est dû au lobbying de l'industrie du plastique, qui tente de reporter la responsabilité sur le consommateur.*» Objectif: éviter une restriction de la production. Pourtant, réduire notre exposition aux phtalates passera par la baisse de l'usage du plastique dans la chaîne de production. La «*règle des 3R*» (réduction, recyclage, réemploi) est un guide. Attention néanmoins aux solutions illusoire, comme les produits biosourcés, qui n'empêchent pas l'ajout d'additifs ou de nanomatériaux. Ou le recyclage, qui nécessiterait une décontamination préalable (lire p. 31). Éviter les plastiques reste le mieux. Mais cela exige de repenser tout le système alimentaire, tant cette matière est consubstantielle de nos modes de consommation.

■ ELSA CASALEGNO AVEC LAURYNE DOS SANTOS ET ABYGAËLLE LE PALABE ET DOMITILLE VEY

Un problème de santé publique

UNE EXPOSITION CHRONIQUE CONDUIT À UNE CONTAMINATION MASSIVE

«*La contamination par les microplastiques de tous les sols, et en particulier les sols agricoles, dépasse probablement en tonnage celle des océans. Tous les organismes vivants sont contaminés, y compris les humains, avec des effets néfastes pour la santé.*» Cet inquiétant constat est le fruit d'une expertise menée par le CNRS et l'Inrae.

D'une part, les particules de plastique dégradées en fragments microscopiques pénètrent dans les cellules et peuvent engendrer des phénomènes inflammatoires, des fibroses ou des maladies neurologiques, pulmonaires ou gastro-intestinales. D'autre part, nos organismes sont exposés aux plastifiants, dont certains phtalates classés

reprotoxiques et perturbateurs endocriniens (PE). Une exposition chronique à ces substances (même, voire surtout, à faible dose pour les PE), est associée à des troubles métaboliques ou de la reproduction, une prise de poids, une résistance à l'insuline et au diabète, de l'asthme ou encore des maladies cardiovasculaires ou thyroïdiennes.

Emballages alimentaires

COMMENT SORTIR DU PLASTIQUE JETABLE ?

Packagings en cellulose ou en plastique recyclé s'avèrent potentiellement problématiques sur le plan de la santé, à cause des matériaux qu'ils contiennent.

Prés de 20 % des plastiques utilisés en France sont des emballages jetables d'aliments. Face à leur impact, il est impératif de réduire leur emploi, en leur substituant d'autres matériaux ou en les recyclant. À condition que le remède ne soit pas pire que le mal...

Évaluer les matériaux de remplacement

Des contenants jetables à base de cellulose se sont progressivement substitués aux barquettes en plastique jetables dans le secteur de la vente à emporter. Leurs faces intérieures sont recouvertes d'un film plastique assurant l'étanchéité. Mais quid de leur innocuité ? Il y a de quoi s'inquiéter, si l'on en croit les résultats du programme de recherche ANR PolySafe⁽¹⁾, lancé en 2023 dans la perspective de l'interdiction des contenants plastiques en restauration collective (effective depuis janvier 2025), imposée par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (Agec). Il s'agissait d'évaluer les potentielles perturbations hormonales liées aux différentes solutions de remplacement aux récipients en polypropylène utilisés jusqu'alors : contenants en acier inoxydable, en verre ou à base de cellulose, jetable et léger. Des tests ont été menés sur des têtards et des larves de poissons. Il en ressort que « les contenants en cellulose

présentent des effets biologiques notables du fait du film plastique, davantage que le polypropylène, tandis que l'innox et le verre apparaissent comme des matériaux inertes vis-à-vis du système endocrinien », décrypte Jean-Baptiste Fini, chercheur au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), coordinateur de PolySafe. Malgré des alertes de ce type, « il n'existe pas de test obligatoire pour évaluer les effets sur le système endocrinien des molécules migrant du contenant vers le contenu », souligne-t-il. Il y aurait pourtant fort à faire car, « sur plus de 16 000 substances répertoriées en tant que matériaux au contact alimentaire, plusieurs centaines se trouvent dans la liste des 906 perturbateurs endocriniens potentiels répertoriés par l'Anses. Nous ingérons tous les jours des substances dont on ne connaît pas les conséquences à long terme. » Autre mesure issue de la loi Agec : l'incorporation obligatoire de plastiques

en PET recyclé (rPET) dans les packagings en PET. Depuis le 1^{er} janvier 2025, les bouteilles de boissons doivent en incorporer 25 %. Et d'ici 2040, les autres emballages alimentaires seront aussi concernés, pour des teneurs allant jusqu'à 65 %. Seuls des PET précédemment mis en œuvre pour un usage alimentaire peuvent être réutilisés ici, afin justement de garantir l'absence de substances proscrites au contact des denrées.

Le recyclé, une fausse bonne idée

Hélas, les rPET, outre qu'ils entretiennent notre addiction au plastique, ont tendance, lors du processus de recyclage, à concentrer les contaminants (additifs, métaux lourds, etc.). « Il y a de gros problèmes de contamination, car le stock de plastique recyclé n'est jamais pur, confirme Étienne Cabane, du Food Packaging Forum. L'usage des contenants a pu être détourné pour contenir des substances diverses, ou avoir absorbé d'autres produits chimiques. On trouve aussi beaucoup d'encres. Au bout du compte, il y a encore plus de produits chimiques dans les plastiques et papiers recyclés ! L'obligation d'en incorporer 30 à 40 % dans les plastiques va devenir un problème. »

En effet, la pénurie en rPET guette, faisant flamber leurs prix et favorisant les fraudes, avec l'ajout illégal de plastiques non alimentaires. Sans compter qu'ils voyagent d'un bout à l'autre de la planète, ce qui rend leur traçabilité illusoire...

(1) Projet associant notamment le MNHN, l'Inserm, l'Inrae et le CNRS.



Si les barquettes en plastique ont laissé place à celles en cellulose, tous les problèmes ne sont pas réglés !

11 NETTOYEURS DE SOL

Ces appareils lavent les carrelages à l'eau, avec (ou non) des détergents... plus ou moins efficacement, d'après nos tests sur 11 modèles. Ils ne se substituent pas, toutefois, à des aspirateurs.

Sur les sites de vente, ils sont souvent présentés comme des aspirateurs laveurs. Ne vous fiez pas à cette promesse : les nettoyeurs de sol n'aspirent pas, ou très peu. Leur fonction est de laver les sols à l'eau. Pour cette raison, mieux vaut ne pas s'en servir sur les parquets. Nous avons testé 11 références, dont 8 uniquement sur carrelage. Trois autres ont également été évaluées sur tapis et moquettes, en obtenant de très mauvais résultats.

Globalement, ces modèles se ressemblent. Le lavage est assuré par un rouleau en rotation (le Hoover en possède deux), humidifié à l'eau froide (sauf pour le Dreame, qui la chauffe), avec ou sans détergent. Tous possèdent deux réservoirs, de volumes variables, mais amovibles afin de faciliter leur remplissage et leur vidange. Le premier est destiné à l'eau propre (humidification du rouleau), le

second, à l'eau sale. Vérifiez le poids total annoncé de l'appareil : dans notre sélection, il oscille entre 4,4 kg (Shark) et 7 kg (Dreame), ce qui pèse sur le bras pendant l'utilisation, d'autant que la plupart des poignées sont peu confortables.

Destiné au nettoyage d'appoint

Quelques caractéristiques diffèrent d'un produit à l'autre. Par exemple, certains s'arrêtent automatiquement quand la poignée revient en position verticale, quand d'autres s'allongent complètement pour passer sous les meubles. Si l'ensemble des stations de charge proposent des cycles d'autonettoyage après usage, cela ne vous affranchira pas de la corvée d'entretien, parfois chronophage et pas forcément simple. Par ailleurs, ces nettoyeurs fonctionnent



tous sur batterie, dont l'autonomie à puissance maximale varie presque du simple au triple. Quant au temps de charge, il peut atteindre quatre heures. N'espérez donc pas laver un grand logement d'une seule traite ; ces appareils sont plutôt réservés au nettoyage d'appoint. Compte tenu de leur prix (de 300 à 700 € dans notre comparatif) et du coût des consommables (lire l'encadré ci-dessous), posez-vous la question : un tel achat est-il réellement utile ?

■ ELSA CASALEGNO AVEC LAURENT BAUBESTE

Consommables

DES COÛTS À NE PAS NÉGLIGER

Rouleau, filtres, détergent... doivent être renouvelés régulièrement. Or, ces consommables sont spécifiques à chaque fabricant, y compris les produits de nettoyage. Les marques ne résistent donc pas à la tentation de les facturer au prix fort. Ainsi, pour la référence Dreame (qui a obtenu la meilleure note à ce test), le rouleau est vendu à 45 €. C'est d'autant plus cher que le constructeur recommande de le remplacer fréquemment (tous les trois

à six mois). Le détergent aussi coûte une fortune – 25 € le bidon de 0,5 litre, soit 50 € le litre. Nous vous déconseillons d'acheter n'importe quel produit dans le commerce, car il faut qu'il respecte certaines conditions d'utilisation : il ne doit pas mousser ni laisser de marques sur les sols, et son pH est tenu de rester dans la plage supportée par les différents composants du nettoyeur, dont seul le fabricant a connaissance.

► Comment nous testons

- **Les performances** sur sols durs sont évaluées sur des salissures comme de la boue argileuse, du café, de la moutarde, de la confiture et des traces de tartre.
- **L'autonomie** est mesurée avec un nettoyeur utilisé à puissance maximale.
- **La facilité d'utilisation et d'entretien** est jugée. Nous tenons compte de l'assemblage, de la prise en main et du rangement de l'appareil, mais aussi du remplissage du réservoir d'eau, de la manipulation des commandes, de la vidange des eaux usées, de l'entretien des filtres et de la maintenance (accès au rouleau par exemple).

GALITSKAYA / ISTOCK

NOTRE CLASSEMENT		Utilisation					Jugement global					Prix	Poids «prêt à fonctionner»	Volume mesuré du réservoir d'eau propre	Volume mesuré du réservoir d'eau usée	Pays d'origine		
		Efficacité de nettoyage sur sols durs	Assemblage, remplissage et mise en service	Manipulation des commandes	Facilité de nettoyage des commandes	Autonomie (à puissance max.)	Vibrage, entretien et maintenance	(Facilité d'usage et d'entretien)	Mode d'emploi	Appréciation	Note sur 20						Appréciation	
																		€
▶ 1	DREAME H15 PRO HEAT	★★	★	★★★★	★★	41	■	■	★	★	12,2	★★	699	7	●	0,8	0,6	Chine
▶ 2	HOOVER HW500 011	★★	■	★	★★	20	■	■	■	■	12,1	★★	379	6,1	●	0,8	0,6	Chine
▶ 3	SHARK WD210EU HYDROVAC	★	★★	★	★★★★	31	■	■	★★	★★	11	★	299	4,4	●	0,4	0,4	Chine
4	ROBOROCK F25	★	★	★★	★★	28	■	■	★	★	11	★	399	5	●	0,9	0,7	Chine
5	POLTI WD40C ROLLYSTEAM	★	★	★★	★★★★	14	■	■	★	★	10	★	599	4,8	●	0,6	0,7	Chine
6	TINECO FLOOR ONE S5 STRETCH EXTREME	★	★	★★	★★	23	■	★	★	★	10	★	449	5,2	●	0,8	0,7	Chine
7	BISSELL CROSSWAVE OMNIFORCE EDGE PRO 4000N	★	★★	★★	★	24	■	■	★	★	9,8	★	469	5,2	●	0,5	0,4	Chine
8	ROWENTA GZ5736E0 X-CLEAN 7	★	★	★★★★	★★	29	■	■	★	★	9,5	★	399	4,8	●	0,6	0,5	Chine
9	KÄRCHER FCV 4 EXTRA+ 1.056-134.0	★	★★	★★	★	23	■	★	★	★	9,4	★	470	5	●	0,7	0,5	Chine
10	ELECTROLUX EW81U3DB WET&DRY 800	■	★★	★	★★	25	■	■	★	★	7,9	■	449	5	●	0,6	0,5	Chine
11	ROWENTA GZ5035W0 X-CLEAN 4	■	★★	★	★	31	■	■	★	★	6,4	■	399	5	●	0,7	0,5	Chine

▶ Notre sélection

▶ 1 | Dreame H15 Pro Heat

699 €

12,2/20
★★

Ce modèle nettoie à l'eau chaude, ce qui lui permet d'obtenir de bons résultats, même si certaines tâches sèches lui résistent. Les commandes sont faciles à utiliser et l'appareil peut s'incliner totalement. Domage que sa poignée manque de confort et ne soit pas ajustable. Des messages vocaux, hélas peu audibles, distillent conseils et avertissements. La vidange des réservoirs ainsi que l'entretien des filtres et du rouleau sont laborieux, et les consommables (détergent, rouleau) coûtent très cher. Enfin, le Dreame pèse lourd (7 kg), et la connexion à la station de charge s'avère un peu délicate.



▶ 2 | Hoover HW500011

379 €

12,1/20
★★

Doté de deux rouleaux permettant d'aspirer et de laver simultanément, ce Hoover affiche des performances meilleures que la moyenne. Même s'il ne s'incline pas assez pour glisser sous les meubles, son mouvement sur le sol est aisé. Points négatifs : ce modèle s'avère un peu lourd et bruyant, et sa durée d'autonomie de 20 minutes à puissance maximale est faible. Il n'est pas facile de remplir et de vider les réservoirs, ni de nettoyer les filtres, cela prend du temps et de l'énergie. Domage aussi que la poignée soit peu confortable et sa hauteur, non réglable.



▶ 3 | Shark WD210EU HydroVac

299 €

11/20
★

Selon le type de salissure, ce modèle – le moins cher de notre sélection – nettoie plus ou moins bien. Globalement, il s'en sort correctement sur sols durs, mais pas sur moquettes et tapis. S'il fait un peu de bruit, cet appareil s'avère l'un des plus faciles à utiliser, malgré une poignée pas très ergonomique et ne s'ajustant pas en hauteur, ainsi qu'une inclinaison du manche insuffisante pour passer sous les meubles. C'est également le plus léger, avec comme corollaire des réservoirs d'eau propre et sale de petite taille. Leur vidange et l'entretien de ce nettoyeur se révèlent d'ailleurs fastidieux.



15 RÉPÉTEURS WIFI ET MESH

Ces deux types d'appareils permettent d'étendre la couverture wifi de votre domicile. Vous pourrez ainsi profiter d'une bonne connexion dans toutes les pièces.

Mal capter dans la chambre du fond? Insupportable aux yeux de certains! La situation est pourtant fréquente, puisqu'il suffit d'une box mal positionnée, d'un mur trop épais ou d'un couloir trop long pour que le signal wifi devienne capricieux, voire inexistant. Répéteur wifi ou système mesh permettent heureusement une bonne réception Internet dans toutes les pièces du logement.

Dupliquer le signal

Le principe de fonctionnement du premier s'avère assez simple: il «rèpète», comme son nom l'indique, le signal wifi de votre box autour de lui. La zone couverte par votre connexion sans fil est ainsi étendue. Afin d'optimiser la portée de cet appareil, il faut le placer ni trop loin ni trop près du routeur. Les options et les

équipements varient d'un modèle à l'autre (nombre de câbles fournis dans la boîte, de prises Ethernet, débit, norme wifi supportée). C'est pourquoi son prix oscille entre 35 et 225 €.

Un bouton WPS

La présence systématique d'un bouton WPS sur les références de notre sélection facilite l'installation. Une fois le répéteur posé, un nouveau réseau wifi apparaît dans la liste de ceux disponibles. Pour s'y connecter, le mot de passe est, dans la plupart des cas, le même que pour le réseau existant (vérifiez que celui par défaut n'est pas «admin» ou «123456»; si tel est le cas, personnalisez-le vite!). Un système mesh (appelé aussi wifi maillé)

élargit également la couverture wifi, mais il marche un peu différemment. Un module connecté à la box dialogue avec ses «satellites» disposés ici et là dans l'habitation. Ensemble, ils créent un réseau unique, nécessitant un identifiant unique et un seul mot de passe, stable et plus performant, alors que pour les répéteurs classiques, chaque boîtier dispose de son propre réseau.

■ CAMILLE GRUHIER AVEC VINCENT ERPELDING



Et aussi

POURQUOI PAS UN KIT CPL ?

Grâce à la technologie courant porteur en ligne (CPL), on peut aussi relayer sa couverture internet dans toute la maison. Le Web passe, cette fois, par le système électrique. Il suffit de relier un boîtier CPL à sa box (et de le brancher sur secteur) et un autre à la prise murale des pièces où c'est nécessaire. Un port Ethernet, sur chaque kit CPL, permet de raccorder un ordinateur, une imprimante ou un



autre appareil. Certains modèles intègrent en plus une puce wifi afin de connecter tablettes et smartphones au réseau sans fil. Nous avons testé cinq références en laboratoire récemment, qui confirment que la pose de ces dispositifs est généralement simple, et la connexion, stable. Mais les performances dépendent beaucoup de votre installation électrique.

► Comment nous testons

- **Les performances** sont mesurées dans une maison isolée de tout réseau wifi, en comparant, dans différentes pièces et à l'extérieur, les débits obtenus via un routeur seul installé par nos experts, puis avec un répéteur.
- **La facilité d'emploi** évalue la qualité de la documentation, l'appairage (avec ou sans WPS), l'aide au positionnement et les éventuelles applications.
- **La consommation électrique** est relevée en fonctionnement, en veille et appareil éteint.
- **Les fonctionnalités** prises en compte incluent prise gigogne, ports Ethernet, câbles fournis et gestion du réseau 5 GHz.

► **Notre sélection** ▶ **Répéteurs wifi**

► **Notre sélection** ▶ **Système mesh**

► **1 | Fritz!**

Repeater 1700 **130 €**

17,8/20
★★★

Tout simplement excellent. Cette référence assure une parfaite connexion wifi, capable d'atteindre 374 mégabits par seconde (Mb/s) et 190 Mb/s plus loin dans la maison. Une lampe LED permet d'optimiser sa position. Elle est verte si la connexion est bonne. Le voyant clignote en orange pour indiquer que le signal est faible, ou reste orange quand on le perd. L'appli (Android, iOS), bien pensée, offre un accès à quelques réglages et permet de voir en un coup d'œil quels appareils sont connectés au réseau.



► **4 | D-Link**

DAP-1620 **55 €**

15,7/20
★★

Premier atout de ce modèle, son prix. Toutefois, on ne le conseillerait pas s'il n'affichait pas de bonnes performances. Son débit maximal n'est pas des plus élevés, 184 mégabits par seconde (Mb/s), mais il ne diminue pas trop à mesure que l'on s'éloigne du boîtier (111 Mb/s au plus loin de nos mesures). Pas de problème du côté de l'installation, le système de LED à trois barres permet notamment de bien positionner l'appareil. Le bémol? Il consomme un peu plus que d'autres modèles.



► **1 | TP-Link**

Deco S7 (2-pack) **130 €**

16,1/20
★★★

Ce système mesh comprend deux satellites, l'un à relier à la box, l'autre à placer à un endroit stratégique. La connexion wifi peut atteindre 270 mégabits par seconde (Mb/s) dans de bonnes conditions (130 Mb/s plus loin dans la maison). Le guide d'installation rapide livré est pauvre, mais il fournit le lien vers l'application (Android, iOS) indispensable à la configuration. Dommage que la consommation électrique soit élevée (pas de mode veille).



NOTRE CLASSEMENT

Gains apportés par le répéteur	Consommation électrique	Commodité d'emploi	Richesse fonctionnelle	Jugement global	Note sur 20	Appréciation	Prix €	Nombre de satellites	Nombre de ports Ethernet	Norme de débit du port Ethernet	Nombre d'antennes externes	Norme de wifi maximale supportée	Prise femelle de courant (860mA)	Bouton d'arrêt de courant	Gestion WPS	Fonction d'optimisation de la position	Nombre de câbles Ethernet livrés
--------------------------------	-------------------------	--------------------	------------------------	-----------------	-------------	--------------	--------	----------------------	--------------------------	---------------------------------	----------------------------	----------------------------------	----------------------------------	---------------------------	-------------	--	----------------------------------

9 RÉPÉTEURS WIFI

► 1	FRITZ! REPEATER 1700	★★★	★★	★★	★★	17,8	★★★	130	n.a.	1	Gigabit	0	Wifi 7	-	●	-	●	1
2	TP-LINK RE655BE	★★★	■	★	★★	16,3	★★★	160	n.a.	1	2.5 Gigabit	4	Wifi 7	-	●	-	●	0
3	TP-LINK RE235BE	★★★	★	★	★★	16,2	★★★	100	n.a.	1	2.5 Gigabit	2	Wifi 7	-	●	-	●	0
► 4	D-LINK DAP-1620	★★★	★	★★	★★	15,7	★★	55	n.a.	1	Gigabit	2	Wifi 6	-	●	-	●	0
5	ASUS RP-AX58	★★★	★	★	★★	14,5	★★	60	n.a.	1	Gigabit	0	Wifi 6	-	●	-	●	0
6	DEVOLO WIFI 6 REPEATER 5400	★★	■	★★	★★	14	★★	155	n.a.	2	Gigabit	0	Wifi 6	-	●	-	●	0
7	NETGEAR EAX20	★★	★	★	★★	14	★★	225	n.a.	4	Gigabit	0	Wifi 6	-	●	-	●	0
8	XIAOMI WIFI RANGE EXTENDER AX1500	★★	★★	★★	★★	13	★★	35	n.a.	1	Gigabit	2	Wifi 6	-	●	-	●	0
9	ASUS RP-BE58	★★	★	★	★★	12,9	★★	100	n.a.	1	Gigabit	0	Wifi 7	-	●	-	●	0

6 SYSTÈMES MESH

► 1	TP-LINK DECO S7 (2-PACK)	★★★	■	★★	★★	16,1	★★★	130	2	3	Gigabit	0	Wifi 6	-	●	-	●	1
2	TP-LINK DECO BE22	★★★	■	★★	★★	15,4	★★	180	2	2	Gigabit	0	Wifi 7	-	●	-	●	1
3	NETGEAR RBK7625-100EUS	★★★	■	★	★★	14,8	★★	250	2	6	Gigabit	0	Wifi 6	-	●	-	●	1
4	ASUS ZENWIFI XD4 PLUS X 2 WHITE	★★★	■	★	★★	14,2	★★	150	2	2	Gigabit	0	Wifi 6	-	●	-	●	1
5	XIAOMI MESH SYSTEM BE3600 PRO	★★★	■	■	■	13,9	★★	180	3	4	2.5 Gigabit	0	Wifi 7	-	-	-	-	1
6	D-LINK M15-2	★★	■	★	★★	11,4	★	105	2	2	Gigabit	0	Wifi 6	-	●	-	●	1

21 DENTIFRICES

Pas de performances mirifiques et quatre références trop chiches en fluor... qui, en dépit de récentes annonces, demeure indispensable pour prévenir les caries.

Le dentifrice idéal reste encore à trouver : aucune référence ne se montre à la fois respectueuse de l'émail et assez efficace pour éliminer la moindre tache ou saleté. Plus étonnant, quatre des plus mal notées de ce test ne contiennent même pas 50 mg de fluor disponible pour 100 g de dentifrice (d'où ■■), alors qu'il en faut le double pour prévenir les caries. Ce composant a beaucoup fait parler de lui en fin d'année dernière avec la décision de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) de saisir les instances européennes afin de leur proposer de le classer comme perturbateur endocrinien et reprotoxique. In fine, c'est l'Agence européenne des produits chimiques (Echa) qui tranchera. Cette décision a surpris et parfois inquiété. Le fluor est en effet reconnu de longue date, notamment par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), comme le seul moyen de lutter contre l'apparition des caries. S'il

ne doit être employé qu'en quantités limitées chez les enfants, faute de quoi ils peuvent développer une fluorose dentaire (coloration des dents), il n'existe pas d'alternative contre le risque carieux.

Le fluor n'est pas à fuir

Si l'on veut comprendre la décision troublante de l'Anses, il faut garder en tête qu'elle raisonne en se fondant sur le danger intrinsèque et non sur le risque. Donc dans l'absolu, sans tenir compte des teneurs auxquelles nous sommes exposés. « Si l'on suit les recommandations d'usage, c'est rassurant. Les dentifrices ne semblent pas une source d'exposition suffisamment importante pour que cela engendre des risques pour la santé. Notre travail n'a pas été mené

dans l'optique de remettre en question l'utilisation du fluor dans ces produits », précise l'agence. Qui, d'ailleurs, ne confronte pas le danger identifié avec le bénéfice apporté. En l'occurrence, elle n'a pas pris en considération l'effet anticarie pour le mettre en balance avec les données concernant les potentialités toxiques. Autre élément rassurant : il existe un apport nutritionnel conseillé en fluor, c'est-à-dire une quantité journalière à absorber idéalement dans le cadre d'une alimentation équilibrée. Ce composant n'est par conséquent pas le nouvel ennemi à fuir et on peut continuer, dans l'état actuel des connaissances, à recourir sereinement aux dentifrices qui en comportent.

■ FABIENNE MALEYSSON AVEC GAËLLE LANDRY



L'alternative

900.CARE : ÉCOLO MAIS PAS EFFICACE

Cohérente et engagée, la démarche de 900.care, avec ses produits solides et ses emballages rechargeables, est convaincante. Les flacons réutilisables réduisent la consommation de plastique. Et la version solide évite

les impacts environnementaux liés à la présence majoritaire d'eau dans nos cosmétiques : moins de poids dans les camions, des chaînes de fabrication optimisées, d'où une moindre artificialisation... Les formules respectent



la santé et la planète (trois allergènes tout de même ici). Malheureusement, l'efficacité n'est pas au rendez-vous.

Le dentifrice testé – en pastilles à dissoudre – n'abîme pas l'émail (★★★), mais sa teneur en fluor s'avère tout juste correcte (★) et, surtout, il ne nettoie pas bien les dents des diverses saletés et taches, c'est le plus mauvais sur ce critère (■■). Dommage!

NOTRE CLASSEMENT

		Performances			Qualités cosmétiques			Composition			Environnement			Jugement global			Prix €
		Prévention des caries	Respect de l'émail	Efficacité de nettoyage	Appréciation	Potentiel irritant ⁽¹⁾	Allergènes	Colorants alimentaires	Ingrédients	Emballage	Appréciation	Étiquetage	Note sur 20	Appréciation			
▶ 1	FLUOCARIL BI-FLUORÉ 145 MG MENTHE	★★★	★★★	★	★★	★★	●	●	-	★	■	★	★	13,6	★★	5,99	
▶ 2	ZENDIUM PROTECTION COMPLÈTE	★★	★★★	★	★★	★	-	-	-	★★	★	★	★★	13,4	★★	3,11	
3	AQUAFRESH TRIPLE PROTECTION MENTHE FRAÎCHE	★★	★★	★	★★	★★★	●	●	●	■	■	■	★★★	13	★★	2,04	
4	LAVERA COMPLETE CARE BIO	★★	★★★	■	★★	★	-	●	-	★	★	★	★	12,9	★★	3,65	
5	COLGATE TOTAL ACTIVE PREVENTION	★★	■	★★	★★	★★	●	-	-	★★	■	★★	★★	12,8	★★	2,43	
6	ELGYDIUM MULTI ACTIONS 5 EN 1	★★	★★★	■	★★	★	-	●	-	★	■	★	★★	12,8	★★	5,99	
7	LA ROSÉE SOIN COMPLET À LA MENTHE BIO	★	★★	★	★★	★	-	●	-	★	★	★	★★	12,3	★★	6,49	
8	ELMEX ANTI-CARIES ORIGINAL	★★	★	★★	★★	★★	-	-	-	★★★★	■	★★★★	★★	12,3	★★	4,86	
9	DENTALUX (LIDL) FRAÎCHEUR	★★★	★	★★	★	★★	-	●	-	★	★★	★	★	12,3	★★	0,75	
10	SIGNAL INTEGRAL 8 COMPLET	★	★★★	★	★★	★★	●	●	-	★	★	★	★★	12,2	★★	1,86	
11	HEMA FRESH GEL	★	★★★	■	★	★★	-	●	-	★	★	★	★★	12,1	★★	1,99	
12	SENSODYNE PROTECTION COMPLÈTE	★★★	■	★★	★	★★	-	●	-	■■	■	■■	★★★	11,7	★	7,10	
13	PARODONTAX ORIGINAL	★	★★★	■	★	★	●	●	-	■	■	■	★★	11,5	★	4,80	
14	VADEMECUM EXPERT COMPLET 10	★★	■	★★	★	★	-	●	-	★	■■	★	★★	10,9	★	2,19	
15	CARREFOUR SOFT EXPERT 8	★	★	★	★	★★	●	●	-	★	■	★	★★	10,9	★	0,64	
16	MARQUE REPÈRE (E.LECLERC) DENTAMYL EXPERT 8 EN 1	★	■	★	★	★★	-	●	-	★	■	★	★★★	10,3	★	0,73	
✖ LES DÉCONSEILLÉS																	
17	MARVIS CLASSIC STRONG MINT	■■	★	★	■	★★	●	●	● ⁽²⁾	■	■	■	■■	9,4	★	7,49	
18	ORAL-B PRO-EXPERT	★	■■	★★★	★	★★	●	●	●	■	■	■	★★	9,3	★	3,79	
19	AROMA-ZONE SOLIDE FLUOR BIO	■■	★★	★★	★	★	-	●	-	★★	★★★★	★★	■	5,7	■	5,50	
20	LABELL SOIN COMPLET	■■	■	★★	■	★	●	-	-	★★	★	★★	★★	5,5	■	0,75	
21	CARREFOUR SOFT BIO FRESH BIO	■■	★★★	■	★	★	-	●	-	■	★	■	★★	3,4	■■	1,79	

(1) Sodium lauryl sulfate. (2) Dont TiO₂ (dioxyde de titane).

Comment nous testons

▶ **On mesure la quantité de fluorures** réellement disponibles, car ce sont eux qui contribuent à prévenir les caries. L'abrasivité est déterminée selon une méthode normalisée: une machine à brosser effectue 1500 cycles de brossage sur une surface issue de dents humaines. Puis les particules abrasées sont comptées et comparées à un produit de référence. Pour évaluer le pouvoir nettoyant, des dents de bovin sont tachées avec un mélange de thé, de café et d'autres colorants. Puis elles sont brossées et leur aspect final est analysé.

Notre sélection

▶ 1 | Fluocaril

Bi-fluoré 145 mg menthe 5,99 €

Ce dentifrice apporte la dose de fluor la plus intéressante, cependant il ne faut pas l'utiliser si le sodium lauryl sulfate vous provoque des irritations ou que vous devez fuir les allergènes. Son goût classique et sa mousse sont appréciés des testeurs. Ses ingrédients ont un impact limité sur les organismes aquatiques, mais il pourrait éviter le suremballage. Prix élevé.



13,6/20
★★

▶ 2 | Zendium

Protection complète 3,11 €

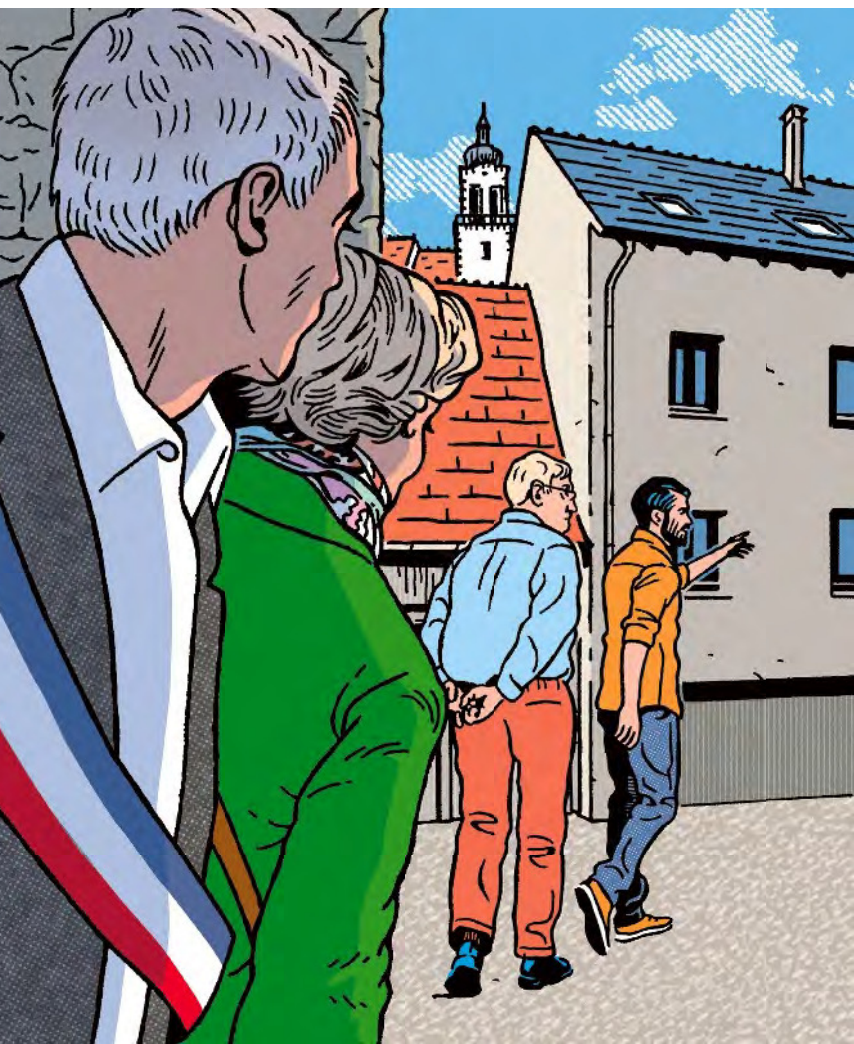
Son grand avantage? L'absence d'ingrédients indésirables, tel le sodium lauryl sulfate que certains ne supportent pas, et d'allergènes. L'efficacité de nettoyage est moyenne, comme pour presque toutes les références testées respectant l'émail. Sa dose de fluor est suffisante. Mais son goût et sa mousse peu abondante ont parfois déplu.



13,4/20
★★

« La mairie s'est acharnée pour que nous ne construisions pas ! »

PERMIS DE CONSTRUIRE Les difficultés d'obtention ou le refus de ce sésame ne seraient pas toujours justifiés par des causes « avouables »...



Adressé par Jean-Marc P., 77 ans, et son fils Emmanuel, deux habitants d'un village alsacien, ce témoignage illustre l'enquête consacrée à la corruption publiée en février dernier dans *Que Choisir* (n° 654). L'affaire implique notamment l'ancien maire de la localité – il a démissionné en 2024. Pour la relater, nous avons préféré l'anonymat. D'abord, parce qu'en cette période d'élections municipales, cela pourrait influencer le scrutin. Ensuite, le gros de l'incendie étant en passe d'être maîtrisé, inutile de ranimer les flammes. Enfin, les faits dénoncés ici ne sont pas l'apanage de cette commune de l'Est. À quoi bon, dès lors, pointer du doigt celle-ci plutôt que celle-là !

Rachat de parcelles

Croissants, pain et café : en ce matin ensoleillé de mars, l'accueil est chaleureux dans ce pavillon de deux étages proche de la mairie. Jean-Marc et sa femme y vivent, avec Emmanuel, 44 ans, l'un de leurs trois enfants qui a des soucis de santé. Le logement est aménagé pour préserver l'indépendance de chacun. Il est au cœur de l'histoire. La pièce dans laquelle nous sommes reçus est remplie de dossiers, et une chronologie est affichée au mur. Les traces du rude combat mené par les deux hommes...

« À l'endroit de cette maison, nous louions un petit entrepôt. Derrière, il y avait une parcelle de terrain, attaque Jean-Marc, qui a tenu des commerces dans la région. Nous l'avons rachetée avec une autre qui était à vendre. » C'est ici qu'ils décident, il y a près de 15 ans, de faire construire. Toutefois, il faut obtenir un permis. « Nous avons engagé un architecte, mais essuyé plusieurs refus, poursuit le septuagénaire. On a modifié ce qui devait l'être. En vain. Je me suis adressé aux services préfectoraux, qui ont fait pression sur la mairie pour qu'elle nous l'accorde. Elle s'est enfin exécutée en mars 2013. »

Pourquoi cela a-t-il traîné ? « C'est simple, assure Jean-Marc. Quelques points techniques devaient être corrigés, mais les vraies raisons étaient ailleurs. L'une de nos voisines prévoyait de racheter toutes les parcelles du lot afin d'y construire un immeuble. Elle avait ses entrées à la mairie : elle est de la famille d'un ex-conseiller municipal devenu maire en avril 2014. Mandat qu'il a occupé 10 ans. » C'est

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Communiquez-nous vos expériences de vie quotidienne, qu'elles soient heureuses ou malheureuses

Adressez vos courriers au 233, bd Voltaire, 75555 Paris CEDEX 11

Par e-mail : courrierdeslecteurs@quechoisir.org



d'ailleurs lors de sa prise de fonction que les «vrais ennuis» commencent. Alors que le chantier est très avancé, l'élu refuse d'ouvrir la chaussée pour les branchements d'assainissement et d'eau. La préfecture – qui, au cours de ces années de conflit, soufflera le chaud et le froid – est de nouveau sollicitée, car la décision ne repose sur aucune base légale. «Le maire a d'abord résisté, se souvient Jean-Marc. Le sous-préfet, qui l'a appelé devant moi, s'est entendu répondre : "Moi, je suis maire et je fais ce que je veux chez moi".»

Des pelletées d'actions

L'édile cède finalement, et les raccordements sont effectués. Mais un autre front s'ouvre. Un nouveau permis est exigé. Il est déposé... et refusé, début 2015. Parmi les motifs avancés, un problème de hauteur du bâtiment lié à la pose de panneaux photovoltaïques en toiture. L'année qui suit sera animée : «Nous avons eu un contrôle de la police de l'urbanisme, été poursuivis au pénal et avons dû intenter plusieurs recours devant les tribunaux», énumère Jean-Marc. S'enchaîne toute une série de jugements, avec à la clé des annulations de décisions et des modifications de permis de construire, qui finiront par ne plus être contestées.

«L'objectif était de nous dégoûter, pour nous contraindre à démolir et permettre que le projet immobilier de la voisine puisse sortir de terre», commente Emmanuel qui reconnaît ne pas en avoir la preuve. Reste que la pression ne se relâche pas. «Je vous donne juste cet exemple, reprend le père. On nous a reproché d'avoir supprimé l'entrepôt qui se trouvait sur le terrain sans autorisation. Or, trois ans après cette démolition, en 2016, le maire déclarait publiquement qu'aucun permis de démolir n'était obligatoire sur la commune,

Pour contourner les refus du maire, Jean-Marc a sollicité les services de la préfecture.

et qu'il fallait que cela le devienne ! » Autre illustration, le volet pénal. «Nous avons été attaqués pour des prétendues violations de règles d'urbanisme et condamnés par ordonnance pénale en 2020, raconte Jean-Marc. Trois ans plus tard, le tribunal correctionnel nous a relaxés en appel, après analyse des documents que j'avais remis aux gendarmes lors de l'enquête – ce qui, au passage, a été difficile, car ils ne voulaient pas les prendre. »

Si la situation s'est décantée, elle va encore évoluer. «Une procédure est en cours afin que nous soyons remboursés de taxes que nous n'avions pas à verser. Nous avons aussi déposé plainte contre plusieurs intervenants, notamment l'ancien maire. Nous allons, en outre, réclamer des dommages-intérêts pour tous les préjudices subis. J'en suis à pas loin de 80 000 € de frais d'avocat et de justice. Certes, j'ai de belles économies, mais à cause de ces dépenses, la maison n'est pas achevée», regrette Jean-Marc. En conclusion, son fils s'interroge : «Pourquoi s'est-on acharné sur nous, alors que le terrain était perdu pour ceux qui le voulaient ? Le ressentiment, la jalousie, ça va parfois jusqu'à vouloir déposséder l'autre de ce que l'on ne peut pas avoir. »

■ ARNAUD DE BLAUWE

«L'objectif était de nous dégoûter pour nous contraindre à démolir»



CE QUE DIT LA LOI

Les démarches pour obtenir un permis de construire ont, au fil du temps, été simplifiées. C'est le maire qui détient le pouvoir de la décision.

► Les pièces à fournir

Pour une maison individuelle, il faut donner le formulaire Cerfa correspondant, différents plans, une notice descriptive, des documents d'insertion paysagère et des photos du terrain.

► Comment et où déposer sa demande ?

Soit en ligne sur le site municipal, soit vous remplissez sa version papier.

► Pas toujours obligatoire

Certains travaux sont soumis à une déclaration préalable plutôt qu'à un permis de construire

(petites extensions, modifications esthétiques simples, etc.). Mais celui-ci reste obligatoire pour toute construction nouvelle de plus de 20 m² (ou 40 m² selon le plan local d'urbanisme), les agrandissements importants, des changements de destination, etc.

► Les décisions possibles

Le maire peut accorder le permis (avec d'éventuelles prescriptions ou conditions), le suspendre (une consultation plus approfondie s'impose) ou le refuser (les motifs doivent

être indiqués). Il est possible de contester un refus par un recours gracieux, à adresser au maire ou devant le tribunal administratif.

BON À SAVOIR

La mairie a deux mois pour examiner le dossier (maison individuelle). Si vous ne recevez aucune réponse dans ce délai, cela vaut acceptation tacite du permis (sauf situations spécifiques). Les décisions du maire doivent aussi être transmises au préfet au titre du contrôle de la légalité des actes pris par les collectivités locales.

LE LITHIUM DE LA COLÈRE

À Échassières, dans l'Allier, une mine pourrait ouvrir en 2030 pour exploiter un gisement de lithium, l'or blanc de la transition énergétique. Il n'y a rien eu de tel depuis plus de 50 ans en France métropolitaine... Nommé «Emili», ce projet soutenu par le gouvernement divise.

« **V**oici le granit dont on parle », lance Cécile Pouly, qui tient dans sa main un fragment de roche comme on en trouve dans le sous-sol d'Échassières. Depuis plus d'une heure déjà, entourée de membres des associations Préservons la forêt des Colettes et Stop Mines 03 qu'elle a réunis chez elle, l'Auvergnate parle d'Emili, un projet d'extraction minière qui érigerait ce territoire situé à l'extrême sud de l'Allier en passage obligé de la transition énergétique. La raison : ces paillettes brillantes que Cécile Pouly montre du bout des ongles... «Ce sont des micas lithinifères à partir desquels on peut produire du lithium », explique-t-elle, en laissant imaginer le lourd process à mettre en place pour récupérer ces cristaux. Cela n'effraie pas Imerys, à l'initiative de ce projet et propriétaire depuis 2005 de la carrière de Beauvoir nichée dans la forêt des Colettes. Depuis 1850, on y prélève du kaolin, une argile entrant notamment dans la fabrication de la porcelaine. Mais, juste en dessous, se situe «le quatrième plus grand gisement de lithium en roche dure du monde», évalue la multinationale. «Il est connu depuis les années 1960, glisse Jacques Morisot, de Préservons la forêt des Colettes. Il y a même eu des tentatives de l'exploiter sans que cela aille

au bout, faute de débouchés suffisants. » La transition énergétique a totalement rebattu les cartes. Très léger et présentant une forte conductivité électrique, ce métal alcalin a des atouts indéniables pour stocker de l'énergie. On trouve ainsi des batteries lithium-ion dans les smartphones, les ordinateurs, les vélos, etc. Et surtout dans les voitures électriques, qui font grimper en flèche la demande en lithium. Celle-ci a déjà été multipliée par 4,5 entre 2016 et 2023, passant de 38 000 à 180 000 tonnes, indiquait, en décembre 2024, négaWatt, association spécialisée sur les enjeux en la matière. Et ce n'est qu'un début, concluent toutes les projections.

Une production concentrée

Si le lithium n'est pas si rare dans la croûte terrestre, sa production reste concentrée dans quelques pays, comme l'Australie (près de 50 %), suivie du

34 000 tonnes

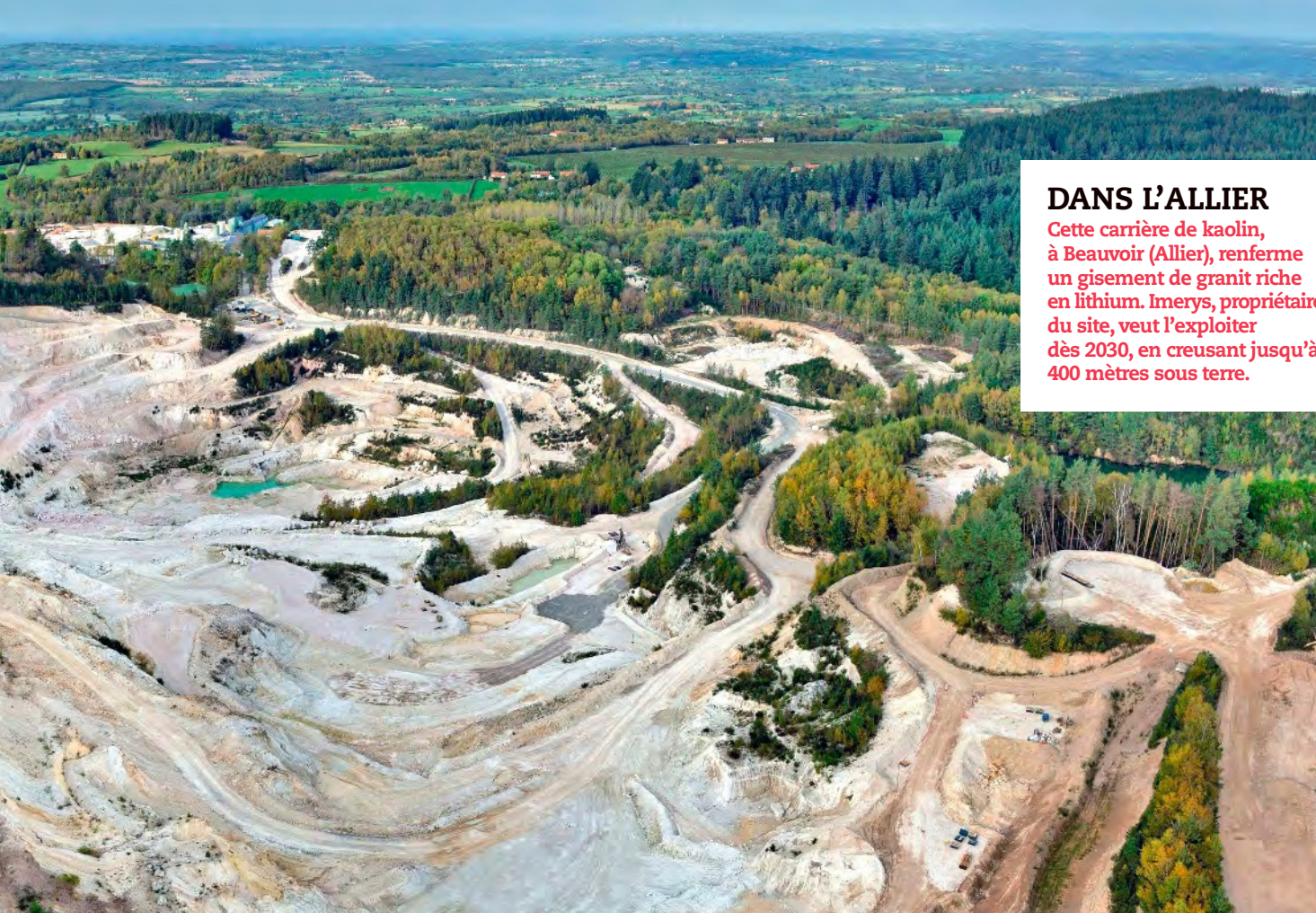
Quantité d'hydroxyde de lithium qu'Imerys prévoit de produire dans l'Allier pour, notamment, les usines de fabrication de batteries en projet dans l'Union européenne

Source : Imerys.



F. CORNON / HEMIS-APP

Chili et de la Chine, qui a la mainmise sur ce marché. «Elle importe notamment tout le lithium australien pour le raffiner », rappelle Bruno Jacquemin, délégué général de l'Alliance des minerais, minéraux & métaux (A3M), représentant les industriels du secteur. Cette géopolitique du lithium est bien inconfortable pour la France et, plus largement, pour l'Europe. Ce métal figure ainsi parmi les 34 matières premières critiques listées par Bruxelles. Il est même dans les 10 pour lesquelles notre dépendance aux importations est «totale», soulignait, début février, un rapport de la Cour des comptes européenne. Un énième appel à rouvrir des mines sur notre sol... C'est tout le projet Emili. Le granit sera récupéré jusqu'à 400 mètres de profondeur. Une fois concassé et rapporté à la surface, il sera conduit dans une usine de concentration jouxtant la mine, où il sera réduit en poudre. Celle-ci sera mélangée à de l'eau, à laquelle on ajoute des réactifs qui isolent les micas. Ce concentré partira



DANS L'ALLIER

Cette carrière de kaolin, à Beauvoir (Allier), renferme un gisement de granit riche en lithium. Imerys, propriétaire du site, veut l'exploiter dès 2030, en creusant jusqu'à 400 mètres sous terre.

ensuite dans un site de conversion, près de Montluçon, où l'attend une nouvelle série de procédés physiques et chimiques jusqu'à l'obtention du produit final, l'hydroxyde de lithium. Imerys envisage d'en produire chaque année 34 000 tonnes, assez pour fabriquer 700 000 batteries de véhicules électriques. Le tout pendant 50 ans.

L'État est entré au capital

L'ouverture de la mine de Beauvoir est espérée vers 2030. Imerys peut compter sur le soutien appuyé du gouvernement. L'État vient d'entrer, à hauteur de 50 millions d'euros, dans le capital du projet, qui s'est déjà vu promettre des centaines de millions d'euros d'aides. Et les coups de pouce ne sont pas que financiers. «*En juillet 2024, Emili a été décrété "projet d'intérêt national majeur", un statut qui permet d'accélérer les procédures et de déroger à certaines réglementations environnementales, s'agacent Cécile Pouly et Jacques Morisot. Le débat public [première étape de la concertation] n'était même pas achevé!*» ▶

PROSPECTION

EN BRETAGNE, ON SONDE LES SOUS-SOLS

En décembre, une filiale d'une société canadienne a obtenu trois permis de recherches minières pour sonder le sous-sol du sud de la Bretagne.

Epona, Taranis et Bélénos... ce sont les jolis noms donnés par Breizh Ressources aux trois permis exclusifs de recherches minières (PERM) que cette filiale de la société canadienne Aurania Ressources a obtenus en décembre. Au total, les trois zones couvrent plus de 800 km², répartis sur quatre départements, du Morbihan au Maine-et-Loire. Breizh Ressources y cherchera une flopée de métaux, dont certains dits «critiques» car essentiels à la transition énergétique (cobalt, cuivre, lithium...), mais aussi de l'or.

Nouvelle ruée minière

«*Depuis 2015, on assiste à une nouvelle ruée minière dans le Grand Ouest, entre les discours pro-mines de l'État et les PERM qu'il accorde, malgré les fortes contestations locales, s'inquiète Pauline Pennober, chargée de mission à Eau & Rivières*

de Bretagne. Avant Breizh Ressources, il y avait déjà eu les Australiens de Variscan.» «*Les oppositions à la mine restent fortes en France, concède Guillaume Mamias, de Breizh Ressources. Cependant, petit à petit, les lignes bougent. On se fait à l'idée que l'on n'aura pas d'autre choix que de réexploiter nos sous-sols.*» En attendant, il calme le jeu. Les explorations, qui pourraient démarrer vers mai-juin, «*sont non invasives. Là où elles sont concluantes, nous tenterons de faire des travaux un peu plus importants, plutôt vers 2035 et après l'obtention des autorisations préfectorales*», insiste-t-il. De leur côté, avec d'autres associations, Eau & Rivières lance l'offensive en invitant les propriétaires des terrains sollicités par Breizh Ressources à remplir un formulaire en ligne lui interdisant l'accès.

▶ Si la mine propre n'existe pas, Imerys promet toutefois d'extraire son lithium à un coût écologique plus faible qu'ailleurs. Probable, estime Yann Foucaud, maître de conférences à l'université de Lorraine, spécialiste du traitement des minerais. «*La production de lithium à partir de roches requiert forcément beaucoup d'énergie, commence-t-il. L'avantage de le faire en France est de recourir à une électricité très peu carbonée, grâce notamment au nucléaire, quand l'Australie ou la Chine s'appuient encore beaucoup sur le charbon.*» Dans les pays andins (Chili, Argentine, Bolivie), le lithium est récupéré dans les saumures, ces eaux très salées pompées dans les sous-sols et déversées dans des bassins qu'on laisse s'évaporer au soleil. «*Si cette technique s'avère moins énergivore, elle nécessite de grandes quantités d'eau dans une région déjà aride*», poursuit Yann Foucaud.

Des inquiétudes bien vivaces

Le géant minier Imerys, lui, annonce un besoin de 10 à 20 fois moins élevé, avec une consommation annuelle estimée à 600 000 m³ pour chacune de ses deux usines. Cette eau sera recyclée à 90% en moyenne, assure-t-il. Et, dans son site de conversion, le plus gourmand en produits chimiques, il s'engage à instaurer une démarche

«Zéro décharge liquide» (ZLD), qui évitera tout rejet de polluants dans les eaux usées. «*Tout ça, c'est de la théorie*», objectent les opposants, qui pointent par ailleurs les impacts inhérents à toute mine, tels que le rabattement de nappe [phréatique]. «*La carrière de Beauvoir est installée sur une bosse traversée de fracturations naturelles dans lesquelles l'eau de pluie s'infiltre avant de ressurgir dès qu'elle le peut et alimenter les deux rivières qui passent tout près*», explique Cécile Pouly. La mine risque d'agrandir ces failles et de faire tomber

IMERYS A MINIMISÉ L'IMPACT SUR LA NAPPE PHRÉATIQUE

l'eau bien plus bas. «*Imerys a d'abord minimisé en répétant que le granit de Beauvoir était imperméable, reprend-elle. On sait aujourd'hui que le groupe s'attend à devoir pomper 800 m³ par jour, soit trois piscines olympiques à évacuer! Et la nappe s'abaisserait d'un mètre, et non de 10 cm comme d'abord annoncé.*» Ce n'est plus la même donne pour le collectif Préservons la forêt des Colettes, qui redoute l'assèchement de la forêt et des cours d'eau alentour. Même inquiétude concernant

les stériles [roches non valorisées issues de l'extraction] et autres résidus qui restent sur les bras une fois qu'on a récupéré le mica. Là encore, Imerys promet une réduction à la source des volumes et un recyclage le plus important possible de ces déchets, qui seraient en partie destinés à combler les trous de la mine. Il n'empêche, 510 000 tonnes par an seraient déposées en remblai de la carrière. «*Abandonnées là à jamais, traduit Jacques Morisot, de Préservons la forêt des Colettes. Au fil du temps, cette roche se déchargera de ses métaux lourds (arsenic, plomb...) et d'autres composants qui acidifieront les eaux et les sols.*» Soit, déjà, le lourd héritage environnemental légué à Échassières par un gisement de tungstène exploité jusqu'en 1962. C'est tout le problème, pour Bruno Jacquemin. «*À partir des années 1980, on a tourné le dos à l'activité minière en métropole, regrette le délégué général d'A3M. On est resté dans cette vision passée de la mine, sans prendre en compte tous les progrès réalisés depuis afin de diminuer ses impacts. Et, si une mine rowre un jour en France, elle aura toutes les jumelles braquées sur elle. Se lancer dans du greenwashing est dès lors plus que périlleux.*» C'est l'argument des pro-Emili: mieux vaut exploiter en France ce lithium plutôt que de laisser cette charge à d'autres pays, souvent moins rigoureux sur les questions environnementales.

Une consommation exponentielle

«*L'ouverture d'une mine à Échassières n'entraînera pas la fermeture d'une autre ailleurs*», parie Laura Chiron, cheffe de projet prévention chez France nature environnement. Elle ne fera que s'ajouter afin de répondre à notre consommation exponentielle de minerais (lire p. 43). C'est un autre impensé du projet Emili, d'après Cécile Pouly. «*Cette mine serait indispensable à la transition énergétique... mais de quoi parle-t-on? S'il s'agit juste de fabriquer des SUV électriques, qu'au passage peu de monde ici peut acheter, il n'en est pas question*», conclut-elle.

■ FABRICE POULIQUEN



L'essor des voitures électriques requiert de plus en plus de lithium pour fabriquer leurs batteries – ici à l'usine de Verrières-en-Anjou (49).

S. SALOM-GOMIS / AFP

UN RETOUR DE LA MINE INÉVITABLE ?

La France s'y prépare en tout cas et vient de lancer un nouvel inventaire minier destiné à sonder les richesses en métaux de ses sous-sols.

Si le projet Emili, dans l'Allier (lire l'article principal), est le plus avancé à ce jour, ailleurs aussi, on sonde l'idée de rouvrir des mines en métropole. Outre Breizh Ressources en Bretagne (lire p. 41), la Compagnie d'exploration de la Brévenne prospecte autour de l'ancienne mine de Chesy (Rhône), en s'intéressant en particulier au cuivre. De son côté, Aureliis Ressources cherche autour de l'ancien complexe minier de Bourneix (Haute-Vienne-Dordogne) et Apollo Minerals veut rouvrir celui de Salau (Ariège), riche en tungstène. En Alsace, enfin, plusieurs projets étudient la possibilité de récupérer le lithium contenu dans des eaux géothermales souterraines. Voilà pour les permis de recherches de métaux accordés ces dernières années. D'autres devraient suivre.

Déterminer des zones à fort potentiel

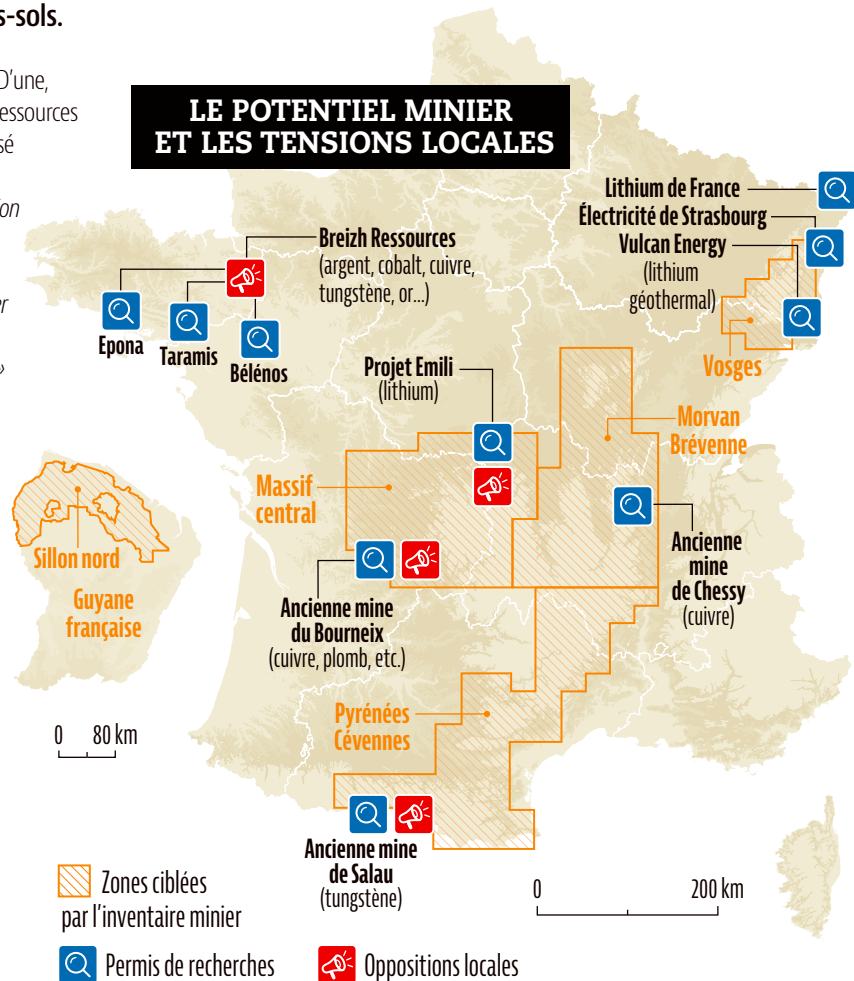
À la demande d'Emmanuel Macron, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a lancé, début 2025, un inventaire minier. Le premier depuis les années 1980, qui se concentre sur cinq grandes régions (lire la carte ci-contre). « C'est la phase la plus en amont de la prospection, décrit Patrick d'Hugues, du BRGM. Il s'agit, à grande échelle, de déterminer les zones favorables à la présence de métaux sur un territoire. Elles pourront ensuite être approfondies par des sociétés minières en déposant des permis. » Ce nouvel inventaire minier fera

probablement mouche. D'une, il porte sur bien plus de ressources minérales que par le passé (55 contre 22). De deux, « les techniques d'exploration ont beaucoup évolué, ajoute Patrick d'Hugues. On est capable d'identifier des gisements à un kilomètre de profondeur. »

Quid de la sobriété ?

Cependant, ne vous attendez pas à ce que des mines rouvrent à la pelle dans les prochaines années. Il faut plus de 15 ans pour qu'un tel projet aboutisse, et une poignée seulement y parvient. L'intention est toutefois bien là. « À l'automne 2010, à la suite d'un conflit régional, la Chine a cessé, pendant deux mois, d'approvisionner le Japon en terres rares, sur lesquelles elle a un quasi-monopole », rappelle Patrick d'Hugues. Une première alerte pour l'Union européenne (UE), avant d'autres signaux comme la crise du covid, la guerre en Ukraine ou les tensions autour des droits de douane. En mars 2023, Bruxelles dévoilait le « Critical Raw Materials Act », sa stratégie afin de garantir un « accès sûr et durable » aux matières premières critiques à l'UE : d'ici à 2030, 10% de nos besoins devront être extraits sur le sol européen et 25%, provenir du recyclage.

LE POTENTIEL MINIER ET LES TENSIONS LOCALES



« En revanche, on n'y parle jamais sobriété », regrette Laura Chiron. C'est tout le problème, affirme la cheffe de projet prévention de France nature environnement. « Dans cette nouvelle ruée minière à l'œuvre, notre consommation exponentielle de métaux n'est jamais questionnée, quand bien même on constate déjà un épuisement des ressources. » D'une trentaine de métaux dans l'immédiate après-guerre, on en exploite désormais près du double. Pas seulement d'ailleurs dans le

cadre de la transition énergétique, mais aussi pour le numérique, l'armement, etc. Et certaines projections donnent effectivement le tournis. Le lithium, le nickel, le cobalt ou le cuivre pourraient voir leur demande grimper de 1500% d'ici à 2050, avertissait l'ONU en avril 2024. « Sans doute n'aura-t-on pas d'autre choix que de rouvrir des mines en France, souligne Laura Chiron. Mais à condition d'avoir défini collectivement la part que le recyclage serait en mesure de couvrir. Un travail trop peu fait à ce jour. »

LES PRIX FONT LEUR CINÉMA

Notre enquête auprès de la moitié des cinémas de France montre une forte disparité des tarifs. De nombreuses raisons l'expliquent.

Trop cher, le cinéma? C'est en tout cas la perception qu'en ont beaucoup de spectateurs. En 2022, au sortir de la pandémie de Covid-19, quand le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) interroge les Français sur leur désaffection pour les salles obscures, c'est la question économique qu'ils citent en deuxième, entre deux raisons conjoncturelles (perte d'habitude et port du masque). Autre indice en faveur d'une forte sensibilité au prix: le succès des opérations ponctuelles du secteur, assorties de réductions importantes. Le Printemps du cinéma et la Fête du cinéma attirent les foules. Chaque année, plus de 5 millions de spectateurs en profitent. Une fréquentation, en gros, doublée par rapport à des jours ordinaires.

Moins cher qu'on le pense

Pourtant, si l'on s'en tient aux données du CNC, ce loisir ne paraît pas si onéreux: la place coûte 7,42 € en moyenne. C'est que l'établissement public fonde son calcul sur les recettes des exploitants. Ce chiffre inclut donc toutes les entrées à prix cassés, y compris celles octroyées aux scolaires, aux personnes ayant des billets proposés par leur entreprise ou leur municipalité. Ou, encore, celles enregistrées pendant les deux événements suscités. Or, comme le montre notre enquête, cette moyenne recouvre des situations très contrastées. Si on ne bénéficie pas de tarif réduit (du fait de son âge, ou de la

possession d'une carte du cinéma ou du réseau concerné), le prix moyen dépasse les 11 € (lire l'encadré p. 45). Mais, surtout, il varie du simple au double selon que l'on fréquente une petite salle en zone rurale ou un multiplexe. À quoi sert cet argent que nous versons lorsque nous achetons une place de cinéma? D'abord, classiquement, à payer des taxes et redevances: 5,5% de TVA et 1,5% pour rémunérer les musiciens dont les œuvres sont utilisées dans les films. Une autre contribution est spécifique au secteur: la «taxe spéciale additionnelle», de 10,7%, perçue par le CNC pour soutenir le septième art hexagonal. Toutes les entrées, quel que soit le pays de production, contribuent ainsi au financement des films français. Ce système hérisse les amateurs exclusifs de blockbusters américains et ravit les tenants de la diversité culturelle et du soutien à l'industrie nationale.

Finalement, plus de 80% du montant est partagé entre l'exploitant de la salle et le distributeur. Cette profession méconnue du grand public réunit des mastodontes tels que Disney ou Warner, et des acteurs plus modestes comme Pyramide (*Les graines du figuier sauvage*, *L'histoire de Souleymane*) ou Diaphana (*En fanfare*), parmi bien d'autres. Leur rôle? Longtemps il a été, entre autres, de faire fabriquer les copies. Mais, avec le passage au numérique, ce vocabulaire appartient au passé. Le coût unitaire d'une version argentique s'établissait à 1000 € environ, ces frais ont littéralement fondu. Aujourd'hui, son cœur de



C. ESSERTEL / LE PROGRES-MAXPPP, A. MORCILLO / L'INDÉPENDANT-MAXPPP, P. AVENET / HEMIS SX



Près d'une salle sur deux étudiée



Notre tour de France des salles de cinéma

métier consiste à décider du plan de sortie du film – combien de points de projection, dans quels types de salles – et à assurer la communication : impression des affiches, production des bandes-annonces, relations avec la presse, publicité sur les réseaux sociaux, etc. En amont de la sortie, le distributeur participe parfois au financement du film. Tout cet argent dépensé, il espère le récupérer sur le prix des billets. De son côté, l'exploitant doit assumer les coûts liés au bâtiment, aux équipements et au personnel, mais aussi les factures énergétiques : chauffage des salles, fonctionnement des projecteurs numérique, très gourmands en électricité.

Partage à parts égales au départ

Le partage entre exploitant et distributeur des quelque huit dixièmes du prix du billet s'opère à parts égales pendant les deux ou trois premières semaines. Puis la proportion qui revient au premier augmente progressivement, façon notamment de récompenser la chance donnée aux films qui ne feraient pas un carton d'emblée. Tout cela se négocie âprement. «Chaque lundi, tous les cinémas et tous les distributeurs se parlent, et on décide de qui diffusera telle œuvre, explique Louis Merle, gérant du réseau Multiplexé, à Paris. Cela ne va pas toujours de soi. Un distributeur peut vouloir nous inciter à prendre un film qui ne correspond pas à notre ligne ou, au contraire, nous en refuser un que nous convoitons sous prétexte, par exemple, qu'il veut privilégier une salle voisine ayant davantage de poids.» Après quelques semaines, les copies désertent les établissements les plus importants pour gagner les plus modestes, c'est le «cinéma de continuation».

De nombreux facteurs peuvent expliquer les différences de prix entre établissements. «Chaque situation est unique, résume Erwan Escoubet, directeur des ▶

De fortes disparités

Les bénévoles des associations locales de Que Choisir Ensemble et l'Observatoire de la consommation de Que Choisir ont enquêté dans 911 cinémas, sur 2 053 existants⁽¹⁾.

Prix selon les salles

- ▶ En moyenne : **11,30 €**
- ▶ Multiplexe (8 salles au moins) : **13,09 €**
- ▶ Pathé : **15,03 €**
- ▶ UGC : **14,43 €**
- ▶ CGR : **11,11 €**
- ▶ En cinéma classé art et essai : **9,03 €**

Prix selon les communes

- ▶ Dans les plus grandes villes : **12,70 €**
- ▶ En zones rurales : **7,10 €**

Prix selon les publics

QUI PAIE MOINS CHER ?

- ▶ Les plus jeunes : 95% des établissements proposent des tarifs réduits pour les enfants, et 85% pour les jeunes et/ou les étudiants.
 - ▶ Moins de 12 ans : **6,08 €**
 - ▶ Jeunes et/ou étudiants : **8,26 €**
- ▶ Les plus vieux (+ de 60 ou 65 ans) : dans seulement un cinéma sur deux environ, un peu plus d'un quart des multiplexes et quasi aucune salle des plus grands groupes (Gaumont, UGC, CGR).
 - ▶ Séniors : **10,55 €**

Les titulaires de cartes

Plus de 90% des cinémas enquêtés en proposent, le plus souvent de 10 ou 5 places. L'économie est de 35% en moyenne mais attention à la durée de validité : généralement d'un an, elle n'est que de trois mois chez Gaumont et deux chez UGC.

- ▶ Avec une carte : **7,29 €**

(1) Prix calculés selon le poids relatif des cinémas : un établissement comptant 10 salles pèse 10 fois plus qu'un autre qui n'en a qu'une.

Reportage

DANS LE CINÉ LE PLUS CHER DE FRANCE

À 20 € la place, l'expérience du spectateur doit être exceptionnelle, non ? Pour le savoir, nous avons franchi les portes du Pathé Palace.

► affaires réglementaires et institutionnelles à la Fédération nationale des cinémas français. *Près de la moitié des bâtiments abritant des cinémas ont pour propriétaire une municipalité, mais la gestion peut être déléguée au privé (à but lucratif ou sous forme associative) ou bien assurée en régie directe. On estime que 350 cinémas sont dans ce dernier cas, sur les quelque 2 000 présents en France.* » Forcément, dans cette situation, ou quand une association est à la manœuvre (comme dans plusieurs centaines d'endroits), les tarifs consentis seront plus intéressants qu'avec un gestionnaire privé, guidé par des impératifs de rentabilité. Le fait d'obtenir l'estampille « cinéma d'art et essai » permet aussi de décrocher des aides extérieures et, partant, de resserrer les prix. Les conditions ? Programmer une certaine proportion de films eux-mêmes classés « art et essai » (un classement aux critères plutôt flous) et proposer des animations pour valoriser ces œuvres.

Financement et suppression

La conformité à ces critères est réévaluée tous les ans pour chaque salle par le CNC, qui maintient ou supprime son financement. Celui-ci est potentiellement plus important dans les communes les moins peuplées, où il est plafonné à 2,50 € par entrée, contre 1,50 € si l'agglomération dépasse 20 000 habitants. Cette différence explique aussi en partie nos données sur les tarifs pratiqués en zones rurales. Cela dit, bien d'autres aspects entrent en ligne de compte : coût de l'immobilier dans le secteur concerné, jeu de la concurrence locale, subventions éventuelles accordées par les collectivités territoriales, politique commerciale de chaque gérant, etc. Autant de critères qui expliquent qu'à neuf kilomètres de distance, on paye quatre fois plus cher pour voir le même film, dans des conditions pas si éloignées, entre une salle « premium » à Paris (lire l'encadré ci-contre) et dans un cinéma public – à savoir Le Méliès, à Montreuil (93) –, avec un abonnement non nominatif.

■ FABIENNE MALEYSSON AVEC NOÉ BAUDUIN

Le Pathé Palace porte bien son nom. Il se niche dans un fier bâtiment couronné d'une rotonde soutenue par six cariatides, typique du quartier de l'Opéra, à Paris (2^e arr.). L'intérieur ne dépare pas : l'entrée de style Art déco mène au bar (4,50 € le café, 18,50 € le cocktail) puis à un second hall baigné d'un puits de lumière. Suffisant pour payer 20 € une place de cinéma ? Certes, non. D'ailleurs, les spectateurs interrogés, attirés par « le confort inégalé » ou « la propreté » n'ont, à l'exception d'une Nantaise atterrie là par hasard, pas déboursé cette somme. Deux étudiantes se sont délestées de 15 € (quasi deux fois la moyenne pour ce statut), un couple verse 39 € chaque mois pour une fréquentation illimitée. N'empêche : le tarif plein est bien de 20 €, parfois même 25 € le week-end, les prix variant au gré des jours, des films et des salles.

Siège chauffant indispensable ?

Celle où nous entrons pour voir *Gourou*, le dernier succès avec Pierre Niney, surprend d'emblée par sa forte déclivité.

Pas de danger pour les plus petits d'être gênés par la personne assise devant, voilà un vrai bon point. Fauteuils en cuir confortables, large espace pour les jambes : des aspects également appréciables. Le reste relève davantage du gadget. Ainsi, chaque place est munie d'une tablette comprenant un emplacement pour poser un gobelet façon siège d'avion ; on peut régler l'assise à sa guise, tout comme l'appuie-tête, mais nous voyons peu de spectateurs utiliser cette fonction. Le pompon : la possibilité de chauffer le siège ! « *Pas question d'essayer, j'ai peur que ça réveille mes hémorroïdes !* », plaisante ma voisine.

Le bal des casse-pieds

Je me bouche les oreilles lorsque les bandes-annonces arrivent. Leur volume sonore excessif ne faiblira pas une fois le film commencé. Pendant les accalmies, je relâche cette position inconfortable... et entends mon autre voisine mâcher ses pop-corns et un couple assis non loin nous gratifier de ses commentaires. Le Pathé Palace innove sur bien des points, mais n'a pas encore inventé le dispositif anti-enquiqueurs...

Le Pathé Palace offre un vrai confort en salle, mais n'empêche pas les nuisances habituelles.



P. TURPIN/PHOTONOSTOP

PARCOURS SANS FAUX

Diplômes, fiches de paie, arrêts maladie... l'intelligence artificielle favorise la production de faux documents, utilisés pour accéder à un logement ou encore un emploi. Des sociétés privées tentent de détecter les fraudes.

Vous êtes à la recherche d'un appartement et souhaitez constituer le meilleur dossier possible? C'est un jeu d'enfant!

En quelques clics sur le Web, vous commandez de fausses fiches de paie, de faux justificatifs de domicile, de fausses cartes d'identité... Vous voulez faire briller votre CV? Il suffit d'une centaine d'euros et de 48 heures environ pour recevoir chez vous un faux diplôme, et vous voilà soudain architecte DPLG (diplômé par le gouvernement), technicien qualifié ou encore infirmière... Vous avez envie de souffler? De faux arrêts de travail s'obtiennent tout aussi facilement.

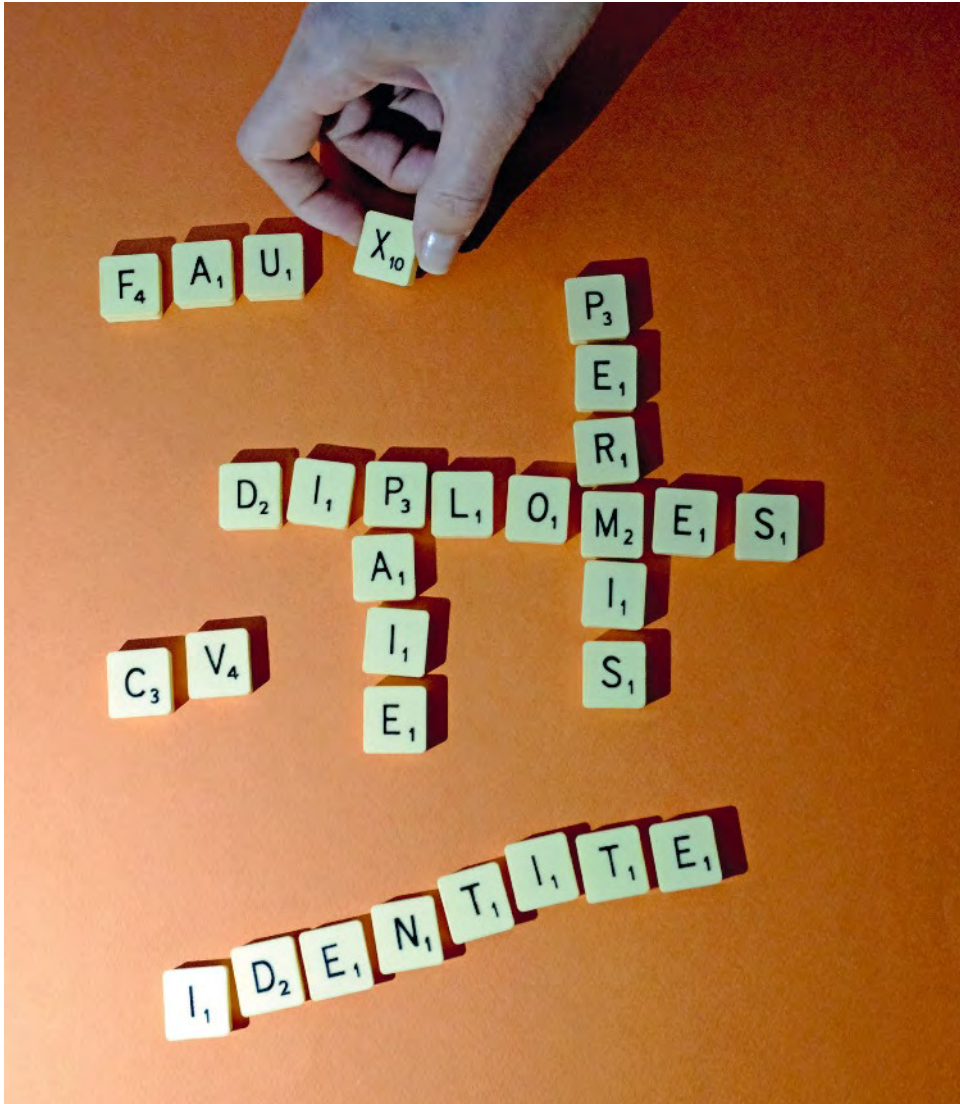
Phénomène en plein essor

Nous avons fait le test. Tapez les mots-clés dans votre moteur de recherche. Vous tomberez sur une liste de sites proposant des documents illicites à foison. Souvent, pour se protéger, ils indiquent la mention « usage décoratif », bien évidemment sans valeur. Contentez-vous de rentrer votre nom, une date d'obtention de diplôme, une adresse, le nom d'une entreprise, une qualification... le tour est joué! Si le phénomène connaît une véritable expansion depuis quelque temps, il n'est pas nouveau. Ni sans risque. « Ça existe depuis des années! Ce que l'on observe, en revanche, c'est l'avalanche de données personnelles qui circulent sur le darknet depuis environ cinq ans, favorisant, de fait, ce type de fraudes. Cela met sous pression les autorités, même si, sur

le terrain, policiers et gendarmes restent vigilants », reconnaît Damien Bancal, expert en cybersécurité et créateur du site Zataz.com. Plusieurs facteurs entrent en cause. Tout d'abord, un marché de l'emploi tendu et un marché de l'immobilier atone. Ensuite, le boom de l'intelligence artificielle, qui permet aux fabricants de « faux » de gagner en temps et en volume. Enfin, concernant certaines offres d'emploi, face à la pénurie de candidats, les employeurs sont moins regardants.

Au risque de rendre la situation dangereuse. « J'ai eu, parmi mes clients, un établissement hospitalier, raconte Antoine Chéron, avocat (lire l'interview p. 49). Un chirurgien en train d'opérer au bloc demande à une infirmière d'effectuer un acte chirurgical une première fois. Elle l'exécute, mais mal. Une deuxième fois, même résultat. Au bout de la troisième fois, le chirurgien s'énerve et la chasse du bloc. Il décide de porter plainte. L'infirmière en question avait été recrutée via une agence d'intérim, et ►

QUE CHOISIR



► disposait d'un faux diplôme. L'issue aurait pu être fatale. » De telles «révélations» nous ont conduits à joindre plusieurs agences intérim, mais aucune n'a répondu à nos sollicitations.

Le business de la vérification

Pour faire face à ces difficultés, particuliers, entreprises, universités ou écoles ont la possibilité de recourir à «des chasseurs de faux». Plusieurs sociétés se sont lancées sur ce créneau et ont créé un business lucratif, celui de la vérification. C'est le cas de Verifdiploma, fondée en 2001. Cette entreprise française propose à ses clients de vérifier le parcours du candidat. Rafael Melinon, son directeur général adjoint en charge du marketing, décrit les méthodes employées. «C'est assez simple. Nous sommes sollicités par un employeur au sujet d'un ou de plusieurs candidats au recrutement. Dans un premier temps, nous contactons le postulant afin de le prévenir de notre recherche et de lui demander son autorisation pour entamer des investigations sur son parcours. Cette démarche est obligatoire à cause du Règlement général sur la protection des données [RGPD]. Très peu refusent. Nous appelons alors chaque employeur, chaque école ou université mentionnée sur le CV. Pour environ 50 €, et au maximum en 48 heures, nous donnons un avis à notre client sur le candidat sélectionné. En 2025, nous avons vérifié 300 000 parcours. Parmi les candidats,

10 % étaient non diplômés, contrairement à ce que mentionnait leur CV. Il y a 10 ans, ce taux tournait plutôt autour de 5 %.»

Des mensonges plus ou moins gros

Parmi les «petits mensonges» qui permettent d'embellir un CV, il y en a de plus ou moins graves. Cela va de la durée de l'emploi exercé dans une structure (certains indiquant sans complexe deux ans au lieu de deux mois) jusqu'à l'usage de documents falsifiés. «Depuis près d'un an, nous découvrons des dossiers complets de faux, ajoute Rafael Melinon. Fausse

carte d'identité, fausses fiches de paie, faux diplômes... Bien souvent, ces candidats se tournent vers le secteur de la banque ou de l'assurance. Ce sont ces établissements qui nous contactent désormais au moment du recrutement, car ils ont été pénétrés par des réseaux du crime organisé, avec parfois des complicités internes. L'idée, pour les personnes qui seraient recrutées, étant de voler des données sensibles qu'elles revendront ensuite sur le darknet ou à des complices.»

Yohan Zibi a monté à Paris une société équivalente à celle de Rafael Melinon : EveryCheck. Ancien employé dans la finance, c'est aux États-Unis qu'il trouve l'inspiration. «Je venais d'être recruté comme broker ("courtier"), se souvient-il. On me dit "tu commenceras à travailler lorsque l'on aura effectué les vérifications sur ton parcours". J'ai trouvé cette démarche très saine. En Europe, nous sommes un peu faibles sur la réglementation. Les diplômes français, par exemple, ne disposent pas de cryptogrammes, comme pour les cartes bancaires, ce qui permettrait d'éviter la reproduction. Les Américains vérifient systématiquement votre casier judiciaire, testent votre urine pour savoir si vous consommez de la drogue. Ici, en France, les contrôles sont surtout



En deux clics, vous pouvez commander de faux diplômes... mais vous risquez gros !

F. REY/L'ALSACE-MAXPPP



UN RÈGLEMENT QUI SE VEUT PROTECTEUR

Entré en application en 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD), texte européen qui encadre les données personnelles, constitue un outil juridique y compris face à des usages frauduleux. Il permet notamment d'identifier un responsable de traitement, dès lors qu'une entreprise exploite ou conserve des données. D'engager des

sanctions administratives très dissuasives (jusqu'à 20 millions d'euros ou 4 % du chiffre d'affaires mondial) et d'exercer des droits d'accès : suppression, limitation, opposition. Surtout, il permet aux victimes d'engager la responsabilité civile des acteurs qui n'auraient pas assez sécurisé les données ou pas détecté les usages frauduleux même s'ils ont été commis par un tiers.

réalisés sur les métiers réglementés, ceux qui disposent d'un ordre comme les médecins, les avocats, les architectes. Pour les autres, ça reste flou.» Un discours un peu éloigné de notre philosophie et du respect à la vie privée... Mais l'est-il de notre réalité? Yohan Zibi décrit avoir eu en main, dans le cadre de son activité, des CV différents, mais avec le même nom, déposés auprès de plusieurs banques. Il poursuit: «Avec l'intelligence artificielle, la qualité de la reproduction n'est pas toujours au rendez-vous, mais les quantités, oui.» C'est pour endiguer ce flot de faux que des universités, des écoles, des entreprises font appel aux services de sociétés comme la sienne. Outre le souhait de ne pas se tromper, ces acteurs ne voient pas d'un très bon œil que leur réputation soit mise à mal.

Tous aux aguets

Nous avons rencontré Olivier Dessouroux, le directeur des ressources humaines France du groupe Skolae, dont la branche Formation prépare des milliers d'étudiants dans différents domaines. Il est devenu client d'EveryChek. «Pour moi, l'embauche doit se faire dans un climat de confiance, justifie-t-il. Nous recrutons de nombreux profils, des professeurs, mais aussi du personnel administratif, et c'est davantage sur ces postes que nous avons rencontré des problèmes. Jusqu'à 20 % de CV bidon! Il faut savoir que les grosses plateformes qui œuvrent dans le secteur de l'emploi ne font pas ce travail de sélection. À raison d'une cinquantaine d'euros par candidat, ça coûte cher sur un an mais évite un recrutement raté!»

Alors que nous évoluons dans un monde surnumérisé, les risques de fraudes aux données personnelles sont plus fréquents et nombreux, et «les outils», de plus en plus rapides et élaborés. Le marché de l'arnaque ne cesse de se développer, tandis qu'une activité privée d'«antifraude» émerge. La réglementation, quant à elle, doit sans doute encore évoluer pour donner un cadre plus strict et plus protecteur aux citoyens.

■ PASCALE BARLET

ENTRETIEN

ANTOINE CHÉRON

Avocat au barreau de Paris, associé au cabinet ACBM Avocats

« LES DOSSIERS LIÉS À L'USURPATION D'IDENTITÉ AUGMENTENT BEAUCOUP »

Que Choisir Pourquoi l'existence de plateformes de vente de faux documents n'est-elle pas davantage mise en cause par les autorités ?

Antoine Chéron Ces plateformes évoluent dans un écosystème numérique extrêmement mouvant, sont souvent hébergées à l'étranger, avec des serveurs et des prestataires de paiement difficilement traçables. Elles apparaissent, disparaissent, changent de nom ou de juridiction très rapidement, ce qui complique leur surveillance. Les autorités concentrent logiquement leurs ressources sur les infractions présentant un danger immédiat pour la sécurité publique (terrorisme, trafic de stupéfiants, criminalité organisée). La vente de faux documents, bien que pénalement grave, est souvent traitée a posteriori lorsqu'elle est détectée dans un contexte professionnel, administratif ou judiciaire. Il faut dire que ces sites exploitent en général une zone grise technologique: usage de messageries chiffrées, cryptomonnaies, hébergements offshores, ce qui ralentit l'action des autorités sans pour autant la rendre impossible.

QC Commander un faux diplôme ou de faux papiers d'identité expose à quelles sanctions ?

A.C. Cela constitue une infraction pénale lourde, même si l'on n'est pas l'auteur «matériel» de la falsification. En droit français, l'usage de faux est puni au même titre que le faux lui-même. Les peines peuvent aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende, voire davantage en cas de documents administratifs ou d'identité falsifiés. Des sanctions complémentaires sont possibles: interdiction d'exercer une profession, inscription au casier judiciaire, licenciement pour faute grave, nullité de contrats.



QC Des fichiers clients circulent sur le darknet. Les autorités sont-elles dépassées par le volume ?

A.C. La situation est complexe, mais pas hors de contrôle. Contrairement aux idées reçues, les forces de l'ordre mènent des opérations d'infiltration, de surveillance et de démantèlement sur le darknet. La difficulté tient davantage au volume massif de données en circulation, à la fragmentation des fichiers (reventes successives, copies...) et à la dimension mondiale de ces réseaux. On observe un combat asymétrique, dans lequel le temps judiciaire et la coopération internationale sont souvent plus lents que la circulation numérique des données.

QC Avez-vous de plus en plus de clients victimes d'usurpation d'identité ?

A.C. Oui, très clairement. Et cette usurpation touche aussi bien les particuliers que les entreprises. Cela concerne des usages de plus en plus variés: ouverture de comptes bancaires, souscription de crédits, création de sociétés fictives, fausses candidatures à partir de vrais diplômes, ou encore utilisation frauduleuse de documents d'identité pour des démarches administratives en ligne.

UN ARTISAN AUX PRATIQUES DOUTEUSES

COLLECTION D'ABUS Des particuliers ayant contacté Ets Laroche, une société de dépannage d'Île-de-France, assurent avoir été victimes de faux diagnostics et de devis élevés. Certains soupçonnent la détérioration de leur installation par les professionnels pour alourdir la note!

Depuis que des travaux ont été effectués sur le système de distribution d'eau de son immeuble parisien, Nicole⁽¹⁾ subit des mini-chocs électriques au niveau de sa douche. Pour régler le problème, elle se met en quête d'un électricien sur Internet. Les Ets Laroche, qui apparaissent dès les premiers résultats de recherche, s'imposent comme une évidence. Le site de l'entreprise met en avant une implantation « depuis 15 ans en Île-de-France » grâce à une vingtaine de boutiques, un « service de qualité », des « devis et déplacement gratuits » et une « garantie de deux ans » sur les travaux réalisés en électricité, plomberie, serrurerie, etc. En plus, les avis laissés tant sur ce site que sur Google ou d'autres plateformes sont, dans leur grande majorité, positifs. Bref, un artisan de quartier qui rassure.

FAIRE PEUR AU CLIENT

Nicole appelle le numéro indiqué et, trois heures plus tard, un électricien se présente à son domicile. Après une première inspection, il met en cause la prise de terre. Rien de très étonnant. Puis, avant de poursuivre, il demande à la septuagénnaire d'aller débrancher sa box internet, ce qu'elle fait. Lorsqu'elle revient, l'homme lui montre des traces noires sous plusieurs disjoncteurs. « Il m'explique que mon tableau électrique a failli prendre feu, que c'est très dangereux et qu'il faut absolument le changer. » Un devis est établi pour son remplacement et le tirage d'une ligne de terre. « Le montant s'élevait à 537 €, mais il m'a dit que l'intervention me coûterait en réalité 1350 €, sans que je comprenne vraiment pourquoi, se souvient Nicole. En voyant ma circonspection, il m'a proposé d'appeler son patron pour faire baisser la note à 1200 €. Je n'ai pas donné suite, et il est parti. » C'est lors du passage d'un second électricien chez elle que la retraitée se demande si elle n'est pas passée à deux doigts de se faire avoir. Car, selon ce dernier, le problème d'électrification de la douche peut être résolu sans redéployer une ligne de terre, et le tableau électrique ne présente pas de danger. Mais, surtout, il explique que l'origine des

brûlures ne serait pas accidentelle. « C'est le genre de traces qui surviennent quand on approche une flamme, assure-t-il. Il y a fort à parier qu'elles ont été réalisées volontairement à l'aide d'un briquet. »

DRÔLES DE COÏNCIDENCES

Le plus étonnant, c'est qu'avant Nicole, d'autres clients lui avaient raconté des mésaventures similaires après avoir eu affaire aux Ets Laroche. Victor, par exemple, avait contacté cette société pour un problème de va-et-vient. Comme Nicole, il affirme avoir découvert des fusibles noircis après avoir quitté la pièce quelques instants. Résultat, un devis à 1700 €. Pareil pour Linda, à qui le technicien aurait demandé d'aller chercher une facture EDF. À son retour, un tableau noirci et... un devis très élevé. Quant à Lucie, qui a témoigné sur le forum de *Que Choisir*, c'est pour un problème de porte claquée qu'elle avait contacté les Ets Laroche. « L'homme que j'ai eu au téléphone m'a dit qu'il était dans le quartier et qu'il arrivait. Une fois sur place, il a défoncé la porte et m'a laissé un devis à 1670 € à régler sur-le-champ », se souvient-elle.

Autre point commun troublant : alors qu'ils ont tous appelé les Ets Laroche, c'est à chaque fois un professionnel d'une autre société qui s'est présenté à leur domicile et a établi le devis : Pernet Home Assistance pour Nicole et Lucie, Ets Lefranc, Eco Isolation Expert, Ets Terrier pour d'autres. Et ce n'est pas tout. D'autres détails laissent perplexes, comme l'absence, sur le site des Ets Laroche, de mentions légales, d'adresse postale, de numéro de RCS, ou le fait de ne pas retrouver la société dans l'annuaire des entreprises de la chambre des métiers et de l'artisanat d'Île-de-France, à laquelle elle se dit pourtant affiliée. Quant aux boutiques, elles semblent exister, même si nous avons constaté sur place que la plupart paraissaient inactives. Nous avons contacté les Ets Laroche pour avoir des éclaircissements. Ils n'ont pas souhaité répondre à nos questions, se contentant de nous expliquer « pouvoir faire appel à des prestataires ».

■ CYRIL BROSSET

(1) Tous les prénoms ont été changés.

TROIS POINTS QUI FONT TIQUER

> DES AGENCES FANTÔMES ?

Nos établissements Laroche à Paris



Vous cherchez un technicien à Paris nos agences Paris pour une panne électrique, plomberie ou autre vous êtes au bon endroit.



Pour montrer son implantation locale, la société publie sur son site les photos de ses 28 agences en Île-de-France. Sauf que toutes celles que nous avons visitées étaient fermées et semblaient inactives...

> UNE QUALITÉ DE SERVICE INÉGALE

QUI SOMMES-NOUS

Les établissements Laroche

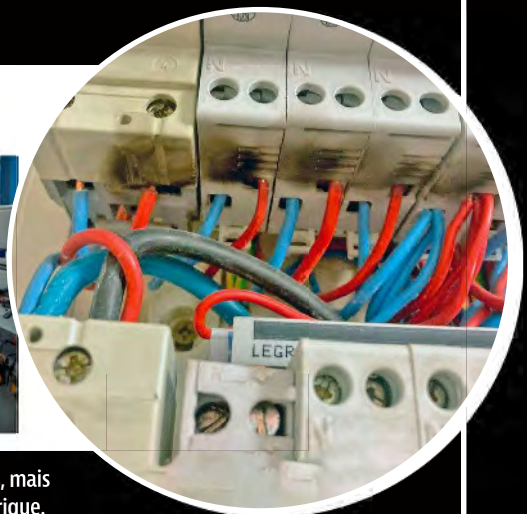
UN SERVICE DE QUALITÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Les Etablissements Laroche offrent un service de qualité à votre portée. Notre priorité est d'assurer la satisfaction de nos clients, quel que soit leur besoin.

Nous nous engageons à :

- Fournir des devis gratuits
- Respecter scrupuleusement nos délais
- Veiller à des finitions impeccables
- Utiliser uniquement du matériel certifié aux normes les plus exigeantes
- Être disponibles en cas d'urgence, 24h/24 et 7j/7
- Vous fournir des conseils et des solutions parfaitement adaptés à votre projet

Que ce soit pour un diagnostic, une mise aux normes ou un dépannage urgent, ne cherchez plus, contactez les Etablissements Laroche.



Fiers de leurs artisans, les Ets Laroche ? Non seulement la photo provient d'une banque d'images, mais en plus des clients soupçonnent les électriciens d'avoir volontairement brûlé leur tableau électrique.

> DES TARIFS PAS SI TRANSPARENTS

TARIFS SIMPLIFIÉS

Devis	DÉPLACEMENT	1 Heure de main-d'œuvre <small>Travaux et déplacements Gratuits</small>	Recherche de panne <small>Devis et déplacements Gratuits</small>
GRATUIT	GRATUIT	90€	120€
<input checked="" type="checkbox"/> Dépannage électrique	<input checked="" type="checkbox"/> Dépannage électrique	<input checked="" type="checkbox"/> Dépannage électrique	<input checked="" type="checkbox"/> Dépannage électrique
Changement de tableau et mise aux normes <small>Travaux et déplacements Gratuits</small>	Remplacement d'un disjoncteur bipolaire <small>Travaux et déplacements Gratuits</small>	Remise en route de l'installation <small>Travaux et déplacements Gratuits</small>	
DEVIS	69€	130€	



L'entreprise a beau promettre des prix raisonnables, plusieurs clients se sont retrouvés avec des devis très élevés, qui plus est émis par d'autres sociétés.

DU NEUF DANS MA CUISINE

Du café du matin aux petits plats du soir, la cuisine occupe une place centrale dans notre vie quotidienne. Notre sélection d'ustensiles et d'appareils pour lui donner un petit coup de neuf.

■ RUBRIQUE COORDONNÉE PAR CAMILLE GRUIER



Les poêles en inox n'affichent qu'un défaut: elles accrochent!

Poêles de cuisson

L'inox, le plus polyvalent

Pour éviter les polluants éternels dans les poêles antiadhésives, mieux vaut les choisir en matériau brut. Face à l'acier, à la fonte ou au cuivre, l'inox gagne.

Les polémiques sur la présence de PFAS (polluants éternels) dans le revêtement des poêles antiadhésives ont fait chuter leur cote. Les matériaux bruts en profitent pour revenir en force. Les références en acier ou en fonte retiennent bien la chaleur. Elles pèsent cependant très lourd, et leurs poignées deviennent parfois brûlantes. Le cuivre, lui,

chauffe et refroidit vite, mais coûte beaucoup plus cher. Quant aux poêles en inox, elles se montrent les plus polyvalentes. Légères, elles montent rapidement en température. Et exit le souci d'oxydation! Seul bémol, elles accrochent facilement. Il faut soit les graisser, soit attendre le brunissement de la viande (réaction de Maillard) avant de pouvoir la retourner.

6 POÊLES EN INOX



	1 BEKA CHEF 26 CM	2 LAGOSTINA SALVASPAZIO 26 CM	3 MAUVIEL1830 M'COOK 26 CM	4 TEFAL INGENIO 28 CM	5 ACTUEL (AUCHAN) POÊLE INOX 28 CM	6 IKEA 365+ 28 CM
Prix (€)	79	135 ⁽¹⁾	214	70 ⁽¹⁾	27,99	16,99
PERFORMANCES						
Pommes de terre sautées	★★	★★	★★	★★	★★	★★
Viande	★★	★★	★	★★	★★	★
Crêpes	★★	★★	★★	★	★	★
Nettoyage	★★★	★★★	★★	★★	★★	★★
Montée en température	★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★★
Sécurité thermique	★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
Solidité	★★★	★	★★★	★★★	★★★	★
APPRECIATION GLOBALE	15,9/20 ★★	15,1/20 ★★	15,1/20 ★★	15/20 ★★	14,6/20 ★★	14,2/20 ★★
CARACTÉRISTIQUES						
Poids (kg)	1,4	1,5	1,2	1,4	1,5	0,9
Caractéristiques des matériaux	Fond rapporté	Fond rapporté	Multicouche	Fond rapporté	Fond rapporté	Fond rapporté
Diamètres disponibles (cm)	24-26-28-30	20-24-26-28-30	20-24-26-28-30	24-28	20-24-28	24-28
Pays d'origine	Chine	Italie	France	France	Chine	Chine

(1) Prix avec la poignée amovible.

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais ● oui - non n. a.: non applicable

Tables à induction

Cuisson magnétique

Ces plaques fonctionnent grâce à un champ magnétique qui s'active au contact du métal de vos poêles et casseroles. Celles présentées ici sont pratiques et affichent de bons résultats.

Oui, c'est vrai, l'induction coûte un peu cher. Vous devrez déboursier entre 549 et 799 € si vous souhaitez vous acheter l'une des tables de notre sélection. Mais elles consomment moins d'électricité que les autres plaques électriques, chauffent plus vite et leurs zones de cuisson cessent de fonctionner dès que vous enlevez la casserole ou la poêle : la baisse de température est rapide. Parmi les appareils testés, certains proposent trois feux, d'autres, quatre. Les deux tiers intègrent une zone extensible. Celle-ci permet soit de cuire séparément deux plats, à des puissances distinctes, en les disposant chacun sur un foyer individuel, soit d'en cuire un seul

de grande taille en le plaçant sur toute la zone. L'ensemble des tables à induction ci-dessous affichent de bonnes performances, tant en ce qui concerne la montée en température avec et sans booster (pour porter de l'eau à ébullition) que la cuisson à faible puissance (afin de faire fondre sans brûler) ou l'homogénéité de cuisson (pour ne pas dorer que la moitié de vos crêpes).

Le silence n'est pas leur fort

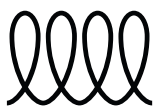
Par contre, elles sont plus ou moins bruyantes. Seule l'Electrolux reste discrète en toutes circonstances. Toutes ces références sont de taille standard côté encastrement, à savoir



Trois ou quatre espaces de cuisson, avec ou sans zone extensible... le choix est large!

56 cm de largeur et 49 cm de profondeur. Ces mesures correspondent aux dimensions de la découpe dans le plan de travail, non aux dimensions extérieures de la plaque. Celles du verre peuvent ainsi varier d'un modèle à l'autre.

6 TABLES À INDUCTION



	1 NEFF T56FHL1L0	2 NEFF T66FTX4L0	3 AEG TO631P00FB	4 SIEMENS EX675HX1E	5 ELECTROLUX EIS62356IZ	6 SIEMENS EU63KJB5H
Prix (€)	699	799	699	799	799	549
Montée en température	★★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★
Cuisson faible puissance	★★	★★	★★	★★	★★	★★
Homogénéité zone individuelle ⁽¹⁾	★★★	★★	★★★	★★	★★★	★★
Homogénéité zone extensible	★★★	★★	n. a.	★★	★	n. a.
Cuisson intensive	★★	★	★★★	★★	★★★	★★
Consommation	★★	★	★★	★	★	★★
Sécurité	★★	★★	★	★★★	★	★★★
Facilité d'emploi	★★	★★	★	★★	★★	★
Niveau sonore	■	■	★	■	★★	■
APPRECIATION GLOBALE	15,2/20 ★★	14,1/20 ★★	14,1/20 ★★	14/20 ★★	14/20 ★★	13,6/20 ★★
CARACTÉRISTIQUES						
Nombre de zones	3	4	3	4	3	3
Zone extensible (mm)	● (210 x 380)	● (230 x 380)	-	● (230 x 389)	● (218 x 445)	-
Pays d'origine	Espagne	Espagne	Roumanie	Espagne	Allemagne	Espagne

(1) La plus large.

BRIZMAKER / ISTOCK; T. FREDERIC 33ID

JE VEUX

DU NEUF DANS
MA CUISINE

Air fryers

Lidl en queue de peloton

L'enseigne de hard discount propose des air fryers moins chers que ceux de Ninja, Moulinex ou Philips. Mais leurs performances ne tiennent pas la comparaison.

L'engouement pour les air fryers est si vif que, désormais, nous envoyons régulièrement de nouvelles références au laboratoire. Depuis notre dernier test, Moulinex a lancé son Cookeo Infinity avec une pale de mélange (450 €), Philips, son Dual Stacked 4000 Series (270 €), doté de deux tiroirs superposés, Ninja, son célèbre Crispi (180 €), mais en verre. Et Lidl vend le Double Retro 1973 à 80 €. C'est le deuxième air fryer du hard discount que nous testons. Le premier, un modèle avec une seule zone de cuisson (SHFS 2150 A1), vendu à 89 €, a écopé de 6,8/20. Bruyant et mal fini, il consommait beaucoup d'électricité et présentait des défauts de sécurité. Et, pire que tout, il ratait les frites. Le Double Retro 73, lui, possède deux tiroirs et arbore

un design plus abouti. Il déçoit toujours, malheureusement, sur les frites, se montre encore trop énergivore et son nettoyage est un peu fastidieux. Réussir à bien cuire du poulet ou une quiche ne suffit pas pour en faire un bon air fryer. Pour l'heure, en tout cas, Ninja, Moulinex et Philips, les leaders du secteur, offrent de meilleures performances.

Réussir la cuisson

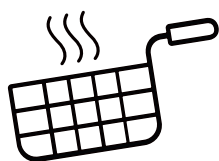
Voici quelques conseils qui vous permettront d'obtenir du croustillant avec votre appareil. Mettez un peu de gras et limitez les quantités, les aliments cuisant de manière plus uniforme si les portions sont restreintes. Ajustez la température; elle n'est pas forcément celle que vous auriez choisie sur un four à chaleur tournante ou un autre



Bien cuire un poulet ou une quiche ne suffit pas, il faut aussi réussir les frites !

air fryer. Secouez aussi le panier en cours de préparation, afin d'homogénéiser la cuisson. Enfin, lavez bien la cuve après usage pour que des résidus ne carbonisent pas ni ne parfument la prochaine recette.

6 AIR FRYERS



	1 PHILIPS NA342/00	2 MOULINEX COOKEO INFINITY CE9828F0	3 PHILIPS NA150/00 SÉRIE 1000	4 PHILIPS NA462/70 DUAL STACKED	5 NINJA CRISPI FN101	6 SILVERCREST (LIDL) DOUBLE RETRO 1973
Prix (€)	200	450	150	270	180	80
Performances de cuisson	★★	★★	★★	★★	★	★
Consommation électrique	★	★★	★	★	★★	■
Facilité d'emploi	★★	★★	★★	★★	★	★
Sécurité	★★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★
Bruit	★★★	★★★	★★	■	★	★
APPRECIATION GLOBALE	15,3/20 ★★	14,2/20 ★★	13,7/20 ★★	12,6/20 ★★	12,2/20 ★★	10,5/20 ★

CARACTÉRISTIQUES

	1	2	3	4	5	6
Nombre de zones de cuisson indépendantes	1	1	2	2	1	2
Puissance (W)	2000	1600	2450	2750	1700	2600
Hauteur x largeur x longueur (cm)	32 x 34 x 46	38 x 38 x 41	30 x 44 x 30	40 x 24 x 47	30 x 30 x 25	30 x 40 x 38
Poids (kg)	5,9	12,4	5,6	9	4,2	6,9
Capacité déclarée de la cuve (l)	7,2	6,5	7,1	10	3,8	8,7
Pays d'origine (déclaré par le fabricant)	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine

KOYA NADUYA / ISTOCK; T. RIESE

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais n. a.: non applicable

Cafetières avec broyeur à grains

De bonnes machines à moins de 800 €

Le prix de ces appareils atteint parfois des sommets, jusqu'à 2 000 €. Les six modèles de notre tableau, proposés souvent en promotion, font très bien l'affaire, y compris pour les lattes.

Aucun débat n'est possible sur les qualités gustatives d'un café fraîchement moulu. Voilà l'atout majeur des machines intégrant un broyeur à grains: il suffit d'appuyer sur une touche pour obtenir ce qu'on peut produire de mieux à domicile en la matière, de l'expresso serré au café allongé et du latte au cappuccino. Certains modèles proposent des dizaines de boissons différentes, que l'on commande depuis un panneau de contrôle tactile ou, plus rarement désormais, à boutons. Un seul impératif: y glisser des grains de bonne qualité. Le café non moulu est aujourd'hui très répandu

en supermarché. On en trouve aussi en paquet ou en vrac dans les magasins bios. Si l'on désire monter en gamme, les boutiques spécialisées ont fleuri ces dernières années, certaines torréifiant elles-mêmes le café qu'elles achètent vert. Les références de notre sélection permettent d'adapter la mouture du grain à la variété de café choisie.

Attention à l'entretien!

Sachez que ces appareils exigent un entretien régulier. Il faudra d'abord vider souvent les bacs à marc et à gouttes, mais aussi remplir

le réservoir d'eau fraîche. Surtout, rincez régulièrement (une fois par mois) l'infuseur et essuyez-le avant de le replacer dans son logement. N'oubliez pas non plus de laver la buse à vapeur après chaque usage. Enfin, procédez au détartrage rapidement quand la machine vous le demande. Il en va de son bon fonctionnement. Attention, la procédure est parfois pénible: certaines cafetières nécessitent plus d'une vingtaine d'actions! En cas de panne, un défaut de détartrage risque de constituer un motif d'exclusion de garantie.



Les amateurs de café ne jurent que par les grains, et ils ont raison.

6 CAFETIÈRES AVEC BROYEUR À GRAINS



	1	2	3	4	5	6
	JURA C3 PIANO BLACK	MELITTA CI TOUCH FROSTED F630-112	DELONGHI ECAM293.61.BW MAGNIFICA EVO	SAECO GRANAROMA SM6585/00	DOMO D0744K	KRUPS EVIDENCE HOT & COLD EA898DF1
Prix (€)	700	799	500	800	429	700

PERFORMANCES

Café intense	★★	★★	★★	★★	★★	★★
Café classique	★★	★★★	★★★	★★	★★	★★
Cappuccino	n. a.	★	★	★★	★	★
Facilité d'utilisation	★★	★★	★★	★★	★★	★
Remplissage et manipulation	★★	★★	★★★	★★	★★	★★
Nettoyage	★	★	★★	★★	★	★
Détartrage	★★	■	★	★★	★★★	■
Bruit et vibrations ⁽¹⁾	★★	★	★	★	★	★

APPRECIATION GLOBALE	14,2/20 ★★	13,9/20 ★★	13,9/20 ★★	13,6/20 ★★	13,2/20 ★★	13/20 ★★
-----------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-----------------

CARACTÉRISTIQUES

Largeur x hauteur x profondeur (cm)	260 x 325 x 437	255 x 340 x 470	240 x 358 x 440	250 x 385 x 445	192 X 317 X 395	240 x 362 x 389
Capacité du réservoir à eau (l)	1,6	1,8	1,8	1,8	1,1	2,3
Capacité du réservoir à grains (g)	200	2 x 135	250	300	120	250
(1) Bruit déclaré (dB)	68	73	78	73	75	70

VHINBZ / ADOBE STOCK, T. FREDERIC 3310

SOPALIN Au bout du rouleau ?

CONCURRENCE La Société du papier linge a tellement dominé le marché français que sa marque Sopalín est devenue, dans le langage courant, le nom générique de l'essuie-tout. Mais l'entreprise a beaucoup de rivaux. Et pas des moindres, comme le révèle notre test.

Oon appelle ça une antonomase. Cette figure de style consiste à remplacer un nom propre par un nom commun, ou inversement, dans le cas de certaines marques tellement ancrées dans notre imaginaire qu'elles finissent par désigner un objet du quotidien. Mais si, vous en dites sûrement sans vous en rendre compte, peut-être même plusieurs fois par jour... Dès que, par exemple, vous employez «Caddie» au lieu de chariot de supermarché, «Frigidaire» à la place de réfrigérateur, «Nutella» plutôt que pâte à tartiner, «Scotch» et non ruban adhésif, etc. Vous tombez aussi dans le piège lorsque vous vous écriguez «*passer-moi le Sopalín*» en pointant le rouleau d'essuie-tout posé à l'autre bout de la table. Drôle de nom d'ailleurs, Sopalín, quand on y pense... C'est tout simplement la contraction des premières lettres de Société du papier linge (So-pa-lin), firme créée en 1946 par la papeterie française Darblay, ex-fleuron du secteur.

L'exemple états-unien

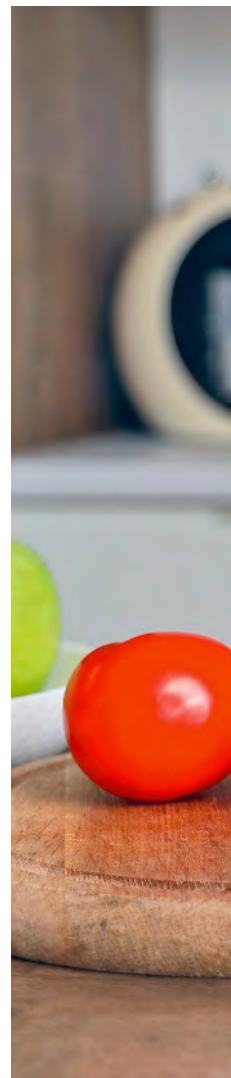
À l'époque, aux États-Unis, l'essuie-tout en papier, à usage unique, fait déjà de l'ombre aux chiffons en tissu. De retour d'un voyage outre-Atlantique, Stanislas Darblay en informe son père et son oncle, et convainc ces derniers, alors à la tête de l'entreprise familiale, d'allouer une des machines de leurs usines d'Essonnes (rebaptisé depuis Corbeil-Essonnes) pour y fabriquer un essuie-tout et des mouchoirs en ouate de cellulose. Deux ans plus tard, en 1948, la marque Sopalín était lancée. Il restait à la faire adopter dans les foyers. «*Le nouvel essuie-tout Sopalín économise à chaque*

instant votre peine et vos torchons», vante-t-elle dans ses premières réclames, que l'on trouve toujours sur Internet. On y apprend que ce petit bout de papier est tout autant qualifié pour essuyer les taches de gras que pour frotter les fonds de casseroles, sécher les poissons ou recueillir les épluchures. Et puis surtout, «*comme il est en ouate de cellulose, je le jette après chaque usage. Plus rien à laver*». Un autre temps, où le tout-jetable constituait encore un argument marketing.

Bonne cote de popularité en France

Quoi qu'il en soit, le succès est au rendez-vous. Très vite, Sopalín doit augmenter ses capacités de production et, au bout de 10 ans, quitter le fief des Darblay à Corbeil-Essonnes, faute de pouvoir s'y étendre, pour un site plus grand à Sotteville, dans la banlieue de Rouen (Seine-Maritime). C'est également au même moment, en 1958, que Kimberly-Clark, une firme américaine, devient actionnaire majoritaire de la Société du papier linge. Elle continue, du moins dans un premier temps, à développer la marque à coups notamment de spots publicitaires réguliers.





Cependant, Sopalín connaît un passage à vide et finit par quasiment disparaître des rayons. En 2010, lorsque le groupe italien Sofidel la rachète à Kimberly-Clark, elle est moribonde. «*C'était une marque fantôme. La production se délitait, et la dernière campagne de communication datait... de 1976*», rappelait Jean-François de L'Arbre, alors directeur commercial France de Sofidel dans les colonnes du journal *Les Échos*, fin 2017. Il n'empêche, Sopalín bénéficie visiblement toujours d'une cote de popularité non négligeable en France. L'an dernier encore, elle était élue «*marque préférée*» ▶



En feuille simple (ci-dessus) ou en demi-feuille, en deux ou trois plis (épaisseurs), l'essuie-tout est bien installé dans les foyers français.



► Où se classe la marque emblématique ?

		Résistance à la rupture	Capacité d'absorption	Facilité de rupture de la prédécoupe	Jugement global	Appréciation	Prix pour 50 feuilles
					Note sur 20		€
1	OKAY ADAPT 1/2 FEUILLE 2 PLIS	★★	★★★	★★★	16,2	★★★	1,24 ⁽¹⁾
2	KLEENEX ULTRA-CLEAN MAXI XL 2 PLIS	★★★	★★	★★	16,1	★★★	1,21
3	OKAY EXTRA LONG 2 PLIS	★★	★★	★★★	15,2	★★	0,87
4	APTA (INTERMARCHÉ) MAXI ABSORBANT BLANC 3 PLIS	★★	★★	★★★	14,2	★★	0,69
5	CARREFOUR ESSENTIAL COMPACT 1/2 FEUILLE 3 PLIS	★★	★★	★★★	14,2	★★	0,94 ⁽¹⁾
6	FOXY ABSORBANT BLANC 3 PLIS	★★	★★	★★	13,9	★★	1,05
7	SOPALIN ULTR'ABSORB SUR MESURE 2 PLIS	★★	★★ ⁽²⁾	★★★	13,9	★★	0,85 ⁽²⁾
8	SUBLIMO (ALDI) SUPER RÉSISTANT PREMIUM 3 PLIS	★★	★★	★★★	13,8	★★	1,11
9	MIMOSA (E.LECLERC) SUPER ABSORBANT 2 PLIS	★★	★★	★★	13,5	★★	0,74
10	MONOPRIX ULTRA ABSORBANT 3 PLIS	★★	★★	★★★	13,3	★★	0,66
11	U ULTRA ABSORBANT COMPACT 2 PLIS 	★★	★	★★★	12,5	★★	0,78
12	LOTUS L'ESSENTIEL BLANC 2 PLIS	★★	★	★★★	12,3	★★	0,90
13	RENOVA INSTA ROLLS 2 PLIS	★	★★	★★★	12,1	★★	0,78
14	AUCHAN COMPACT 1/2 FEUILLE 2 PLIS	★★	★	★★★	12,1	★★	0,95 ⁽¹⁾
15	FLORALYS (LIDL) SUPER ABSORBANT 2 PLIS 	★	★	★★★	11,8	★	0,62
16	SOPALIN LOVE 2 PLIS	★	★	★★★	11,8	★	1,17
17	ECO PLANET (CARREFOUR) COMPACT 2 PLIS 	★★	★	★★★	11,2	★	0,78
18	AUCHAN BETTER LIFE COMPACT 2 PLIS 	★	★	★★	11	★	0,76
19	TOP BUDGET (INTERMARCHÉ) COMPACT 2 PLIS	★	■	★★★	9,9	★	0,28
20	PRIX MINI (U) COMPACT 2 PLIS	■	★	★★★	8,7	★	0,30

► Comment nous testons

► Résistance à la rupture

Ce test a consisté à mesurer la force de traction nécessaire pour déchirer l'essuie-tout, humide ou sec.

► **Absorption** Un échantillon a été immergé 30 secondes dans de l'eau déionisée puis égouttée une minute. Par pesée, nous avons pu alors déterminer la quantité d'eau absorbée par gramme de papier. Pour la comparaison, la capacité d'absorption a été ramenée au poids d'une feuille.

► Rupture de la prédécoupe

Il s'agissait de vérifier que les feuilles prédécoupées se détachent aisément, ce qui facilite leur usage.

★★★ très bon ★★ bon
★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais

 Écolabel européen (1) Prix pour 50 feuilles ou 100 demi-feuilles. (2) Capacité d'absorption évaluée et prix calculé en considérant qu'il y a 130 feuilles d'une surface de 404 cm² par rouleau.

▶ À VOS MARQUES

► des Français», dans la catégorie essuie-tout, d'après l'étude annuelle de l'institut de sondage OpinionWay. Pour autant, elle ne domine plus ce rayon de la tête et des épaules. Avec environ 7% de parts de marché actuellement, Sopalín n'est d'ailleurs plus la marque de papier absorbant la plus vendue en France, Okay la dépasse désormais (12% de parts de marché). À juste titre? Pour la première fois, *Que Choisir* s'est penché sur les performances des essuie-tout, une étude comparative dans laquelle les deux références d'Okay prises en compte (Adapt 1/2 feuille et Extra Long 2 plis) s'en sont très bien tirées. On ne peut en dire autant de Sopalín. Cela dit, pas si vite. Nous avons testé 20 produits, preuve que le choix est aujourd'hui très large en magasin. Outre Sopalín, on y trouve d'autres marques iconiques du papier hygiénique de maison (comme Kleenex, Okay, Renova ou Lotus), mais aussi pléthore de marques de distributeurs (MDD), de Floralys (Lidl) à Mimosa (E.Leclerc) en passant par Carrefour Essential ou Auchan.

Pour toutes les bourses

Il y en a ainsi pour tous les budgets. Sur nos 20 essuie-tout, les prix pour 50 feuilles – quantité que nous avons choisie afin de pouvoir les comparer – oscille entre 1,24 € (Okay Adapt 1/2 feuille 2 plis) et 0,28 € (Compact 2 plis de Top Budget, l'une des MDD d'Intermarché). La moyenne, quant à elle, s'établit à 0,80 €. Par ailleurs, la majorité de ces papiers absorbants sont fabriqués avec de la ouate de cellulose dite «pure», car obtenue à partir de fibres



En avril 1958, Sopalín vante les mérites de son essuie-tout en vogue dans le magazine *Elle*.

Notamment à base de carton, ce qui explique la couleur plus foncée des feuilles. Pour l'essuie-tout Super Résistant Premium de la marque Sublimo (commercialisée par Aldi), ce recours aux fibres recyclées est partiel: un seul des trois plis – ou épaisseurs – en est composé. En revanche, les trois autres – Carrefour Eco Planet Compact 2 plis, Auchan Better Life Compact 2 plis et U Prix mini Compact 2 plis – sont entièrement constitués de fibres de récupération. Ces papiers absorbants sont susceptibles d'intéresser plus particulièrement les consommateurs soucieux de réduire au maximum leur impact sur l'environnement. Précisons, toutefois, que ces produits fabriqués à 100% avec des matériaux recyclés écotent des plus mauvaises notes à notre banc d'essai. On attend généralement de l'essuie-tout qu'il soit capable d'absorber toutes sortes de salissures sans se déchirer trop facilement. Sur les 20 références testées, la moitié reçoit au minimum ★★

▶ Plus efficaces que Sopalín

OKAY ET KLEENEX DANS UN MOUCHOIR DE POCHE

Deux des produits évalués se sont montrés particulièrement performants. Il s'agit d'Okay Adapt 1/2 feuille 2 plis et d'Ultra-Clean Maxi XL 2 plis de Kleenex, qui décrochent chacun ★★ avec une note supérieure à 16 sur 20. L'essuie-tout d'Okay s'est distingué par sa capacité d'absorption. Il est le seul à afficher ★★★ sur ce critère.

Autre point positif, le papier est prédécoupé en demi-feuilles, une option qui aide à limiter le gaspillage. De son côté, la référence de Kleenex a brillé lors de l'épreuve de la résistance à la rupture. Là encore, c'est le seul article de notre sélection qui a reçu ★★★. Un bémol, toutefois: ces deux essuie-tout sont les plus chers de notre

comparatif. D'autres, moins onéreux, font aussi très bien l'affaire. C'est le cas du Maxi absorbant blanc d'Apta, la marque du distributeur Intermarché. Globalement, les références composées de trois plis ou de deux, mais intégrant la technologie TAD (pour *Through Air Drying*) ont obtenu les meilleurs résultats à nos tests.



COMMENT RÉDUIRE L'EMPREINTE DU PAPIER ABSORBANT

Composé d'ouate de cellulose issue généralement de fibres vierges de bois, l'essuie-tout n'est pas neutre pour l'environnement. Qu'il soit jetable n'arrange rien...

Des alternatives en tissu lavable existent. Il n'empêche, l'essuie-tout papier, deuxième segment en chiffre d'affaires du secteur du papier hygiénique de la maison, reste très utilisé dans les foyers. Il est toutefois possible de limiter l'impact environnemental lié à sa consommation. C'est le cas, par exemple, avec des produits à base de fibres recyclées. Des références le sont à 100 % et, pour certaines, se font garantir par le label FSC (pour *Forest Stewardship Council*) Recyclé. On retrouve aussi souvent des labels apposés sur les emballages des essuie-tout fabriqués à partir de fibres vierges de bois. Il s'agit de FSC Mixte ou de la certification internationale de gestion durable des forêts PEFC. Tous les deux assurent qu'au moins 70 % de ces fibres de bois proviennent de forêts gérées durablement. Si c'est mieux que rien, ces labels

ont toutefois des limites déjà pointées par *Que Choisir* (lire *QC* n° 637). Il y a également l'Écolabel européen, qui impose bien plus de critères, à toutes les étapes du cycle de vie d'un essuie-tout, afin de réduire son empreinte. Mieux vaut s'y fier quand on cherche les articles les plus écologiques.

ET EN FIN DE VIE ?

Où jeter le papier absorbant après usage ? S'il y en a beaucoup ou s'il a servi à essuyer des salissures non compostables, alors il faut le mettre dans la poubelle des ordures ménagères. Sinon, l'essuie-tout fait partie des déchets de cuisine que l'on peut composter, une valorisation en fin de vie bien plus utile (lire *QC* n° 651). Dommage, au passage, que parmi les 20 références testées, seules deux mentionnent sur leur paquet que leurs feuilles sont compostables : celles d'Okay !

sur les critères de «capacité d'absorption» et de «résistance à la rupture», qui ont pesé le plus dans notre évaluation. Il s'agit surtout des essuie-tout composés de trois plis ou de deux, mais recourant à la technologie TAD (pour *Through Air Drying*). Cette méthode de séchage des fibres permet d'obtenir un papier plus absorbant et plus épais. Deux produits se démarquent : Okay Adapt 1/2 feuille 2 plis et Kleenex Ultra-Clean Maxi XL 2 plis, qui décrochent chacun ★★★ en appréciation globale, avec une note supérieure à 16 sur 20 (lire notre tableau p. 57).

Problème de tailles

Et Sopalín ? Nous avons intégré deux références de la marque mythique à notre test. Malgré un prix élevé (1,17 € pour 50 feuilles), le Sopalín Love 2 plis se classe seulement seizième avec une note finale de 11,8 sur 20. Cet essuie-tout n'a guère brillé par sa capacité d'absorption et sa résistance à la rupture (★ à chaque fois). À croire qu'on paie surtout la texture en forme de cœur et les dessins colorés apposés dessus...

Bien que coûtant moins cher (0,85 € les 50 feuilles), l'Ultr'Absorb sur mesure 2 plis – une autre gamme de la marque que nous avons étudiée – s'en sort bien mieux. Sa capacité d'absorption et sa résistance à la déchirure sont globalement bonnes (★★ pour chaque critère). En revanche, Sopalín se montre un poil agaçant lorsqu'il vante, sur l'emballage, la prédécoupe en demi-feuilles de l'Ultr'Absorb qui «vous aide à réduire votre consommation et à n'utiliser que la juste quantité».

En tant que tel, ce format constitue un bon point que Sopalín n'est d'ailleurs pas le seul à proposer. Le problème ? La taille inhabituellement grande de l'Ultr'Absorb. La surface de sa soi-disant demi-feuille atteint ainsi 404 cm² contre 285 cm², au maximum, pour les autres demi-feuilles des essuie-tout de notre sélection. En réalité, on est beaucoup plus proche de la dimension de la feuille classique. Celle du Sopalín Love fait, par exemple, 512 cm². Dès lors, jouer la carte de l'antigaspi avec l'Ultr'Absorb est très exagéré. Et Sopalín ne s'arrête pas là. Toujours sur son packaging, la référence annonce 130 feuilles par rouleau... On pourrait par conséquent s'attendre à ce que chacun contienne 260 demi-feuilles. Mais non, nous avons compté : c'est bien un total de 130 unités prédécoupées qu'il y a sur un rouleau. Pas très sérieux tout ça de la part d'une marque censée être «la préférée des Français».

■ FABRICE POULIQUEN AVEC MÉLANIE MARCHAIS



S'il n'a pas servi à essuyer des salissures non compostables, l'essuie-tout est valorisable en fin de vie.

Le courrier des lecteurs



TÉLÉPÉAGE

Voie rapide pour l'augmentation

Abonné depuis 2025 au télépéage Ulys, j'ai été informé, fin novembre, du changement des conditions générales et d'une hausse des frais de gestion de mon badge. Ils passent de 1 € à 2,20 € par mois à partir de janvier 2026. Une telle augmentation est-elle normale?

C. L., PARIS (75)

NOTRE RÉPONSE

Ulys prévoit des frais de gestion mensuels prélevés en sus des coûts de chaque trajet. Votre forfait étant

à durée indéterminée, la plateforme a le droit de le modifier à tout moment si cette faculté est prévue au contrat. Elle doit aussi vous l'annoncer préalablement⁽¹⁾; une telle clause figure dans ses conditions générales. Sachez que vous pouvez mettre un terme à votre abonnement quand vous le souhaitez. Toutefois, vérifiez bien auparavant les modalités de résiliation et de restitution du badge, au risque de vous exposer à des frais de non-retour.

(1) Art. 1193 du Code civil.

CONSOMMATION RESPONSABLE

Des actes loin du discours

« Je suis très surpris qu'une société comme Pilot commercialise des produits (en l'occurrence, un porte-mine) sans prévoir de fournitures de rechange. Cela m'interpelle d'autant plus que, outre la description de l'article fabriqué à partir de plastiques recyclés, la marque proclame sur son site: « Chez Pilot, nous innovons en permanence tout en nous engageant dans la durabilité pour limiter notre impact sur la planète. Transformer nos stylos pour les rendre toujours plus écoresponsables est une véritable prouesse technologique et humaine. » N'y a-t-il pas une contradiction entre les actes et le discours? À moins que ce soit de l'obsolescence programmée... »

JACQUES RAISSON, PAR COURRIEL

DERMATOLOGUES

La chirurgie plus rentable

« Votre article, publié en février, consacré à la difficulté d'obtenir une consultation en dermatologie a retenu toute mon attention (QC n° 654). Je confirme que certains cabinets donnent une priorité absolue à l'esthétique. J'ai aussi rencontré un praticien qui ne veut plus faire que de la chirurgie. Son argument? Il faut que les patients à qui on a détecté un mélanome ou un carcinome soient traités rapidement. Au-delà de ce discours

de « sauveur », cela implique qu'il ne fait plus de prévention. Après l'ablation d'un carcinome, je dois réaliser un contrôle annuel. Or, il m'a demandé de ne pas revenir pour ce motif. Les opérations rapporteraient-elles plus que les consultations? En tout cas, le médecin affiche dans sa salle d'attente qu'il ne prendra pas en charge un psoriasis ou un eczéma. Au moins, c'est clair.

CHRISTIAN GRIMAUD, VAUX-SUR-MER (17)



AVEC NOTRE DÉPARTEMENT D'INFORMATION JURIDIQUE

PAR MAGALI BERTHE, EMMANUEL ESLIN, JULIA LE ROUX, KRYSLE MENSCH. ILLUSTRATIONS : THIBAUT SOULCIÉ

SOLDES

Vrai ou faux rabais ?

Une semaine avant les soldes, j'ai repéré, sur le site Etoffe.com, un modèle de papier peint coûtant 138 € le rouleau. Mais, à leur lancement, il était affiché à 158 €, avec une remise de 20%, le faisant apparaître à 126 €. Cette augmentation me semble illégale. Qu'en est-il ?

Alice Henry, Paris (75)

NOTRE RÉPONSE

Si le tarif affiché une semaine avant les soldes était déjà promotionnel, ce n'est pas forcément illégal. Pendant les soldes, le site est tenu d'indiquer le prix réduit et celui de référence du papier peint. Celui-ci doit correspondre au tarif le plus bas pratiqué au cours des 30 jours précédant le début

des soldes. Il est possible que l'article ait subi plusieurs remises successives. Dans cette hypothèse, le prix de référence est celui appliqué avant la première réduction⁽¹⁾. Il peut être supérieur à celui de la semaine avant les soldes. Si vous n'êtes pas dans ce cas, l'opération consistant à manipuler les prix afin de faire croire à un rabais plus important s'apparente à une pratique commerciale trompeuse⁽²⁾ exposant le webmarchand à une amende⁽³⁾. N'hésitez pas à faire un signalement auprès des services de la répression des fraudes.

(1) Art. L. 112-1-1 du Code de la consommation.

(2) Art. L. 121-2 du code précité.

(3) Art. L. 132-2 du code précité.



CARTE-CADEAU

Qobuz pas au diapason

J'ai offert un abonnement Qobuz, le 21 décembre 2025, sous forme de carte-cadeau. Après presque trois semaines, le bénéficiaire n'a toujours pas reçu d'e-mail. Le service clients de la plateforme de streaming et de téléchargement musical refuse de me rembourser au prétexte que le délai de rétractation est dépassé. Que faire ?

H. S., par courriel

NOTRE RÉPONSE

Si l'adresse e-mail du destinataire, saisie lors de la souscription, est correcte et qu'il n'a pas reçu de courriel (à vérifier dans son dossier des indésirables), Qobuz n'a pas rempli son obligation principale, peu importe le délai de rétractation⁽¹⁾.

Lorsque la carte-cadeau n'a pas été livrée à la date prévue, vous êtes en droit d'exiger l'exécution du contrat. La procédure est simple : envoyez une mise en demeure, idéalement par lettre recommandée avec avis de réception, pour demander la livraison sous un nouveau délai, par exemple 15 jours. Sans réaction de la part de la plateforme, vous pourrez alors annuler le contrat de la même façon et obtenir un remboursement sous 14 jours⁽²⁾. Faute d'arrangement amiable, n'hésitez pas à saisir le médiateur de la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad).

(1) Art. L. 221-18 du Code de la consommation.

(2) Art. L. 216-6 et art. L. 216-7 du code précité.

BANQUE

Frais de succession abusifs

À la suite du décès de mon oncle, en juin 2024, dont j'étais la légataire universelle, la Caisse d'épargne a facturé des frais de succession d'un montant de 463,98 €, avant de verser au notaire le solde du compte, qui s'élevait à 30450 €. J'ai réclamé le détail à la banque. Le conseiller m'a répondu que ma demande nécessitait un délai supplémentaire et qu'il mettait tout en œuvre afin de m'apporter les précisions souhaitées. J'attends toujours... Quoi qu'il en soit, je trouve que ces frais sont prohibitifs.

Martine Gerbaud, par courriel

Le courrier des lecteurs

DÉFAUT DE CONFORMITÉ

Retour d'articles aux frais du client

Deux webmarchands, l'un belge et l'autre français, me demandent de retourner à mes frais des produits reçus alors qu'ils ne correspondent pas à ceux présentés sur leurs sites. À qui puis-je m'adresser pour avoir de l'aide?

JEAN-FRANÇOIS B., PAR COURRIEL

NOTRE RÉPONSE

En cas de défaut de conformité d'un produit, vous avez le droit de demander à la boutique en ligne son remplacement ou un remboursement. La solution retenue ne doit pas vous occasionner de frais. Rappelez la loi à ces deux e-commerçants, par courriel, et précisez-leur qu'à défaut, ils s'exposent à une amende administrative de 75 000 €⁽¹⁾. S'ils maintiennent leur demande, informez les services de la répression



des fraudes. De même, vous avez la possibilité de saisir le médiateur, en principe mentionné dans les conditions générales de vente des sites. Cette obligation d'en proposer un s'impose à tout vendeur situé dans l'Union européenne⁽²⁾. S'agissant de la plateforme belge, le Centre

européen des consommateurs peut vous aider dans vos démarches. Enfin, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un conciliateur de justice.

(1) Articles L. 217-8, L. 217-11 et L. 241-9 du Code de la consommation.

(2) Directive n° 2008/52/CE du 21/05/2008.

E-COMMERCE

Un marquage CE douteux

Comme je suis abonnée à votre journal, je lis vos mises en garde régulières contre les importations directes des pays hors d'Europe. J'ai donc pris soin d'acheter un moulin à café sur le site français ManoMano. Or, bien que figure le sigle CE sur l'emballage [respect des normes de sécurité « certifié » par le fabricant], j'ai constaté que l'appareil pouvait être mis en marche sans son couvercle, ce qui me semble dangereux. En examinant sa boîte, j'ai découvert qu'il provenait de Chine, ce qui ne sautait pas aux yeux lors de la commande. Je l'aurais passée sur Shein que cela n'aurait pas fait de différence... sauf peut-être côté prix.

RÉGINA ROUX, PAR COURRIEL



ARNAQUE

Leboncoin rembourse sans supprimer

J'ai été victime d'une arnaque sur Leboncoin. Une vendeuse m'a envoyé un paquet vide. Face à cette escroquerie, j'ai déposé un recours sur le site. Après vérification du poids du colis par La Poste, il m'a donné raison et m'a remboursé. Mais la fraudeuse conserve une évaluation maximale sur la plateforme! J'ai adressé plusieurs signalements au service clients, mais je n'ai reçu que des réponses automatiques. Sur ce site, on peut donc encore tromper un acheteur même quand l'arnaque est reconnue.

VINCENT GÉROME, PAR COURRIEL

GRANDE DISTRIBUTION

L'affichage de prix en berne

Depuis plusieurs semaines, les afficheurs de prix clients de nombreuses caisses de mon centre E.Leclerc sont en panne. Ce supermarché respecte-t-il la réglementation ?

H. D., VALCOURT (52)

NOTRE RÉPONSE

Un commerçant n'est pas légalement tenu d'avoir une caisse avec un afficheur de prix destiné aux clients. Ayant choisi d'installer ces équipements, votre supermarché doit, cependant, s'assurer de leur bon fonctionnement pour que les consommateurs aient la possibilité de vérifier que le tarif scanné de chaque article correspond à celui indiqué en rayon. Un vendeur a l'obligation d'informer sa clientèle du coût des produits avant leur achat, de façon claire et loyale⁽¹⁾, du rayon⁽²⁾ jusqu'au passage en caisse. Faute d'afficheur utilisable, vous pouvez demander l'impression de votre reçu. La loi impose au magasin de vous le remettre, quel que soit le montant réglé et même si un ticket dématérialisé vous est envoyé⁽³⁾.

(1) Réponse ministérielle n° 5043, JO de l'Assemblée nationale du 21/02/2023. (2) Art. L. 111-1 et L. 112-1 du Code de la consommation. (3) Art. L. 541-15-10, IV, et D. 541-370 du Code de l'environnement.

Communiquez-nous vos expériences de vie quotidienne :

Adressez vos courriers au 233, bd Voltaire, 75555 Paris cedex 11.

Par e-mail : Qce.link/temoignage

LIVRAISON DE FLEURS

Avec Florajet, c'est le bouquet !

J'ai commandé un bouquet de deuil sur Florajet. Quelle déception ! Il ne ressemblait pas à la photo figurant sur le site : il était dans un état déplorable et n'avait aucune tenue. Les fleurs étaient toutes fanées. Quelles démarches dois-je effectuer pour obtenir réparation et une nouvelle livraison ?

CHANTAL D., LORIENT (56)

NOTRE RÉPONSE

Dans ses conditions générales de vente (CGV), Florajet précise qu'il peut exister des différences entre le cliché du bouquet sur le site et celui qui est livré. Reste que la société s'engage à ce que la qualité soit équivalente. Et qu'elle est tenue à la garantie légale de conformité. Alors dès qu'il vous est possible d'établir le mauvais état de la composition⁽¹⁾

à l'aide de photos prises lors de sa réception, demandez un remplacement ainsi qu'un dédommagement⁽²⁾. Si, passé 30 jours, vous n'avez toujours pas obtenu une nouvelle livraison, réclamez une réduction tarifaire ou l'annulation de la vente. Compte tenu des circonstances particulières entourant votre commande, vous pouvez exercer ce droit sans délai⁽³⁾. Toutes ces démarches sont à réaliser, de préférence par lettre recommandée avec avis de réception. En cas d'échec, n'hésitez pas à saisir le médiateur désigné dans les CGV de Florajet ou un conciliateur de justice.

(1) Cour de cassation, chambre civile 1 du 07/03/2018, n° 17-10.489. (2) Art. L. 217-8 du Code de la consommation. (3) Art. L. 217-14 du code précité.



RÉPARATION AUTO

Un pare-brise contre deux pneus

Je me suis adressée à une enseigne spécialisée pour changer deux pneus. On m'a demandé si j'avais l'option «bris de glace» dans mon assurance auto, auquel cas les deux autres étaient gratuits. Faussement naïve, j'ai dit : «Ah bon, cette offre relève d'une convention passée avec certains assureurs?» «Non», m'a-t-on répondu. Dans la foulée, on a voulu me faire signer une déclaration de bris de glace. J'ai refusé. Il s'agit d'une arnaque à l'assurance. Le professionnel facture un pare-brise (qu'il ne monte pas) et vous «offre» deux pneus, dont le coût doit sûrement être inférieur à ce qu'il touche de la compagnie.

CHANTAL B., PARIS (75)

Énergie

Liberté à tout prix

A chaque crise, on ne se demande plus si les prix de l'énergie vont augmenter, mais jusqu'où ils vont s'envoler... L'invasion de l'Ukraine avait eu un impact significatif sur les coûts du gaz et de l'électricité. L'État avait dû instaurer un bouclier tarifaire (une forme de baisse de la fiscalité) ralentissant la hausse pour les consommateurs. Malgré tout, les prix de l'énergie ont pris 40 % en quelques années. Insuffisant et temporaire, le bouclier n'a pas été renouvelé, et les factures ne sont plus à l'abri des tensions. Cependant, le particulier a la possibilité de changer de fournisseur si sa zone de résidence est desservie par des sociétés concurrentes. Ou, au moins, de souscrire une meilleure offre. Ce droit peut s'exercer à tout moment. Peu importe la nature du contrat, à prix fixe ou variable, à durée déterminée ou non. L'opérateur ne peut exiger aucune contrepartie ; la résiliation est gratuite. Mais n'oublions pas que, durant la crise de 2022, de petites sociétés se sont retrouvées prisonnières de contrats désavantageux, aux frais de résiliation prohibitifs. Il n'est pas question que les consommateurs subissent le même sort, dans un contexte où 36 % d'entre eux ont des difficultés à payer

leur facture. La liberté de choisir et de changer de contrat doit être maintenue. À tout prix, mais toujours gratuitement !

MARIE-AMANDINE STÉVENIN
PRÉSIDENTE DE QUE CHOISIR ENSEMBLE



Retrouvez les billets
de Marie-Amandine Stévenin
sur QUECHOISIR.ORG

A. LECOMTE

► TRANSPORT AÉRIEN

De nouvelles règles inacceptables

Entré en vigueur le 7 février 2026, le décret n° 2025-772 sur le contentieux aérien suscite la vive opposition de Que Choisir Ensemble. Discrètement publié l'été dernier, ce texte complexifie les démarches des passagers souhaitant obtenir l'indemnisation prévue par le règlement européen (CE) 261/2004 en cas de retard, d'annulation ou de refus d'embarquement. Si, jusqu'ici, ils pouvaient saisir le tribunal judiciaire gratuitement par simple requête, désormais il leur faut placer une assignation. Cela impose l'intervention d'un commissaire de justice (ex-huissier), engendre des frais (près d'une centaine d'euros) et implique



un formalisme lourd (mentions obligatoires, pièces...) susceptible de contraindre au recours à un avocat.

La procédure devient lourde et coûteuse

À l'arrivée, une possible disproportion entre le coût de la procédure et l'indemnité espérée (de 250 à 600 €).

Ce décret restreint aussi les actions collectives. Seuls les membres d'une famille pourront agir de concert, ce qui limite les actions lancées par des groupes de clients. Enfin, le passage devant le médiateur du tourisme et du voyage devient nécessaire. Une étape inapplicable face à des compagnies non adhérentes au dispositif, et qui allonge le traitement. Nous avons saisi le Conseil d'État pour faire annuler le décret.

► FORFAIT À VIE

Red by SFR, décision imminente

À la suite de plaintes déposées par l'UFC-Que Choisir (devenue Que Choisir Ensemble), d'abord en 2021, puis en 2022, SFR comparaissait le 19 février dernier devant le tribunal correctionnel de Paris. Il lui est reproché d'avoir laissé croire à ses clients que le prix de son forfait Red by SFR, lancé en 2017 pour contrer les offres de Free mobile, était garanti à vie... Fin 2019, SFR augmentait pourtant ce forfait à « prix garanti » de 3 € par mois, provoquant une vague de mécontentement et de signalements auprès de notre association. Nous avons alors obtenu l'ouverture d'une information judiciaire et d'une enquête de la répression des fraudes, lesquelles ont confirmé l'usage, entre 2017 et 2020, de formules laissant croire à une stabilité des prix. SFR a été mise en examen en 2024 pour pratiques commerciales trompeuses.

Partie civile lors du procès, notre association réclame 2 millions d'euros au titre du préjudice porté à l'intérêt collectif des consommateurs. De son côté, le parquet (le procureur de la République) a requis 10 millions d'euros d'amende, dont 5 avec sursis, et la publication du jugement, attendu pour le 19 mars.



► SFAM/INDEXIA

Une autre victoire judiciaire

Il y eut un procès hors norme, qui a débouché sur une condamnation pénale en octobre 2024 (actuellement en appel) pour pratiques trompeuses dans le traitement des réclamations et résiliations des clients. L'UFC-Que Choisir (devenue Que Choisir Ensemble) a obtenu une nouvelle victoire contre la galaxie Indexia (ex-Sfam). Cette fois, sur le terrain civil. Par un jugement du 27 janvier 2026, le tribunal judiciaire de Paris a reconnu le caractère trompeur du discours commercial entourant la vente des assurances affinitaires du groupe. Au cœur du litige, une « offre de bienvenue de 30 € » mise en avant lors de l'achat d'un téléphone ou d'un appareil high-tech. Faussement présenté comme une remise sur le prix de vente du produit, le remboursement de cette somme était en réalité lié à la souscription d'un contrat d'assurance Sfam. De nombreux consommateurs

ont ainsi cru bénéficier d'une réduction immédiate, sans comprendre qu'ils s'étaient engagés dans une assurance accessoire, parfois après avoir donné leur RIB en pensant uniquement percevoir un remboursement. Mobilisée dès 2018 contre ces pratiques commerciales jugées trompeuses et agressives, notre association avait d'abord déposé une plainte. Elle s'était soldée par une simple transaction pénale entre la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) et la Sfam. Nous nous sommes donc tournés vers la justice civile, en 2021. Dans sa décision, le tribunal souligne le caractère trompeur de l'argumentaire visant à faire croire que les 30 € étaient liés au produit acheté et non au contrat d'assurance. Un jugement fort, qui réaffirme l'exigence de loyauté dans le discours commercial.



La Sfam (Indexia) a été mise en cause pour son discours commercial trompeur. Ici, Sadri Fegaier, l'ex-PDG.

Rejoignez nos bénévoles

Que Choisir Ensemble (ex-UFC-Que Choisir), première association française de défense des consommateurs, compte près de **120 000 adhérents et 130 associations locales**. Ses bénévoles sont essentiels. Que vous soyez actif ou retraité, spécialiste du droit ou non, venez nous rejoindre !



Renseignez-vous

auprès de **l'association locale la plus proche** de chez vous (liste sur Quechoisir.org, onglet « Nos combats »).

LITIGES RÉSOLUS

... par les associations locales (AL)
UFC-Que Choisir

Peinture dégradée

Il avait apprécié le travail de cette entreprise. C'est pourquoi Monsieur C. la rappelle pour peindre une clôture. Or, très vite, il constate que la peinture se dégrade. Il cherche alors plusieurs fois à joindre l'entrepreneur, mais ce dernier traîne des pieds pour revenir. Le client lui envoie un courrier. Pas de réponse. De guerre lasse, il se tourne vers l'association locale (AL) d'Orléans. Elle se rapproche de l'entreprise. Quelques jours plus tard, un ouvrier vient faire les retouches nécessaires.

► UFC-QUE CHOISIR D'ORLÉANS (45)

Débits frauduleux

Une série de 11 paiements non autorisés effectués en deux jours par un prestataire établi à Dubaï... Madame X. contacte le Crédit agricole, sa banque, pour demander le remboursement de ces débits frauduleux et des frais inhérents aux transactions effectués depuis l'étranger. Seuls neuf d'entre eux lui sont remboursés, ceux de 15 et 792 € restant à sa charge. En guise d'explication, la banque lui indique qu'il y a eu authentification forte (le dispositif qui sert à vérifier l'identité lors de la validation de certaines opérations), mais sans le prouver. La consommatrice sollicite son AL, qui rappelle au Crédit agricole son devoir de vigilance. Grâce à cette intervention, la victime voit son compte recredité.

► UFC-QUE CHOISIR
DE CHARENTE-MARITIME (17)

Mauvaise conduite

Un courrier de l'AL de Nantes a suffi pour qu'une auto-école rembourse à son client les 849 € d'un forfait permis premium incluant 20 heures de conduite. Durant les cinq mois qui ont suivi l'inscription, l'apprenti conducteur n'avait bénéficié d'aucun cours. Il avait donc réclamé l'annulation du contrat. L'auto-école ne lui répondant pas, l'AL est venue à son secours. Avec efficacité !

► UFC-QUE CHOISIR DE NANTES (44)

Inflation

Un bon taux coûte que coûte

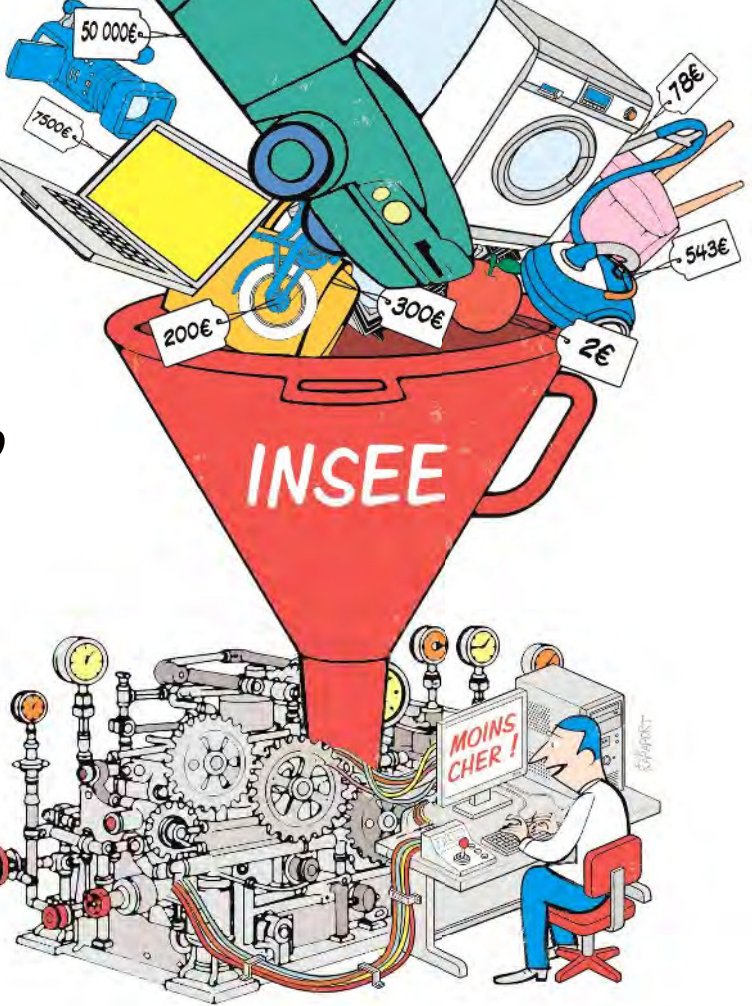
Avec un brin de mauvaise foi et une dose certaine d'ironie, notre analyse critique du calcul de l'inflation tel qu'effectué par l'Insee...

C'est d'une grande banalité d'affirmer que l'on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres, aux statistiques... ou aux indices. Et si l'en est bien un qui conditionne notre vie quotidienne, c'est l'indice des prix à la consommation (IPC), le taux d'inflation, quoi ! Calculé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), cet IPC (+ 0,3% sur les 12 derniers mois, en janvier) sert de base à la revalorisation du smic, des pensions alimentaires... Or, il fait l'objet de nombreuses critiques. Notamment qu'il ne traduirait pas, m'sieurs dames, la dynamique réelle des prix, ce que vous dépensez tous les jours... Afin de calculer cet IPC, des milliers de tarifs sont relevés par les agents de l'Insee dans divers secteurs des biens et des services. Allez retrouver vos petits dans ce grand bazar, sachant par exemple que dans un supermarché, un quart des références sont renouvelées chaque année ! Et que penser des abonnements à Internet ou des cotisations d'assurance ? Personne ne paie la même chose. Du coup, comment fait-on ?

Élaboration de notre propre indice

Des économistes de renom ne se privent pas de remettre en cause cet IPC. Tiens, nous aussi ! Certes, nous n'avons jamais eu de prix Nobel d'économie, mais nous nous sommes créé notre propre « petit Insee » via notre Observatoire de la consommation, qui récolte et analyse tout un tas de chiffres destinés notamment à *Que Choisir*. Ceux qui œuvrent dans ce département savent également décortiquer les techniques – pas très transparentes – utilisées par l'Institut pour calculer son fameux indice. Restons lucides : les données ratissées, par lui comme par nous, ne sont qu'une infime part de celles couvrant notre société de consommation. Et les résultats obtenus peuvent être radicalement différents selon les méthodes de calcul retenues. Si cela semble évident, employer un mode de calcul trop tarabiscoté pour refléter fidèlement la « véritable » évolution des prix et le ressenti des populations est tout sauf... évident. Afin d'illustrer cela, allons sur le terrain. Objectif : remplacer

ON FAIT DIRE CE QUE L'ON VEUT AUX CHIFFRES



notre vieux téléviseur. Même s'il fonctionne parfaitement, on en veut un tout neuf. « Houla ! ils coûtent une fortune, ces modèles dernier cri ! » Rassurez-vous, à en croire l'Insee, vous faites une affaire. Pour le comprendre, suivez attentivement le film : les nouveaux écrans, plus onéreux que ceux qu'ils remplacent, sont jugés comme moins chers par l'Insee... Aïe, là, on vous a perdus ! En fait, les as de la stat appliquent une « déflation » correspondant à une amélioration du service rendu. Késako ? Faites un effort ! L'appareil convoité étant mieux équipé que les précédents, l'Institut considère, par le jeu d'un coefficient de pondération, que son prix est moins élevé.

Autre défaut de l'indice des prix de l'Insee : selon les foyers, charges et postes contraints ne pèsent pas autant dans la balance. L'établissement public va pondérer chaque variable mesurée en fonction de son poids dans les dépenses des

Français, mais des experts lui reprochent de surpondérer celles peu inflationnistes... Voilà, une seule page pour décortiquer les dessous de l'IPC, alors qu'il en faudrait des milliers. Revenons au début de notre article : « On fait dire ce que l'on veut aux chiffres. » D'après l'Insee, les tarifs des mutuelles ont, ces derniers temps, augmenté de moins de 2%. Notre étude, issue

des données tarifaires de notre comparateur complémentaires santé (sur Quechoisir.org), elle, montre que l'on serait plutôt à 4,5%. Alors vous, vous croyez qui ?

■ ARNAUD DE BLAUWE AVEC GRÉGORIE CARET

Complétez votre collection



QUE CHOISIR



N° 655



N° 654



N° 653



N° 652

QUE CHOISIR BUDGETS



N° 182



N° 181



N° 180



N° 179

QUE CHOISIR PRATIQUE



N° 147



N° 146



N° 145



N° 144

QUE CHOISIR SANTÉ



N° 213



N° 212



N° 211



N° 210

Pour conserver tous vos numéros



12 €

La reliure
QUE CHOISIR



11,50 €

La reliure
QUE CHOISIR
SANTÉ

Pour commander

Merci de découper ou recopier ce bulletin et de le retourner, accompagné de votre règlement, à :

QUE CHOISIR

Service Abonnements
45, avenue du Général-Leclerc
60643 CHANTILLY CEDEX

BULLETIN DE COMMANDE

Merci de m'envoyer à l'adresse ci-dessous les exemplaires suivants :

Numéros commandés Prix unitaire Ex. Total (en €)

QUE CHOISIR

N° 652 N° 653 5 €

N° 654 N° 655 5 €

QUE CHOISIR BUDGETS

N° 179 N° 180 5,20 €

N° 181 N° 182 5,20 €

QUE CHOISIR PRATIQUE

N° 144 N° 145 7,30 €

N° 146 N° 147 7,30 €

QUE CHOISIR SANTÉ

N° 210 N° 211 4,20 €

N° 212 N° 213 4,20 €

LES RELIURES

Reliure Que Choisir 12 €

Reliure Que Choisir Santé 11,50 €

Participation aux frais d'expédition, à ajouter à votre montant total (délai de réception de 3 semaines) 1 article : 1,50 €
..... 2 articles et plus : 2 €

MONTANT TOTAL DE VOTRE COMMANDE

M. M^{me}

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal Localité _____

Je joins mon règlement

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Que Choisir

par carte bancaire

N°

Date de validité Signature _____

Offre valable en France métropolitaine.
En application des dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, la vente des produits présentés sur cette page n'ouvre pas droit à rétractation.

TROUVEZ LES COMMERCES EN CIRCUIT COURT



Une alternative aux supermarchés

Grâce à **notre carte interactive**, localisez les magasins en circuit court **autour de chez vous**, et obtenez toutes les informations pratiques (horaires, produits...)

[Qce.link/circuitcourt656](https://qce.link/circuitcourt656)

**Un
service
gratuit!**

Pour accéder
à la carte,
**copiez l'URL
ci-dessus
ou flashez
le QR code**



UNION FÉDÉRALE
DES CONSOMMATEURS
- QUE CHOISIR